

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et Etats-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTREAL, VENDREDI 22 MARS, 1895

No 3

Ça et là.

Transport du bétail en transit Comme représailles pour les mesures de protection que le Canada prenait contre les maladies contagieuses qui existent indubitablement aux Etats-Unis, nos voisins avaient décrété que le bétail canadien, exporté vivant, ne pourrait traverser les Etats-Unis qu'après une longue et coûteuse quarantaine. Cette mesure, qui n'avait pas sa raison d'être, puisque notre bétail est sain, vient d'être abrogée et les douanes des Etats-Unis laisseront maintenant passer nos expéditions de bestiaux, qui vont chercher un navire dans leurs ports, à condition que chaque wagon soit accompagné d'un certificat de santé de M. McEachran, vétérinaire en chef du gouvernement.

Notre commerce de bétail, qui se trouvait très gêné l'hiver par cette quarantaine, va pouvoir profiter de la meilleure saison de l'année pour exporter les animaux gras.

Mono et Bi-métallisme Dans la controverse si animée qui se poursuit entre les monométallistes et les bi-métallistes, ces derniers emploient un argument qui frappe énergiquement l'imagination. Ils prétendent que la baisse générale des prix de toutes les marchandises de consommation universelle est due à l'abolition du bi-métallisme en Europe, qui a déterminé la baisse de l'argent. En supposant même que la baisse des prix provienne en grande partie—car la surproduction y est bien pour quelque chose—de la baisse de la monnaie d'argent, il nous semble que l'on prend la cause pour l'effet, et réciproquement. La valeur de la monnaie d'argent a-t-elle baissé à cause de la suppression du bi-métallisme ; ou bien le bi-métallisme a-t-il été supprimé par suite de la baisse du métal argent ? Ainsi posée, la question est facile à résoudre. Il est évident que, si l'argent métal n'avait pas diminué de valeur, il n'y aurait eu

Semaine du 15 Mars

2248 abonnés réguliers 2248

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

aucun motif pour la démonétisation de l'argent monnayé. Donc, la baisse des prix, si elle est due à la démonétisation de l'argent, a sa cause première dans la surproduction de l'argent, et cette cause première n'aurait jamais eu l'effet général qu'on lui attribue, si l'argent n'eût été un des métaux servant de monnaie, pas plus, par exemple, que la baisse du fer ou du plomb ne peut affecter généralement les prix de la production universelle.

Encore la Pulpe et le Papier Un industriel américain M. le sénateur Miller, dont le nom est intimement lié au projet du canal interocéanique du Nicaragua, était ici il y a quelques jours avec un M. Warren Curtis ; l'un est le directeur et l'autre le secrétaire-trésorier de la Hudson River Pulp and Paper Co. Ils viennent pour acheter des concessions forestières pour leur établissement. Ils se proposent, disent-ils, de se procurer 3000 chars de bois soit environ 30,000 cordes par année. C'est l'épinette blanche qu'ils préfèrent ; et comme ils font l'importation par chemin de fer, le bois canadien leur arrive sec à l'usine, tandis que le bois américain qui leur vient des Adirondacks est flotté sur les rivières et ne leur est livré que tout imbibé d'eau, ce qui est un désavantage.

Ces Messieurs s'étonnent que le Canada, qui est si abondamment

pourvu de bois et de pouvoirs d'eau ne fassent pas de papier pour l'exportation. Leur compagnie exporte 35 p.c. de sa fabrication en Angleterre et fournit le papier à la *Pall Mall Gazette*, à l'*Echo* et au *World* de Londres. Et cependant elle prend une grande partie de son bois au Canada et paie plus cher qu'au Canada pour la main-d'œuvre.

“ Dans l'état actuel de l'industrie, disent-ils, la fabrication du papier coûte 50 p.c. plus cher en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Le papier est à si bas prix que l'emploi de la vapeur comme force motrice est trop coûteux et nous ne serions pas étonnés de voir des capitalistes anglais venir établir ici des manufactures de papier. Quant aux capitalistes américains, le tarif est trop sujet à changement pour qu'ils osent se risquer à établir ici des usines dont les produits pourraient, à un moment donné, être virtuellement exclus du marché américain. Mais s'il y avait quelque bonne raison de croire à la stabilité du tarif actuel, vous les verriez arriver en foule.”

C'est bien comme nous le disions ; le meilleur moyen d'utiliser notre bois à pulpe, c'est de faire du papier pour l'exportation.

Le prix du Gaz La Compagnie du Gaz de Montréal est décidée à faire payer aux citoyens les \$700,000 que lui a coûtées l'achat de la compagnie Coates. Et le conseil de ville semble, en discutant les propositions audacieuses de la compagnie, se croire en face d'un dilemme dont les termes se poseraient ainsi : Ou bien accorder à la compagnie le monopole de l'éclairage au gaz à son prix, ou bien se passer de gaz.

Nous nous permettrons de faire remarquer au conseil de ville, avec toute l'humilité que nous inspire notre indignité et avec toute la déférence que mérite un aussi digne aréopage, qu'il se met profondément le doigt dans l'œil. Il n'y a pas plus de dilemme dans la position actuelle que sur notre main. Il existe une solution beaucoup plus simple, beau-

coup plus avantageuse pour les citoyens et beaucoup plus rationnelle que l'acceptation des outrecuidantes prétentions de la compagnie du gaz.

Et cette solution la voici. Que le conseil de ville, s'il a encore besoin d'un certain nombre de becs de gaz, pour l'éclairage public, traite avec la compagnie pour ces becs de gaz, exclusivement, et pour quelques années seulement, disons cinq ans au plus, et qu'il laisse la compagnie s'arranger avec les consommateurs particuliers.

Mais, direz-vous, c'est mettre les consommateurs particuliers à la discrétion de la compagnie ! C'est là que vous vous égarez dans les sentiers de l'erreur. Faites seulement savoir que la ville de Montréal accordera à toute compagnie régulièrement organisée et faisant preuve palpable de bonne foi, le droit de poser des conduites de gaz dans les rues de la ville, sous la direction de l'ingénieur de la ville et vous aurez bientôt l'embarras du choix entre des propositions avantageuses.

Lorsqu'il y aura deux ou trois compagnies de gaz à Montréal, elles ne manqueront pas, vous pouvez en être sûrs, de se faire une vive concurrence en coupant les prix ; et pendant qu'elles se mangeront réciproquement le nez, les consommateurs particuliers de Montréal auront de bon gaz à bon marché, Q. E. D.

La menace seule d'une concurrence de ce genre ferait baisser les prix de la compagnie actuelle, probablement au dessous de \$1.00 par mille pieds.

Ce qui fait la force de ce maître chanteur qu'on appelle M. Holt, c'est le monopole. Enlevez-lui ce monopole, et il deviendra doux comme un agneau.

Il ne s'agit que de ne pas s'en laisser imposer.

LE COLPORTAGE

Un examen attentif de la législation actuelle sur le colportage, telle que nous l'avons pour ainsi dire codifiée dans notre dernier numéro fait ressortir deux choses : d'abord que les dispositions concernant les licences du Revenu Provincial sont assez rigoureuses pour satisfaire les adversaires les plus acharnés du colportage ; ensuite que, si les pouvoirs des municipalités ont été largement augmentés, la procédure pour faire exécuter leurs règlements, en ce qui concerne les colporteurs, est trop compliquée ; les

délais sont trop longs pour que la répression des contraventions soit efficace.

Il y a aussi matière à confusion quant au montant de la licence qu'une municipalité locale peut imposer. L'article 582 du Code Municipal limite ce montant à un maximum de \$20. ; l'article 582a permet bien d'imposer aux commerçants non-résidents, et par conséquent aux colporteurs, une licence plus élevée qu'à ceux qui ont leur résidence dans la municipalité, mais il n'élève le maximum que pour les charretiers ou rouliers publics.

Maintenant, si l'on rapproche de ces articles l'article 927b de la loi des licences, que nous avons publié à la suite, on voit que l'intention du législateur a bien été de permettre aux municipalités d'imposer une licence de plus de cinquante piastres aux colporteurs ; mais comme il n'y est fait aucune référence à l'article 582 du Code Municipal, le juge de paix ou autre magistrat ayant à juger un cas de contravention à un règlement imposant une licence de plus de \$20, pourrait se demander si ce n'est pas l'article 582 qui fait loi, seul, dans la matière et si le règlement n'est pas illégal.

Ces considérations nous amènent à la conclusion que, pour rendre absolument efficace la législation actuelle, il faudrait faire concorder l'article 582 du Code Municipal avec l'article 927b de la loi des licences, en amendant le 5ème paragraphe du premier article de manière à ce qu'il se lise comme suit :

“ Le prix fixé pour l'octroi de la licence, en vertu de cet article, doit être proportionné à l'étendue du commerce, de l'industrie ou du négoce de chaque personne tenue de prendre licence et déterminé par le conseil à sa discrétion, pourvu que ce prix n'exécède pas vingt piastres, pour les résidents dans le cas du paragraphe 1 et douze piastres dans le cas du paragraphe 2.”

Pour simplifier la procédure et lui donner l'efficacité voulue, il faudrait aussi faire ajouter au Code Municipal, comme article 582b l'article suivant :

“ 582b. Pour ce qui concerne tout règlement concernant l'octroi des licences aux colporteurs, la procédure à suivre en cas de contravention et les pénalités à infliger seront celles décrétées par les articles 993, 994 et 995 des Statuts Refondus de Québec, tels qu'amendés par le statut 58 Vic. chap. 14, sections 13, 14 et 15.”

2. La moitié de l'amende imposée appartiendra à l'officier qui aura fait l'arrestation du contrevenant.

Mais en attendant ces amendements qui ne pourront être faits qu'à la prochaine session de la législature provinciale, nous conseillons à tous les marchands qui ont à souffrir de la concurrence ruineuse des colporteurs, d'agir de concert auprès des conseils municipaux de leurs localités respectives, pour en obtenir l'adoption d'un règlement basé sur la loi actuelle.

Le Code Municipal permet aux municipalités de nommer des constables (article 668 C. M.) ; tout juge de paix peut également nommer un ou plusieurs constables pour exécuter ses ordres (art. 2587 S. R.) ; et le maire de chaque municipalité est *ex-officio* juge de paix pour sa municipalité. Les municipalités locales ont donc tous les pouvoirs nécessaires pour faire exécuter leurs règlements ; et, comme, dans le cas qui nous occupe, les contrevenants sont assez difficiles à rejoindre, lorsqu'il faut requérir un officier qui ne se trouve pas constamment sur les lieux, on pourrait assermenter comme constables tous les officiers municipaux : inspecteurs des chemins, des cours d'eau etc, ou, au besoin, un ou deux cultivateurs dans chaque rang ou concession.

La plus grande difficulté sera de faire payer l'amende, le Code Municipal ne donnant le droit de saisir les biens du contrevenant, que s'il n'a pas payé l'amende dans les quinze jours. C'est pour cela, surtout, que nous voudrions faire assimiler la procédure, sous les règlements municipaux, à celle qui est pourvue pour les infractions à la licence du Revenu. Dans notre projet de l'année dernière nous demandions que tout colporteur fût obligé, avant d'obtenir sa licence du percepteur du revenu, de donner une caution solvable au montant de \$400. Cette caution aurait toujours été responsable pour les amendes. Mais nous n'avons pu gagner ce point.

Dans tous les cas, comme l'article 1060 du Code Municipal permet de faire l'arrestation des contrevenants à vue, les marchands pourront, s'ils le veulent, harasser suffisamment les colporteurs non pourvus de licence pour les obliger à quitter au plus vite le territoire de leur municipalité.

On attribue l'invention de l'horloge à rouages à Pacificus, un chanoine de la cathédrale de Verone, au neuvième siècle. Auparavant, on ne connaissait que le cadran salaire et le sablier.

MODES ET NOUVEAUTES

LAINES

Marché d'Anvers.—L'article a fait cette semaine preuve de grande fermeté. Au contraire de ce que nous avons généralement vu à l'approche de l'émission des filières, les prix se sont encore tendus et l'on vient de payer fr. 3.60 pour mars.

La tendance ascendante qui se fait jour est appuyée, sinon devancée, par les pays producteurs, où la laine est activement recherchée. Quoique les avis de l'industrie restent satisfaisants, celle-ci hésite encore à opérer hardiment, voulant sans doute voir consacrer par la vente de Londres, qui commencera le 7 mars, la hausse de 10 p.c. acquise sur le peigné depuis trois semaines.

COTONS

Marché de Manchester.—Pendant la semaine le marché a été sans mouvement d'importance.

Il y a eu des propositions plus nombreuses des marchés asiatiques, mais beaucoup d'entre elles, ne pouvaient pas être placées à cause des limites par trop réduites.

La demande du Continent reste assez générale, mais de ces débouchés aussi les offres étaient souvent trop en-dessous des cours pour pouvoir être acceptées.

Les retords à 2 bouts No 40A. sont plus fermement tenus par suite de quelques grosses affaires qui se sont traitées pour le Japon et en retords à 2 bouts No 32A. la demande est plus active pour la Chine.

Les prix des numéros 16 à 24 et 28 à 32A. chaîne continue, sont inchangés et les numéros moyens 24 à 32 et 36 à 42, bobines chaîne et cannettes de matière Amérique, se maintiennent avec une demande modérée.

Filés Jumel sont fermes aux cours, aussi bien que les numéros fins pour la production desquels on emploie les cotons Georgie.

Le Middling Amérique était au 22 février 1894 à 43½d. aujourd'hui à 31½d. Il en suit qu'à la même époque en 1894 les cotons se vendaient 15½d. plus chers, pendant que les numéros 24 à 32 bobine chaîne coûtaient alors 1½d., numéro 36, bobines chaîne, 1¾d., numéro 30, chaîne continue 1½d., et retord à 2 bouts, numéro 40, 1½d. plus chers, ce qui prouve comment est défavorable la situation de notre filature.

Les ventes à la semaine à Liver-

pool se montent à 63,250 balles, dépassant l'évaluation de 5,250 balles.

Les prix des cotons sont sans changement depuis la semaine passée à l'exception des Amériques qui sont plutôt un peu plus chers.

SOIES

Marché de Lyon.—Aucun événement n'est venu modifier l'attitude de notre place pendant la huitaine que nous venons de traverser. Les affaires ont été limitées, comme elles le sont du reste depuis le commencement du mois, à la livraison des lots traités en mer lors du dernier mouvement par la spéculation et le moulinage, ainsi qu'à celle des marchés à livrer faits au même moment par notre fabrique. Où il est impossible de voir une amélioration, c'est dans le chiffre des achats quotidiens, qui est comme l'on peut s'en rendre facilement compte plus élevé que celui de la semaine précédente. Pour ce qui regarde nos prix, dit le *Moniteur des Soies*, il faut se féliciter de leur belle tenue. C'est tout au plus si, après vingt jours environ de calme, on peut constater un peu de faiblesse sur quelques articles seulement. Cette fermeté ne vous étonne point. Elle prouve surabondamment la confiance que les détenteurs ont avec raison dans une prochaine reprise. Comme nous l'avons expliqué dans l'avant dernier numéro, février ne pouvait être un mois de transactions. Mais il touche à sa fin, et avec mars nous verrons renaître l'activité passée, ainsi que la hausse devant en être nécessairement la conséquence.

Le marché des cocons a été un peu plus animé. Il s'est fait dans l'intérieur plusieurs lots de 9 à 9.25. A Marseille, on a vendu des Syrie et Andrinople de 8 à 8.25. Quoique ces prix ne soient pas en baisse, il est certain que l'on fera mieux en mars et avril.

Il y a une grande fermeté à constater sur les cours de l'argent, qui a été coté à Londres de 27 5/16 à 27 11/16 et à New-York de 59½ à 60½. Au sujet du métal blanc, nous avons une bonne nouvelle à annoncer; le Reichstag pour des motifs que nous n'avons pas à donner ici, a adopté une proposition tendant à la réunion d'une conférence internationale, en vue d'éclaircir la question de la dépréciation de l'argent, et d'amener un règlement commun à toutes les puissances, en fixant un étalon monétaire. Notre gouvernement qui a fait montre dernièrement à la Chambre des députés de sa bonne volonté, trouvera lorsqu'il voudra passer à

l'action, le terrain tout préparé pour une entente avec l'Allemagne. Au tour de l'Angleterre. Quand il arrivera, nous pourrons dire que le problème aura fait un grand pas du côté de sa solution. Les changes en Orient sont un peu meilleurs que ceux de ces jours derniers.

Aucun changement sur le marché des soies européennes grèges et ouvrées.

AMELIORATIONS DU HAVRE

En sa qualité de président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, M. H. Laporte a été appelé à exposer ses vues devant le comité d'ingénieurs nommés par le gouvernement fédéral pour faire une enquête sur les améliorations du Havre. M. Laporte a donné à sa déposition la forme d'un mémoire dont voici le texte.

“ Un plan d'améliorations qui comprend la construction d'une levée et des changements dans la distribution des bassins du port, depuis l'entrée du canal Lachine en descendant le courant, avait reçu l'approbation, en particulier, de la Chambre de Commerce de Montréal. Subséquemment, ce plan fut modifié d'une façon notable, en dépit des protestations de la dite Chambre de Commerce et des municipalités de la rive sud depuis Laprairie jusqu'à Boucherville au moins.

“ Des protêts furent signifiés au gouvernement fédéral contre la manière dont est construit la levée qui s'étend depuis la Pointe Saint-Charles jusque vis-à-vis le grand quai Victoria. Les intéressés réclament contre cette digue qui, dans leur opinion, devait avoir pour effet de changer le courant régulier du fleuve et inonder les terres sur la rive sud. De fait, il est actuellement constaté par les navigateurs que les courants ont dévié dans une certaine mesure et sont la cause indirecte, au moins, des difficultés que rencontrent les pilotes pour sortir les navires du port, spécialement vis-à-vis l'île Sainte-Hélène de même que pour les faire entrer dans le port.

“ Il est constaté que, pour monter le courant depuis l'île Ronde jusqu'à l'entrée du bassin créé par la digue, les navires d'un moyen tonnage sont obligés de dépenser la valeur de près d'une journée extra de charbon ou de se servir de remorqueurs pour pouvoir lutter contre les déviations de courants causés par la nouvelle levée, lorsque leur force de propulsion ou l'angle de leur gouvernail est insuffisant. Une observation minutieuse par des ex-

perts désintéressés, ainsi que des sondages opérés sérieusement éclairera les autorités sur les faits ci-haut.

“ Actuellement, même en supposant que ces inconvénients n'existeraient pas, le port artificiel, à eau tranquille, que l'on a l'intention de créer au moyen de la levée, est déjà à peine suffisant pour le trafic maritime de Montréal, et si l'on prend en considération les développements dans le passé et les probabilités de l'avenir, il est parfaitement évident que ce port sera bientôt encombré au point de forcer le gouvernement ou la commission du havre à rechercher un espace plus grand et plus commode pour placer les navires qui visitent Montréal.

“ Un autre inconvénient qui est d'une grande gravité au point de vue de la santé publique et qui entraînera des complications très sérieuses et probablement des dépenses énormes dans un avenir rapproché, est que la plus grande partie des égoûts de la partie ouest de Montréal et de la partie centre, pour le bas de la ville, se déversent dans le port à eau tranquille créé par la nouvelle digue et y corrompent l'eau qui n'a pas de circulation, au point de rendre dangereux le séjour de cette partie de Montréal, le long des quais, de la rue des Commissaires, de la rue Saint-Paul, de la rue Notre-Dame et dans une bonne mesure au parc de l'île Sainte-Hélène, durant les grandes chaleurs de l'été, alors que l'évaporation des eaux contaminées devient une source de maladies pestiférentes.

“ L'argument que l'eau du canal Lachine crée un courant suffisant pour détruire l'inconvénient ci-haut n'est nullement bon, parce que ce courant ne se produit que par intervalles et par petites quantités, parce qu'il ne s'étend qu'à une distance d'à peu près un arpent de la sortie des écluses et que, ensuite, il tourne lui-même pour se mêler à l'eau tranquille qui reste corrompue; parce que aussi, les écluses du canal Lachine étant fermées le dimanche, les eaux de ce canal ne font pas de courant pendant cet intervalle, durant lequel les égoûts continuent à se déverser dans le port et à augmenter la contamination de l'eau.

“ 2o Les bassins :

“ Il a été dit plus haut que, vu les développements certains du commerce maritime de Montréal, il deviendra nécessaire de fournir plus d'espace et de commodités aux navires. Où trouver cet espace? est-ce à la Pointe du Moulin à Vent? Le

rivage de cette pointe, entre la ligne de la levée et la tête du canal, se compose d'un fond rocailleux d'une nature telle, que pour y creuser un bassin il en coûterait des sommes considérables dont la proportion ne répondrait pas au but à atteindre, parce que ce bassin n'offrirait que cinq ou six atterrages additionnels tandis qu'il en faudrait au moins une vingtaine. Or, ce bassin à lui seul, pour un aussi pauvre résultat, coûterait presque autant que le tiers du port actuel de Montréal, devant la ville (voir les estimés comparatifs entre les mains du gouvernement et à la commission du havre).

“ Considérant les développements graduels de l'ouest du Canada et la tendance de plus en plus grande de tout le nord-ouest de l'Amérique à déverser le produit de leurs fermes par la voie du Saint-Laurent, il devient important de songer à préparer non seulement un port commode, mais encore à lui fournir les accessoires absolument nécessaires sous forme de bassins de relai, de bassins de radoub, d'élévateurs à grains, etc, etc.

“ Or, pour la marine océanique, ces accessoires ne sauraient trouver de place plus convenable, à tous les points de vue, que dans cette partie du port de Montréal située vis-à-vis le quartier d'Hochelaga et la municipalité de Maisonneuve: 1o Parce que la baie d'Hochelaga, située en bas de l'île Sainte-Hélène, vis-à-vis les deux municipalités ci-haut, constitue actuellement le port naturel de Montréal capable de contenir avec quelques améliorations infiniment moins coûteuses que celles qui pourraient être faites à la Pointe du Moulin à Vent, toute la flotte océanique qui visitera le port de Montréal chaque année, d'ici à au moins une génération.

“ Parmi les accessoires de ce port, se présente naturellement un bassin d'hivernement et de radoub pour les navires océaniques. Pour des raisons d'économie, un grand nombre de navires restent sans activité durant l'hiver depuis la prise des glaces jusqu'à l'ouverture de la navigation, et l'on choisit pour la saison d'inactivité, les endroits où ils peuvent en même temps être chargés et être réparés.

“ Le creusage d'un grand bassin à proximité du port pour les objets ci-haut mentionnés peut être fait à prix comparativement faibles dans le quartier d'Hochelaga, à quelques cents pieds de la ligne du fleuve, à la même profondeur que le chenal actuel avec sortie et entrée au moyen

d'un chenal de courte longueur dans la direction du courant du fleuve, de telle manière que les navires qui y auraient hiverné pourraient, avec leur chargement, en sortir de très bonne heure immédiatement après le départ des glaces.

“ En consultant les statistiques des quantités de produits qui quittent le port de Montréal, aux premiers jours de la navigation, aux dates ordinaires, jusqu'à ce jour, et en comparant les prix des frets, on se convaincra facilement qu'il y aura un gain considérable pour les exportateurs à se trouver en mesure d'expédier par le moyen ci-haut les produits accumulés dans les élévateurs ou magasins que l'on établirait nécessairement autour de ce bassin, parce que tous ces produits atteindraient plus à bonne heure, le printemps, les ports de l'Europe, des Antilles, ou encore, ceux de l'Amérique du Sud.

“ Autre considération: si l'on compare le coût probable d'un bassin à la Pointe du Moulin à Vent (en examinant les difficultés que présente le terrain) avec le coût probable d'un bassin à Hochelaga, dans un terrain où déjà la nature a fait la moitié de l'ouvrage, sous le rapport du fond qui, géologiquement parlant, se compose de graviers, de sable et de glaise, c'est-à-dire un terrain mou, avec une sortie naturelle qui existe déjà, on trouvera que la différence entre les deux points est de au-delà de 50 p.c., sans compter qu'un pareil bassin à Hochelaga pourrait contenir, en hiver, près de deux cents vaisseaux de grandeur, tandis que celui de la Pointe du Moulin à Vent en contiendrait à peine une douzaine.

“ Autre considération: Le transport des marchandises ou le camionnage d'un point à un autre, entre les vaisseaux et les chemins de fer et vice-versa coûte déjà considérablement sous le rapport du temps et de l'argent avec les arrangements actuels, au pied de la rue McGill et dans le voisinage des premières écluses du canal, parce que les camionneurs sont sujets à tous les inconvénients qui résultent de l'ouverture et de la fermeture des ponts et des écluses du canal dans le district ci-haut. Avec un bassin à Hochelaga, ces inconvénients disparaîtraient en grande partie et le commerce ferait une économie de bien près de 25 p.c. de ce chef seulement, parce qu'il éviterait les retards et les distances dans une grande mesure.

“ Autre considération: Aujourd'hui 95 p.c. des navires océaniques

chargés pour le Canada se rendent directement à Montréal. Sur ce nombre, plusieurs ont besoin de réparations importantes avant de retourner vers la mer avec une charge d'exportation ; or, dans la situation actuelle des choses, les navires qui ont besoin de réparations sont forcés, après avoir déchargé leur cargaison, de descendre à Québec, au bassin de radoub, une distance de 180 milles, pour être réparés, puis de remonter à Montréal, un autre trajet de 180 milles (en tout 360 milles) pour prendre une cargaison de retour pour l'océan ; ce qui est une dépense très considérable qui pourrait être évitée au moyen de la construction d'un bassin d'utilité générale à Hochelaga comme il vient d'être dit.

« Dernière considération : Montréal étant le point stratégique de l'importation et de l'exportation de tout l'ouest américain, tant des Etats-Unis que du Canada, aucune des parties de son port ne doit être améliorée avant que l'on considère laquelle doit être plus favorisée que l'autre. Déjà tout ce que l'art et le génie civil ont pu faire pour l'extrémité ouest de ce port a été fait ; malheureusement, il ne reste plus de terrain pour faire plus dans cette partie ; la logique des faits commande donc impérieusement de tenir compte des avantages immédiats qu'offre la baie d'Hochelaga et les terrains immédiatement avoisinants pour mettre à exécution les projets les plus profitables pour le développement du trafic, non seulement de Montréal, mais de tout le Canada. »

« Le tout respectueusement soumis. »

NOUVEAUX USAGES DU SUCRE

La consommation du sucre, quoiqu'elle ait énormément augmenté avec le bon marché de cet article, n'a pas suivi la même progression que la production ; et cette dernière, malgré les bas prix qu'elle rapporte, en est arrivée à un point où les fabricants se demandent : Qu'allons-nous faire de notre sucre ?

Car, pour le sucre de betterave, en particulier, il n'est pas facile d'arrêter ou de diminuer la production, comme d'un autre produit dont on achète la matière première sur le marché. La plupart des fabriques de sucre ont des contrats à longs termes avec des agriculteurs pour la fourniture de la betterave, elles sont, par conséquent, obligées de prendre livraison de la betterave qui leur est offerte, quitte à l'utili-

ser le mieux qu'elles pourront. La convertir en sucre, aux prix actuels, n'est guère profitable ; en faire de l'alcool est également s'aventurer sur un marché encombré.

Cette situation a porté les chimistes industriels d'Europe à rechercher si le sucre n'aurait pas un emploi avantageux dans d'autres branches de l'industrie. L'un d'entr'eux, M. A. Vivien, a publié récemment, dans le *Bulletin de l'Association des Chimistes*, une étude très intéressante où il aborde carrément la question.

M. Vivien commence par établir la disproportion qui existe entre l'augmentation de la production et celle de la consommation. D'après ses relevés, la production totale a été :

Campagne.	Betterave.	Canne.	Total.
1887-88.....	2,407,000	2,541,000	4,948,000
1892-93.....	3,428,515	3,429,814	6,558,829
1893-94.....	3,861,000	3,485,500	7,346,500
1894-95.....	4,675,000	3,625,000	8,300,000

Ainsi la production totale est passée de 4,948,000 tonnes en 1887 à 8,300,000 tonnes, en 1894, c'est-à-dire qu'elle a presque doublé.

La consommation moyenne, en Europe, qui était de 10.36 kilos par tête en 1887, a été de 11.92 kilos par tête en 1892, soit une augmentation de 15 p.c. seulement, contre une augmentation de 95 p.c. dans la production. Maintenant, quel est le remède ? Il faut, dit-il, ou arrêter la production, ce qui serait un mauvais moyen, ou bien trouver des débouchés nouveaux et augmenter la consommation. Dans cette direction il indique le sucrage des vins et des bières, l'emploi du sucre dans la laiterie et pour les conserves alimentaires, pour la préparation de divers produits industriels, et finalement, l'emploi du sucre dans l'alimentation des animaux.

SUCRAGE

Le sucrage a été préconisé d'abord en 1876 ; mais ce n'est qu'en 1884 que la loi autorisa en France le sucrage des vendanges. La sucrerie y trouva un débouché nouveau qui absorba :

En 1885	79,586	sacs de	212 lbs.
“ 1886	280,020	“	“
“ 1887	376,822	“	“
“ 1890	333,742	“	“
“ 1891	342,393	“	“
“ 1893	186,102	“	“

Ainsi en 1893, année qui donna une récolte abondante et de bonne qualité, tant en vins qu'en cidres, l'emploi du sucre pour l'amélioration des boissons avait absorbé 18,610 tonnes de sucre.

LE SUCRE EN BRASSERIE

Malgré le bas prix du sucre, les brasseries emploient en France, en moyenne, de 34.000 à 35.000 tonnes de glucose, parce que les droits sur le sucre cristallisé sont trop élevés. Si l'on opérât pour la brasserie le même dégrèvement que pour le sucrage, M. Vivien croit que l'on trouverait l'emploi de 350.000 sacs de sucre pour les bières légères qui ne peuvent supporter l'addition de glucose.

Avec le sucre, on obtient une bière légère et pétillante, tandis qu'avec la glucose on a une boisson laissant un arrière goût pâteux, sans compter que la saveur, à la dégustation, est tout à l'avantage de la première.

LE SUCRE DANS LA LAITERIE

C'est la fabrication du lait condensé, que l'on additionne de sucre largement, que M. Vivien voudrait voir favoriser aussi en France par un dégrèvement des droits sur le sucre. Voici comment se fabrique le lait condensé ; quelques-uns de nos lecteurs nous ayant déjà demandé des détails sur cette fabrication, nous sommes heureux de les leur donner ici :

On commence par déguster le lait à froid, pour savoir s'il n'a pas de mauvais goût, puis on chauffe à 80 degrés et on le déguste à nouveau ; on écarte tout le lait douteux et ne met en fabrication que les laits paraissant parfaits.

Le lait choisi est additionné de 10 p. c. de sucre, porté à l'ébullition et filtré, pour se débarrasser de la peau crémeuse, puis concentré dans le vide jusqu'à ce qu'on ait une densité de 1,300 (soit 33 à 34 Beaumé à 60° Fahr). On refroidit dans des bidons tournants et on livre à la consommation dans des boîtes fermées.

LE SUCRE DANS LES CONSERVES ALIMENTAIRES.

M. Vivien conseille la fondation en France de grands établissements de confiseries, où, en même temps que l'on ouvrirait aux sucreries un débouché important, on pourrait tirer un bon parti d'une grande quantité de fruits qui, actuellement sont à peu près perdus. Il fait remarquer que, en Amérique, cette industrie emploie plus de 200,000 tonnes de sucre par année.

Mais, comme nouveau débouché, il propose d'employer aussi le sucre à la conservation des viandes et du poisson, et même du beurre, à la place de l'antiseptique employé actuellement, le sel. « La viande et

même le poisson, dit-il, se conservent très bien par le sucre. Il est même préférable au sel marin, car il n'altère pas la saveur et n'attaque pas les substances organiques."

DANS LES PRODUITS CHIMIQUES

Le sucre peut servir encore à la préparation des acides lactique, formique, oxalique etc. ; à la confection d'un charbon très propice à la fabrication de la poudre etc. etc. ; mais, pour qu'il puisse être employé en France à ces divers usages, il faut qu'il soit dégrévé de tous droits.

DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX

Ici, nous citons textuellement :

"Le débouché le plus important, celui que nous devons nous efforcer d'obtenir, consiste dans l'emploi du sucre en agriculture, pour l'alimentation du bétail, ainsi que je l'ai déjà proposé en 1876 au Congrès sucrier d'Arras.

"Le sucre est très répandu dans la nature, presque toutes les plantes en contiennent, et cela montre *a priori* son utilité pour l'alimentation. Si le sucre n'était pas nécessaire, les plantes n'en contiendraient pas.

"La canne à sucre, la betterave, la carotte, le panais, le navet, les racines de guimauve, de patate, de persil, de chervis, d'asphodèle rameux ; les tubercules de la gesse, du souchet comestible ; les fruits, les melons, les citrouilles de Hongrie, les châtaignes, les dattes, les figues, les caroubes, les noix de coco, les bananes, la sapotille, le mango, les baies de genièvre, les gousses des plantes légumineuses telles que les pois, les fèves ; le nectar des fleurs ; les exsudations concrètes (mannes) des frênes, des mélèzes, la manne d'Australie, de Turquie ; les graminées, le maïs, le sorgho ou canne à sucre de Chine ; les sèves des palmiers, des cocotiers, des dattiers, des sagoutiers, des bouleaux, des érables, des aloès ou agaves, etc., etc. ; tous contiennent plus ou moins de sucre.

"Les fourrages donnés à nos animaux possèdent tous des sèves sucrées ; on en trouve encore dans plusieurs tourteaux, et en 1869, j'en ai trouvé en forte proportion (9 p.c.) dans les tourteaux de graines de coton d'Amérique."

Le sucre, d'ailleurs, est un aliment agréable et utile ; il se transforme, en partie, en acide lactique qui dissout le phosphate de chaux des aliments et le rend assimilable. Il facilite la digestion comme adjuvant du suc gastrique et, en outre,

il contribue à la nutrition par sa transformation directe en viande, en graisse etc.

Tous les animaux aiment le sucre ; le cheval et le chien font des bassesses pour un morceau de sucre, et loin de regarder le sucre comme nuisible, plusieurs cultivateurs en conseillent l'emploi comme nourriture, avec raison.

Aux Indes, on donne aux éléphants le jagre ou sucre des palmiers, pour les nourrir et les maintenir en bon état. Ils en sont friands.

D'ailleurs, tout le monde sait que le sucre engraisse, et les personnes qui deviennent obèses se voient privées de sucre par leur docteur.

L'utilisation du sucre sous forme de mélasse pour la nourriture des animaux a commencé à se répandre en Angleterre dès 1875.

Plusieurs essais furent faits.

Un éleveur du comté de Leicester en Angleterre, employa la mélasse dès 1855.

Plus tard, en 1861, il eut une récolte abondante de pommes et en profita pour nourrir ses animaux, en les mélangeant avec de la mélasse. Ses animaux engraisèrent rapidement.

En Angleterre, les cultivateurs donnent maintenant la mélasse comme ration journalière à leurs bestiaux ; ils s'en trouvent bien au point de vue de l'engraissement, de l'entretien et de la lactation. On l'emploie à la dose de 1 à 2 livres, convenablement mélangée avec du foin, de la paille hachée, des racines ou autres aliments. — Les mélanges se composent souvent comme suit :

Foin.....	50 livres
Paille.....	50 "
Farines de maïs.	12 "
Tourteau de lin.	12 "
Mélasse.....	16 "

140 livres

M. Vivien donne d'autres formules employées en Allemagne et en France pour la nourriture des bœufs et des chevaux. Puis il ajoute.

"Au lieu d'employer la mélasse comme on l'a fait jusqu'à ce jour, il me paraît préférable d'employer le sucre lui-même qui, aujourd'hui, est à très bas prix. La mélasse agit non seulement par le sucre, mais aussi par ses matières salines et azotées dont certaines sont constituées par des alcaloïdes non nutritifs ; dans certains cas, lorsque les mélasses sont chargées de sulfate de soude et de potasse, sels purgatifs, le bon effet du sucre est annihilé. On peut y remédier par l'addition d'une certaine quantité de sucre et de sels

purgatifs, ou alors plus simplement, employer le sucre brut tel qu'il sort des fabriques, puisque aujourd'hui on l'a à moins de 25 fr les 100 kg."

Dans l'alimentation des vaches laitières, le sucre augmente dans une forte proportion la production du lait et de la crème.

Voici quelques données scientifiques sur l'effet de l'alimentation au sucre :

"Le docteur Vaughan Harley démontre dans un de ses ouvrages que le sucre est un élément d'entretien et de réparation du travail musculaire. La force musculaire n'emprunte rien à la nourriture azotée, du moins directement, mais tout aux hydrates de carbone, c'est-à-dire aux matières grasses, amylacées et sucrées.

"Le sucre s'accumule dans les organes au repos ; il est consommé avec dégagement d'acide carbonique pendant le fonctionnement des muscles.

"Le docteur Harley s'est servi del'Ergographe du professeur Moño, de Turin, pour évaluer le travail accompli par les muscles. Il a reconnu :

1o Qu'un régime exclusivement sucré communique à l'homme presque autant de force qu'un repos bien réglé, mais la fatigue commence plus tôt ;

2o L'absorption du sucre à jeun accroît la puissance musculaire dans la proportion de 61 à 76 p.c. ;

3o Si l'on ajoute à un repas composé d'une quantité insuffisante de nourriture une quantité de 250g de sucre absorbé en huit heures, le rendement du travail musculaire est presque doublé et passe de 22 à 36 p.c. ;

4o Enfin vers le moment où les muscles font la sieste, c'est-à-dire vers la fin de l'après-midi, leur énergie se réveille grâce à l'ingestion de 50g de sucre.

"Ces expériences démontrent que la mélasse doit être remplacée par le sucre, puisque c'est lui le principe actif et nutritif et qu'il ne contient pas une proportion de sels nuisibles comme cela peut se rencontrer avec la mélasse."

Pour terminer, voici la formule que préconise M. Vivien pour l'alimentation du bétail avec une dissolution de sucre :

Foin.....	70 livres
Paille	70 "
Farine de maïs...	18 "
Tourteaux de lin	18 "
Sucre brut.....	10 "
Eau	14 "

100 livres

Une autre Année de Prospérité.

La compagnie d'assurance canadienne, la Sun Life.

L'assemblée annuelle de cette compagnie a eu lieu dans la bâtisse du bureau principal à Montréal, le 15 mars 1895.

Un grand nombre d'intéressés y assistaient.

Voici les principaux articles du rapport soumis :

Les opérations de 1894 font voir un progrès des plus réels et des plus satisfaisants, non seulement pour le nombre de nouvelles polices émises, mais aussi pour les profits réalisés, et la prospérité générale.

Les demandes reçues ont été de 5,920 pour assurances se montant à \$10,290,204 16. De ce total, 5,667 pour \$9,624,773.79 ont été acceptées, le reste ayant été refusé ou retiré.

Les nouvelles assurances actuellement mises en force ont été de 4,222 pour \$7,307,553 22. Jamais depuis que la compagnie a été fondée, on n'a atteint ces chiffres. Actuellement, il y a en force 19,373 polices, couvrant \$31,528,569.74, soit un gain de 2,241 polices pour \$3,728,813.33 sur l'année précédente.

Le revenu net des primes a augmenté de \$101,591 61; le revenu provenant des intérêts et prêts de \$34,171.29 et le revenu total de \$133,113 48. L'actif a augmenté de \$614,642 73. D'autre part, les réclamations par suite de décès soldées ont diminué de \$29,476.05 et les réclamations non réglées de \$7,479 69, ce qui fait un gain total pour la mortalité comparé avec l'an dernier de \$36,955 74.

Vu l'état solide de la compagnie, l'on a cru bon d'anticiper la baisse probable de l'intérêt en calculant le passif à quatre pour cent, au lieu de quatre et demi pour cent, le taux du gouvernement fédéral. A cette fin, une réserve spéciale de \$226,592.86 a été déduite du surplus, laissant une balance de \$174,781.08, sur tout le passif et le capital actions. Le Sun est la première compagnie au Canada qui fasse ce changement. D'après le taux du gouvernement, le surplus aurait été de \$401,373 94. C'est une augmentation de \$112,773.29 sur 1893. L'actif est placé bien et sûrement et rapporte un intérêt moyen de 5 7 pour cent. Une preuve de sa haute valeur est constatée par le fait que les immeubles détenus par suite de foreclosure ne se montent qu'à \$77,159.14, lorsque les hypothèques sont de \$2,653,399 11.

Un autre pas important qu'a fait la compagnie a été l'adoption d'une clause de non-confiscation en vertu de laquelle les polices pourront être renouvelées d'elles-mêmes sans être exposées à être annulées pour cause de négligence ou d'embarras financiers temporaires.

Sommaire des principaux chiffres :

Nouvelles demandes d'assurances sur la vie	\$10,290,204 16
Augmentation sur 1893	751,048.33
Revenus nets pour l'année	1,373,596 00
Augmentation sur 1893	133,113.48
Actif	4,616,418.63
Augmentation sur 1893	614,642.73
Reserve pour garantie des assurés, taux du gouvernement fédéral	4,063,931.62
Augmentation sur 1893	53,671.05
Surplus sur tout le passif et le capital actions, d'après le taux du gouvernement fédéral	401,373.94
Assurance de vie en force, 1-1-95	31,528,639 74
Augmentation sur 1894	3,728,813.23

Provident Savings Life Assurance Society of New-York.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉC. 1894.

Vingtième bilan général annuel.

REVENUS:

Actif net, 1er janvier 1894	\$1,410,725.75
Primes	\$2,153,287.84
Intérêts	47,824.25
Loyers et autres revenus	48,286.03

Recettes totales	\$2,249,398.12
	\$3,661,123.87

DÉBOURSÉS :

Payé : Réclamation pour décès	\$1,104,149.99
Dividendes aux porteurs de police	312,837.71
Polices rachetées	9,219.23
Annuités	1,581.40
Total payé aux assurés	\$1,427,818.52

Payé : Commissions et frais de voyages	\$ 313,287.03
Salaires et honoraires de médecins	133,287.74
Taxes	27,169.72
Loyers	19,988.63
Ré-assurance	13,010.17
Annonces et impressions, timbres, etc.	78,939.91
Ameublement	2,653.52
Dividendes aux actionnaires	6,977.60
Total	\$ 595,390.72

Total des déboursés	\$2,023,299 04
---------------------	----------------

Actif net, au 31 janvier 1894 \$1,636,916.83

Capital versé \$100,000, placé en obligations 4 p. c. des Etats-Unis et déposés au département des Assurances de l'Etat de New-York.

ACTIF.

31 décembre 1894.

Obligations des Etats-Unis et de villes	\$ 210,368 27
Obligations hypothécaires	212,900.00
Obligations de chemins de fer et autres valeurs	691,971.25
Immeubles	235,668.92
Prêts sur garanties collatérales valant (\$135,751.58)	75,000.00
Numéraire en caisse et en banque	114,796.35
Prêts sur polices	9,613 92
Actions de banques	25,391 25
Dû par les agents (garanti)	61,304.17
Total de l'actif net	\$1,636,916.83

A ajouter :

Primes déferées et primes non payées	\$133,423 36
Intérêt accru	23,466.65
Loyers	6,775 86
	\$163,670.77
Moins la déduction à faire pour mettre les placements à leur valeur sur le marché	\$13,403.25
	\$150,267 02
Total de l'actif au 1er janvier 1895	\$1,787,181.85

PASSIF.

Evaluation des actuaires à 4 p. c. par le départ d'Ass de New-York	\$ 960,930.53
Surplus sur le passif d'après les actuaires	826,251 32
	\$1,787,181.85
	Nombre. Montant.
Polices émises en 1894	7,742 22,114,526

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY NO 29 BROADWAY, NEW-YORK

Nous avons encore devant nous le devoir de soumettre aux porteurs de polices un état annuel des affaires de la société et nous avons aussi le privilège de le faire suivre de quelques mots de félicitation.

Avec l'exercice qui vient de se terminer, la PROVIDENT achève la seconde décade de son existence comme corporation; et malgré la situation défavorable des affaires dans tout le pays, nous avons fait du progrès dans toutes les directions importantes, comme en fait foi le bilan qui précède.

Mais ce n'est pas seulement du passé que nous avons lieu de nous féliciter; l'avenir se présente à nous sous de brillantes couleurs et nous nous tournons de ce côté avec la ferme confiance que nos espérances seront réalisées.

Ces vingt années d'existence de la PROVIDENT, ont toutes été des années de progrès continu, légitime, honnête, résultant naturellement de la prudence, de l'économie dans l'administration, et de l'appréciation exacte des besoins de notre époque. Et le bilan de 1894 prouve que sur cette base nous avons élevé un monument d'une solidité et d'une permanence qui justifient la confiance dont jouit si universellement la Société.

Plein de gratitude pour votre bienveillance dans le passé, et nous rendant bien compte de la responsabilité que nous impose la continuation de cette bienveillance, nous nous mettons à l'œuvre, maintenant, avec la détermination de conserver ce que nous avons gagné et d'y ajouter aussi rapidement que nous pourrons le faire pour obtenir le succès, dans le sens le plus élevé du mot, préférant toujours la qualité à la quantité.

SHEPPARD HOMANS, *Président.*

22 janvier 1895.

La Société impériale et royale de Vienne, placée sous le haut patronage de S. A. I. et R. l'archiduc Charles-Louis, organise une exposition internationale de machines agricoles, qui aura lieu dans la capitale de la monarchie austro-hongroise, du 4 au 7 mai prochain.

L'exposition a pour but principal de permettre aux agriculteurs austro-hongrois d'établir un point de comparaison avant de faire l'achat de leurs machines agricoles, et le comité organisateur a fait des démarches pour obtenir une réduction des frais de transport sur les diverses voies ferrées que devront parcourir les machines destinées à l'exposition.

A une température très basse on peut extraire de n'importe quelle huile de poisson, une graisse solide que les Anglais appellent *suif de poisson*.

Ce produit peut être obtenu à bon marché; on s'en sert dans beaucoup de tanneries comme *dégras*. Dans un essai publié récemment par W. Eitner, l'auteur insiste sur l'avantage qu'on pourrait retirer du suif de poisson raffiné. Le suif de poisson ne demande pas à être beaucoup raffiné, et il peut très bien remplacer le suif de bœuf dans la préparation du cuir. Le suif de poisson raffiné doit avoir une couleur beaucoup plus brillante que le suif brut. Son point de fusion est de 42r. On la vend dans le commerce en pains.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

A la réunion du conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal, tenue vendredi le 15 mars, sous la présidence de M. Laporte, étaient présents : MM. J. D. Rolland, J. Contant, J. Haynes, Chs. Desmarteau, J. X. Perreault, A. Racine, J. Monier, C. Catelli, L. E. Morin, sr., L. E. Morin, jr., T. Aquin, H. A. A. Brault, Tancredé Bienvenu, Louis Perreault, Jos. Lambert et autres.

Le comité chargé d'étudier la question du colportage a fait le rapport suivant :

" Au président et aux membres du conseil de la Chambre de Commerce.

Votre comité a l'honneur de faire rapport :

1o Qu'il a constaté que les colporteurs sont obligés par la loi de payer au trésor provincial une licence de \$20 pour le premier district et \$10 pour chaque district additionnel où ils veulent trafiquer.

2o Que les municipalités ont le droit d'imposer des licences de \$50 ou plus en outre de la licence provinciale en vertu du statut provincial 58 Vict., ch. 14, section 12, 13, 14 et 15, adoptés à la dernière session provinciale, 1895.

3o Ce comité est d'opinion que l'on devrait attirer l'attention des municipalités sur cette clause, ainsi que sur les clauses 125 et 868 du Code Municipal et 2857 des Statuts Refondus de Québec.

4o Que pour mieux faire exécuter la loi, le gouvernement provincial soit prié de voter la distribution des derniers statuts aux municipalités.

5o Que pour donner plus d'efficacité à la loi il serait bon de demander à la législature d'amender le cinquième paragraphe de l'article 582 du code municipal, tel qu'il se lit à l'article 6125 des statuts refondus à Québec, en ajoutant après les mots : " dans le cas du paragraphe I," les mots suivants : " sauf pour les colporteurs."

D'ajouter l'article suivant 582B. Pour les fins de l'exécution de tout règlement municipal concernant les colporteurs, la procédure à suivre et les pénalités seront celles pourvues par les articles 993, 994 et 995 des statuts refondus de Québec tels qu'amendés par les statuts 54 Vict. chap. 13, 56 vict. chap. 16, 57 vict. chap. 13 et 58 vict. chap. 14.

2. Les poursuites seront faites au nom de la corporation municipale et la moitié des amendes infligées appartiendra à l'officier qui aura fait l'arrestation.

Le rapport de M. Bienvenu sur l'éducation commerciale, étant mis en discussion.

M. Perrault défend sa manière de voir et, s'appuyant sur la pratique suivie en France, il insiste sur son projet d'un concours avec distribution de diplômes.

Le secrétaire donne lecture de lettres, approuvant les vues de M. Bienvenu, de M. Desjardins, directeur de l'Académie St-Jean-Baptiste ; de M. l'abbé Tétreault, du séminaire de St-Hyacinthe ; du supérieur du collège de Rigaud et du R. P. Crevier, préfet des études au collège St-Laurent.

Le rapport de M. Bienvenu est adopté.

Un comité permanent est nommé pour

rediger un programme d'études commerciales. Ce programme sera soumis et discuté dans un congrès spécial des instituteurs et des membres de la chambre de commerce.

Le comité chargé d'étudier la question de l'érection du monument Maisonneuve fait rapport que cette œuvre mérite encouragement et invite les membres de la chambre à y souscrire.

Le rapport a été adopté. Plusieurs nouveaux membres ont été proposés à la chambre de commerce.

Puis la séance est ajournée.

CHAMBRE DE COMMERCE DE SHERBROOKE

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, a eu lieu le 4 mars courant.

Les élections des officiers ont eu lieu et ont donné les résultats suivants :

Président, M. J. S. Mitchell, vice-président, M. N. T. Dussault, conseil, MM. W. B. Neil, W. R. Webster, Z. P. Cormier, W. A. Morehouse, D. O. E. Denault, G. A. Lebaron, Wm Farwell, James Davidson, S. W. Jenckes, N. S. Dresser.

BOARD OF TRADE

La réunion hebdomadaire du conseil du Board of Trade a eu lieu mardi le 19 mars ; étaient présents, MM. James A. Cantlie, président, au fauteuil ; John McKergow, Chas. F. Smith, Geo. Hague, John F. McBride, David McFarlane, Wm McNally, James Crathern, David Robertson et Henry Miles.

Le commissaire du Revenu de l'Intérieur informe qu'il va prendre en considération les représentations du conseil au sujet des deux inspecteurs des peaux.

M. Joseph H. Stiles, le promoteur de l'Exposition Universelle de Montréal en 1896, expose au conseil ses projets et ses plans. Aucune résolution n'est passée à ce propos, mais le conseil nomme MM. Cantlie, John McKergow et Chas. F. Smith, pour le représenter à l'assemblée convoquée à ce sujet par le comité des Finances, pour mercredi après midi.

Nouveaux membres admis : MM. Thomas Harling, de Harling Ronald & Co et W. A. Burritt, agent du fret du chemin de fer Delaware & Hudson.

NOTES INDUSTRIELLES

Les locomotives des chemins de fer des Etats-Unis consomment à elles seules 50,000,000 de tonnes de charbon, soit un tiers de la production totale du pays.

Un M. Mayer, de Paris, a inventé un papier indestructible par le feu. Un échantillon de son papier a passé 148 heures dans un four à poterie et en est sorti sans la moindre détérioration.

MM. A. A. Charlebois, de Québec, Hector McRae, d'Ottawa, W. Duncan, des Trois Rivières, Georges Duval d'Ottawa et Alphonse Charlebois, de Montréal demandent à être constitués en compagnie à fonds social sous le nom de "The Three Rivers Iron Works Co," avec un capital de \$300,000.

Hiram Walker & Son, les grands distillateurs d'Ontario, ont, dit-on, l'intention de monter une manufacture de tabac à Walkerville, Ont. Ils ont de grandes plantations où ils récoltent

d'excellent tabac canadien, qu'ils vendraient, jusqu'ici, aux manufactures de la province de Québec.

Les cendres produites par l'incinération des déchets de la ville, à Hornsey, faubourg de Londres, sont utilisées de plusieurs manières. Le gros mâchefer est employé comme macadam ; le mâchefer plus fin est mêlé avec de la chaux ou du ciment et produit du mortier. Le reste sert à fabriquer de la pierre artificielle pour pavage.

La beurrerie de Ste-Foye, près Québec, a acheté en 1894, 1,502,797 livres de lait, à un prix moyen de 80c par 100 lbs ; ce lait a produit 70,465 livres de beurre, plus 464 gallons de crème, dont la vente a produit la somme de \$15,364.64. Le rendement en beurre a été en moyenne de 4.80 lbs par 100 livres de lait.

Le bois-pierre est un aggloméré de sciure de bois et de magnésie calcinée réduite en poudre dans un désintégrateur. Le mélange intime se fait par voie humide au pilon et au malaxeur à moules ; puis la matière est comprimée, d'abord très lentement et à faible pression dans une presse préparatoire ; ensuite, pendant huit heures consécutives, dans une machine à comprimer susceptible de développer une pression de 1500 tonnes. Les produits achevés sont démolés à la presse hydraulique ; ils sont incombustibles, imperméables et susceptibles de prendre le poli, ce qui permet de les utiliser dans l'ornementation. Employés comme dallages, revêtements ou couvertures, ils peuvent supporter, dans les différents cas, les charges de rupture suivantes : au cisaillement, 970 livres ; à la traction, 554 livres ; à la compression, 1887 livres.

Dans les centres industriels où l'on possède des quantités considérables de sciure de bois, il y a là, certainement, une branche d'utilisation intéressante et lucrative à créer ; les scieries et ce qui les entoure pourraient, avant tout, être économiquement construits en bois-pierre. — *Moniteur Industriel.*

L'Italie vient de ratifier l'arrangement du 14 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce. Cela porte à huit le nombre des Etats appartenant à l'Union restreinte constituée en cette matière, et qui sont les suivants : Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse et Tunisie.

Par un seul enregistrement effectué au bureau international de la propriété industrielle à Berne, la marque d'un industriel ou d'un commerçant établi dans l'un des Etats contractants jouit de la protection légale dans les sept autres Etats. On sait que cette enregistrement se fait par l'intermédiaire de l'administration de la propriété industrielle de chaque pays.

Le nombre des enregistrements internationaux augmente d'une façon remarquable. Dans les dix mois de janvier à octobre 1894, le bureau international a enregistré 198 marques, tandis qu'il n'y a eu que 76 enregistrements pour toute l'année 1893. L'enregistrement international est encore assez peu connu du monde industriel et commerçant ; il en sera fait un usage toujours plus fréquent à mesure que les intéressés se rendront mieux compte des avantages qu'il leur assure.

MOHAIR

C'est dans la Turquie d'Asie seulement que l'on trouvait autrefois, dit un confrère de New-York, la chèvre d'une espèce spéciale que l'on appelle Mohair et dont la toison fine et soyeuse possède un lustre très remarquable. De la chèvre, le nom de Mohair est passé à la toison, puis au tissu fabriqué avec cette toison. Il y a une trentaine d'années, les tissus de mohair avaient pris une telle vogue que le champ primitif d'élevage se trouva trop étroit et qu'on essaya d'acclimater ailleurs la précieuse chèvre. Ce n'est que dans l'Afrique du Sud, toutefois, que ces essais réussirent et les colonies anglaises de l'Afrique Méridionale sont maintenant des fournisseurs réguliers de mohair. Les Etats-Unis du Sud et le Mexique ont bien réussi à élever quelques spécimens, mais leur toison n'a que fort peu de ce lustre, qui en est le principal mérite.

Mais c'est encore de l'Asie Mineure que nous vient le meilleur mohair ; c'est là que les riches pâturages des vallées, le long des rivières, donnent la meilleure nourriture à la chèvre ; les épaisses couches d'alluvion empêchant les herbages de venir en contact avec les roches calcaires des régions plus élevées. Le mohair du Cap fait une concurrence sérieuse à celui de l'Asie et l'élevage y fait des progrès constants.

La toison de la chèvre mohair est longue et à peu près de la même qualité que la toison des moutons croisés. C'est la partie qui croît sur le dos de l'animal qui a le plus beau lustre ; avec une manipulation convenable, elle donne aux tissus destinés à faire ressortir son brillant un lustre qui égale celui de la soie.

Le principal marché de la toison est à Londres ; c'est là que les pays producteurs l'exportent et que les manufacturiers de tous les pays viennent s'approvisionner.

Les procédés de préparation, au début, ressemblent beaucoup à ceux que l'on emploie pour la laine. On commence par l'assortissage en différentes qualités ; mais cette opération est beaucoup plus difficile pour le mohair que pour la laine. Les différences de qualité dans une toison ne sont pas aussi régulières et demandent, par conséquent un travail plus attentif et plus minutieux pour séparer les diverses qualités. La couleur est généralement blanche, mais on trouve une certaine proportion de toisons blanches et noires, ou brunes et noires.

Cet assortissage du mohair est une opération dangereuse pour la santé ; car il arrive fréquemment que l'on a mis dans la même balle la toison d'un animal mort avec celle qui a été tondue sur un animal vivant, et la première donne souvent lieu à des accidents toxiques, produisant une maladie désignée sous le nom de "maladie des assortisseurs de laine." C'est un empoisonnement du sang qui, quoique ne présentant pas toujours les mêmes symptômes, se décèle généralement par une enflure considérable des bras, des jambes ; puis de tout le corps. Jus qu'ici, la médecine a été impuissante à combattre cette maladie et tous ceux qui en sont atteints meurent. Les cas, heureusement sont rares. En Angleterre, où se fait la plus grande partie de la manufacture des tissus de mohair, des règlements sévères, au point de vue hygiénique, sont imposés dans tous les ateliers où on le travaille.

Après qu'il a été assorti, on lave énergiquement le mohair et dès lors, il n'est plus nuisible à la santé. Ensuite on le peigne et on le file en écheveaux exactement comme la laine.

Il y a quelque temps, les étoffes à robe en mohair étaient très populaires ; elles ont encore de la vente sur une petite échelle. Ces étoffes sont faites d'une chaîne de fort coton, avec une trame de mohair. Elles sont passées à la teinture et finies comme les étoffes d'alpaca.

Mais la plus grande consommation actuelle du mohair, se fait sous la forme d'étoffes à meubles, appelées peluches de mohair. Ces étoffes sont très recherchées par l'ébénisterie pour laquelle elles remplacent les draps et les étoffes de crin pour la couverture des sofas etc.

Les droits de succession sur les biens laisés par feu le colonel Gilmour, d'Ottawa, vont donner au gouvernement d'Ontario \$110 000. La succession est évaluée à \$1.100 000. M. Gilmour n'avait aucun parent au degré successible.

Des jeunes filles de Flushing, Long Island, ont formé une association contre la cigarette. Elles promettent de refuser la compagnie de tous les jeunes gens qui fument la cigarette. Les jeunes gens parlent d'exercer des représailles en boycottant les jeunes filles qui mâchent de la gomme.

L'appareil moderne du plongeur est pourvu d'un téléphone, dont l'embouchure est située à l'intérieur du casque, tout près des lèvres, de sorte qu'en tournant légèrement la tête, le plongeur se trouve à parler dans le téléphone, qui le tient en communication constante avec ses camarades qui sont restés à la surface.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 14 mars 1895.

FINANCES.

Le taux de l'intérêt sur les fonds disponibles, sur le marché libre, à Londres, est de 1 5/16 p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre reste à 2 p. c. A New-York, les prêts à demandés sont généralement cotés de 1 1/2 à 2 p. c. les prêts à terme, de 2 1/2 à 3 1/2 p. c. ; l'escompte des bons effets de commerce se fait à 4 p. c.

Sur notre place, les taux des prêts à demande varie entre 3 1/2 et 4 p. c. et celui de l'escompte, pour les clients réguliers des banques, entre 6 et 7 p. c.

Le change sur Londres est soutenu. Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 10 et leurs traites à vue à une prime de 10 1/2 à 10 3/4. Les transferts par le câble sont à 10 1/2 de prime. Les traites à vue sur New-York font de 1/2 à 1/4 de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16 1/2 pour papier long 5.15 1/2 pour papier court.

La bourse a eu encore pas mal d'activité cette semaine, avec un ton plus ferme pour les actions de banques. La banque de Montréal fait 219 1/2. La banque des Marchands a été vendue à 163 puis à 163 1/2. La banque de Toronto faisait hier 240 1/2, la banque du Commerce, 135 et 136, la banque Molson a été placée, samedi à 176 1/2 et la banque de Québec, à 128.

La banque du Peuple qui s'était vendue 115, lundi, a fait hier 114. puis 112 1/2, puis, 110 1/2. La banque d'Hochelaga fait 120 et la banque Jacques Cartier 110.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple	120	112 1/2
" Jacques-Cartier	113	110
" Hochelaga	125	123
" Nationale	58	55 1/2
" Ville Marie	100	70

Le Gaz est descendu vendredi dernier à 190, puis il a remonté graduellement à 198, cours qu'il a atteint aujourd'hui. Cette valeur a été très active.

Les Chars Urbains, anciennes actions ont oscillé entre 187 1/2 et 188 1/2 et les nouvelles actions entre 185 et 186 1/2. Le Télégraphe clôture à 159 et le Câble, ex-dividende, à 144 1/2. Le Richelieu faisait hier 93 et le Pacifique 37 1/2. Le Toronto Street Railway était coté hier 76.

Les compagnies de coton ont été cotées comme suit : Dominion Cotton Co., 88 1/2 ; Colored Cotton Mills, 39.

COMMERCE.

Ne dirait-on pas qu'un destin mal intentionné vient mettre des bâtons dans les roues du progrès de notre commerce, chaque fois qu'elles font mine de vouloir tourner ? Voilà que, au moment où nous espérons voir renaître la confiance et reprendre l'activité commerciale nous allons entrer dans la lutte électorale où entr'autres choses, sera décidée l'orientation vers la protection ou le libre échange de la politique fiscale de notre prochain gouvernement fédéral.

Depuis bientôt trois mois, on nous a tenus sur le qui-vive. Aurons-nous une session ou des élections ? Chaque jour la girouette qui indique la direction du

vent politique changerait d'un pôle à l'autre. Si bien qu'on avait fini par ne plus s'en préoccuper ; mais voici que la girouette prend une immobilité suggestive et qu'elle reste tournée dans la direction des élections avec une persistance de mauvais augure.

Espérons que, quelque soit la perte à qui les électeurs donneront le pouvoir, ce parti sera assez dévoué aux intérêts du pays pour ne pas déranger toute notre organisation économique par une législation subversive. Toutes les affaires du pays sont basées sur la protection et s'il fallait y substituer le libre échange, ce serait une révolution complète ; or une révolution ne se fait pas sans produire des sacrifices, des ruines, des désastres, dont les producteurs, c'est-à-dire la partie vivace de la population, la force active du pays, seraient les premiers à souffrir.

Dans tous les cas, s'il doit y avoir des élections, qu'elles se fassent au plus vite afin que l'on sache au plus vite à quoi s'en tenir et que l'on arrange ses affaires en conséquence.

Alcalis.—Pas de changement à signaler dans le marché des potasses. Nous cotons : potasses premières \$4.00 à \$4.05; de secondes \$3.70 à \$3.75 ; perlasses \$6.10.

Bois de construction.—Le marché aux scieries, est bien tranquille et les exportateurs ne comptent guère sur une reprise sérieuse pour ce printemps. A part les ventes faites de bonne heure en janvier en Angleterre, les transactions faites à l'étranger ont été faibles. Les Etats-Unis ne paraissent pas en mesure d'acheter beaucoup.

Aux clos de la ville il ne se fait que des affaires de détail. Les prix se maintiennent tout tranquillement.

Charbon et bois de chauffage.—Encore aucune décision parmi le commerce de gros, au sujet des prix du charbon dur au printemps.

Le bois de chauffage est en ce moment encore assez abondant.

Cuir et peaux.—Malgré la tranquillité de l'industrie de la chaussure, les tanneurs, surtout ceux d'Ontario, paraissent bien décidés à tenir fermes les prix qu'ils ont réussi à faire accepter. Nous espérons que les tanneurs de Québec feront également bonne contenance, au moins aussi longtemps que les peaux vertes leur coûteront aussi cher.

Les peaux vertes restent fermes avec bonne demande, à 5c pour No 1, 4c pour No 2, et 3c pour No 3 ; se vendant aux tanneurs 6c, 5c et 4c. Les peaux lourdes valent de 5½c à 6½c, les veaux 5c, les moutons de 60c à 70c, et les agneaux du printemps, 10c.

Draps et nouveautés.—Le gros n'a pas eu beaucoup de ventes, cette semaine, cependant le mouvement se maintient à un niveau supérieur à celui de l'année dernière, au moins pour ce qui regarde les ventes à la campagne. A la ville, les affaires sont encore très légères. La température est encore trop froide pour que la vente des marchandises du printemps, chez les détailliers, prennent quelque activité.

Épiceries.—La demande en épiceries est modérée et il n'y a presque rien à dire de nouveau sur les différents articles de ce commerce qui offrent cependant d'habitude tant de matière à commentaires. Les sucres sont calmes, avec un ton un peu plus ferme, mais toujours à bon marché. Les mélasses sont fermes; les conserves alimentaires sont tranquilles et les fruits secs également.

Fers, ferronneries et métaux.—Ce marché est des plus tranquilles. C'est là surtout qu'un changement de politique douanière occasionnerait une révolution. Aussi tout le monde se contente de suivre le courant de la demande journalière, personne n'ose acheter pour l'été prochain.

Huiles, peintures et vernis.—Rien de changé dans cette ligne, sauf que l'essence de térébenthine est encore en hausse, à 55c et haussera encore probablement avant peu.

Produits Chimiques.—On signale une nouvelle hausse en Angleterre, de £2. 10s par tonne sur la glycérine.

Salaisons.—Les affaires en lard salé sont assez actives en gros, avec une tendance assez marquée à la hausse. Le saindoux également est ferme.

Le tribunal de première instance du département de la Seine vient de rendre son jugement dans la poursuite de la Compagnie Générale d'Assurances contre la Mutual Life de New-York. La compagnie américaine a été condamnée à 25,000 francs de dommages intérêts, pour concurrence déloyale.

Les compagnies d'assurances à Toronto ont augmenté leur tarif de 25 p. c. Cette augmentation sera maintenue tant que la ville n'aura pas mis son service de protection contre l'incendie sur un pied satisfaisant. Depuis un mois, trois incendies y ont causé des dommages pour près de \$2,000,000.

Les prochaines ventes de fourrures, à Londres, commencent le 18 mars. C. M. Lampson & Co, offrent en vente 700 peaux de loups marins, 65,000 peaux de renards roux, 3,600 de renards bleus, 1,400 de renards argentés, 5,000 de renards barrés ; 1,200 de loutres de mer, 5,000 de loutres, 5,000 de martes, 6,000 de castors et 7,500 peaux d'ours.

L'on a fait énormément de bruit à propos de la destruction des phoques à fourrures dans la mer de Behring, destruction qui a failli soulever un conflit sérieux entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, il y a deux ans. Les deux pays directement intéressés ont fini par s'entendre en vue de protéger ces précieux mammifères marins, qui ne semblaient plus guère trouver de refuge que dans les régions arctiques.

Or, une petite expédition faite vers le Pôle Sud et composée de quatre baleiniers vient de révéler l'existence d'incompréhensibles troupeaux de phoques à fourrure dans les régions polaires antarctiques, de sorte que si les précieuses fourrures qu'on tire surtout de la mer de Behring venaient à manquer, comme les Américains s'étaient tant plu à l'annoncer pour motiver leurs réclamations contre les pêcheurs canadiens, l'on pourrait se rabattre sur celles qu'on pourra obtenir en quantités considérables dans les mers situées au Sud de la Nouvelle-Zélande. Et, en effet, l'un de ces baleiniers seul a pu capturer jusqu'au nombre incroyable de 4,300 phoques et les transporter à son bord. Cette capture a eu lieu à l'Est de la Terre de Joinville, que l'amiral Dumont-Durville avait découverte en 1838. On a même passé tout près de ce qu'un autre grand navigateur, Sir James Ross, avait appelé le Monument de Durville, et qui ressemble à un vaste phare couvert de neige s'élevant sur une côte relativement basse.

Revue des Marchés

Montréal 21 mars 1895.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express de lundi, dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais, dit : " Pendant la semaine, les blés anglais ont haussé de 6 à 8d. Les blés étrangers ont été fermes pour les bons roux et faibles pour les blancs. Les roux d'Amérique ont été en hausse de 9d. le roux d'hiver est coté 22s. 6d. le Duluth dur, 25s. 9d. et le manitoba No 1, 24s. 9d. Le maïs rond a haussé de 6d ; celui d'Amérique est coté 21s. L'orge et les pois sont en hausse de 6d. L'avoine est tranquille. Aujourd'hui, la hausse se maintient ; les blés anglais et étrangers sont en hausse de 3d. avec bonne demande. Les farines de Londres sont en hausse de 6d et celles d'Amérique de 3d. Les orges et seigles moulus sont en hausse de 6d. L'avoine est terne. Les pois et les haricots sont en faveur des acheteurs."

Les dernières dépêches reçues par le câble à la Chambre de Commerce cotent comme suit le marché des chargements en Angleterre ; " Blé à la côte, tranquille ; en route, plus faible. Marchés anglais de province, tranquilles mais soutenus. Mais à la côte, tranquille ; en route, plus facile. Blé à Liverpool, livrable, soutenu, en petite demande ; à livrer, ferme à 4s 8½d sur mars et avril ; 4s 9½d sur mai ; 4s 9½d sur juin et juillet. Mais livrable ferme, en petite demande ; à livrer, soutenu à 4s 2½d sur mars et avril ; 4s 2½d sur mai et juin et 4s 2½d sur juillet et août. Farines de Minneapolis, first bakers, 16s 3d. Marchés français de province, tranquilles."

On explique que les blés et maïs à livrer sont plus chers que les stocks disponibles, parce que les cultivateurs anglais font en ce moment de fortes livraisons.

" Ces livraisons, écrit un correspondant, ne sont cependant pas influencées par la hausse ; c'est l'approche du terme où il faut payer les fermages et le fait que le fermier n'a rien autre chose à faire qu'à battre son grain qui a fait augmenter les livraisons. Après ce mois, ou même avant la fin du mois, les blés anglais deviendront plus rares qu'ils n'ont été depuis plusieurs semaines. Jusqu'aux pommes de terre qui sont plus chères que le blé ; elles se vendaient autrefois à la moitié ou au tiers du prix du blé, tandis que, aujourd'hui, les pommes de terre valent de 5s à 6s par quintal et le blé environ 5s. Hier, les pommes de terre communes se vendaient en gros à Liverpool de 105s à 110s par tonne, tandis que, l'année dernière elles ne valaient que de 60 à 70s. Pour livraison en avril, on a vendu des pommes de terre jusqu'à £7 la tonne."

Le Marché français du 2 mars, dit : " Les conditions météorologiques se sont modifiées cette semaine d'une manière assez sensible : à des froids interrompus et exceptionnels, a succédé une période de jours moins durs. Mais il ne s'est pas produit jusqu'ici, du moins dans une bonne partie de la France, un dégel véritable et complet. On subit, au contraire, une série de gelées et de dégels successifs, qui valent peut-être moins qu'un froid constant ; la neige ayant disparu et la terre étant très humide, les plantes sont atteintes directement

par la glace ; c'est pour les jeunes céréales et les plantes fourragères une mauvaise situation. Aussi, dans certaines régions, les cultivateurs commencent à redouter les effets de ces phénomènes, principalement pour les blés semés tardivement et pour les avoines d'hiver, dont la vigueur, et par suite la force de résistance, est plus restreinte. Les mêmes inquiétudes se manifestent à l'égard des plantes fourragères annuelles, trèfle incarnant, vesces, etc... et même parfois des jeunes prairies artificielles.

Toutefois, on ne pourra se rendre un compte exact des effets de la saison, qu'après le dégel complet, qui paraît devoir se faire attendre encore pendant quelque temps. Mais un fait est acquis c'est qu'aucune semaille n'a été effectuée en janvier ni février et que, par conséquent, les travaux de préparation des terres pour les semailles de printemps sont retardés dans des proportions assez considérables.

En blé, les marchés de l'intérieur ont été mieux approvisionnés cette semaine, car le dégel partiel a rendu les ventes plus praticables ; mais ces approvisionnements n'ont encore que très peu d'importance et la culture ne veut vendre qu'avec de la hausse ; elle se refuse obstinément à la baisse.

C'est ainsi que mercredi dernier, à la réunion hebdomadaire du marché libre, il ne s'est presque rien traité, quoique la demande de la meunerie était assez suivie, en raison de la reprise de la fabrication, interrompue par les gelées des rivières, mais les détenteurs avaient des prétentions tellement élevées, qu'on n'a pu s'entendre. Les cours se sont établis en hausse de 50 centimes en moyenne sur le marché précédent.

Les affaires en blés étrangers sont à peu près nulles ; les prix sont fermes sur nos ports de la Manche et de l'Océan. Le marché de Marseille a été plus soutenu que les précédentes : les transactions auraient pu être plus importantes qu'elles ne l'ont été, si les vendeurs avaient pu consentir aux réductions demandées par les acheteurs : les blés Ghirkas russes se sont vendus 12 fr. les 100 kilos, en entrepôt.

Dans un numéro plus récent, dont un résumé est transmis par le câble, le même journal dit qu'il est à peu près certain que les récoltes en terre ont été plus ou moins endommagées par la succession des gelées et des dégels.

Le Fermier Français dit qu'il a reçu de nombreuses plaintes à propos du dommage causé par la gelée ; mais il croit que ces dommages sont limités aux terres légères.

L'Echo Agricole constate que les semailles du printemps ne peuvent plus se faire et, comme celles de l'automne n'ont pas pu être complétées, il faudra compter sur une réduction des superficies ensemencées en blé.

Le Bulletin des Halles donne exactement la même note.

De sorte qu'il faut baser désormais ses calculs sur une récolte moindre que l'année dernière en France, et, conséquemment, sur des importations plus considérables par ce pays.

Aux Etats-Unis, le blé, en spéculation est monté un moment à 58c. sur mai, à Chicago ; puis il a baissé tranquillement, par fraction et il clôture un peu en dessous des cours de la semaine dernière.

Les cours du blé disponible sont à New-York, No 2 roux, 60½ à 60½ en élé-

vateurs, 62c à flot. A Chicago, No 2 du printemps, 57½ à 61½c. A Duluth, No 1 dur, 61½c. A Toledo, No 2 roux, 58c. A St-Louis, No 2 roux, 54½c.

Les cours de clôture des principaux marchés de spéculation ont été : Chicago, sur mars, 54½c ; sur mai, 55½c ; sur juillet, 56½c New-York, sur mars, 60½c ; sur mai, 60½c sur juillet, 61c.

Le maïs et l'avoine sont en hausse à Chicago.

Au Manitoba, le marché du blé est terne ; la plus grande partie du blé qui n'appartient pas aux meuniers, coûte plus cher que les acheteurs ne veulent payer, mais ce qui en reste ainsi disponible et peu de chose. Les cotes, pour livraison en mai à Fort William, à flot, sont nominalement de 65 à 66c. On paie 52c à la campagne pour le blé livré à une station de chemin de fer.

Le marché de Toronto est tranquille. On offre de 63 à 65c pour du blé d'hiver, dans l'ouest ; sur le G. T. R., les offres sont de 61 à 62c. On demande 84c pour le blé dur de Manitoba, frets de Toronto. Les détenteurs de pois demandent 60c et les exportateurs offrent 58½c. Des ventes pour la consommation domestique ont été faites à 60c. Des chars d'avoine blanche ont été vendus dans l'ouest à 35½ et même à 36c. En gare à Toronto on en demande 38½ et 39c. Pour l'orge à moulée, la demande est bonne ; on la cote, en gare, de 44 à 45c.

A Montréal, il se fait encore des ventes de blé de Manitoba en élévateurs aux meuniers d'Ontario ; la dernière vente a été faite nous dit-on, à un prix équivalent à 85c à Toronto.

L'avoine est encore ferme mais la demande n'est peut-être pas aussi active. La hausse et, probablement aussi le meilleur état des chemins, a permis de faire des livraisons et le stock en élévateurs a augmenté de 10,000 minots la semaine dernière. La situation est telle que si l'on veut forcer la vente, on sera obligé d'accepter 41½c. pour l'avoine No 2 d'Ontario, en élévateurs ; mais que l'acheteur qui a besoin de la marchandise devra payer 42c. Il est évident que, au prix où elle se vend dans l'ouest d'Ontario, on ne peut faire venir d'avoine No 2 ici au-dessous de 42c.

Les pois ne donnent lieu encore à aucune affaire ici ; cependant, les prix, montant dans le Haut Canada, se tiennent fermes à Montréal et l'on cote, nominalement, de 74 à 75c par 66 livres en élévateurs. Ils sont cotés à Liverpool, par le câble, à 5s par 100 lbs.

L'orge à moulée est en bonne demande ; elle se vend, en petits lots, de 50 à 52c par 48 lbs ; en gros, elle n'a pas de cote, vu qu'elle ne donne lieu à aucune affaire.

Le sarrasin est négligé, d'ailleurs, il n'y en a presque pas sur le marché.

Les farines de blé sont fermes avec demande plus active, causée par la hausse sur le blé, et aussi, pour profiter des derniers chemins d'hiver à la campagne.

Rien de changé non plus aux prix des farines d'avoine et des issues de blé.

Nous cotons en gros

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 62
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 62
Blé du printemps " No 2.	0 61 à 0 62
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 84 à 0 85
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 41 à 0 42
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00

Blé d'inde, droits payés	0 00 à 0 60
Pois, No 1.....	0 00 à 0 00
Pois, No 2.....	0 74 à 0 75
Orge, par minot.....	0 50 à 0 51
Sarrazin, par 50 lbs	0 47 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 54 à 0 55

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 50 à 3 75
Patente du printemps	3 75 à 3 90
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	2 85 à 3 00
Extra.....	2 60 à 2 75
Superfine	2 45 à 2 55
Forte de boulanger (cité).....	3 75 à 0 00
Forte du Manitoba.....	3 60 à 3 75

EN SACS D'ONTARIO

Medium	\$1 50 à 1 60
Superfine	1 25 à 1 30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 15 à 4 20
Farine d'avoine granulée, en barils	4 30 à 4 35
Aoine roulée en barils.....	4 15 à 4 20

MARCHÉ DE DÉTAIL

Beaucoup de cultivateurs, mardi, sur la place Jacques Cartier, avec du grain à vendre. La demande était bonne et les prix ont été fermes. On a payé l'avoine de 90c à \$1.00 la poche, et le sarrazin \$1.10 la poche. Les pois ont été vendus à 80c le minot pour les No 2, et de 90c à \$1.00 pour les pois cuisants.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de \$1.00 à \$1.05 par 80 livres.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 80c par minot, et le blanc 85c par 60 lbs.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 90 à \$1.00 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool : " Comme quelques vapeurs sont arrêtés par les glaces, les arrivages du continent n'ont été que modérés. La demande a été tranquille, mais les arrivages nouveaux prêts à livrer mardi ont obtenu de pleins prix. Les qualités secondaires et les lots restés de la semaine précédente ont été lents. Les beurres en quarts de Hambourg ont été en bonne demande, mais les prix sont plus faciles. Il n'arrive encore que très peu de beurre frais d'Irlande et les prix en sont nominaux. On cote : Danois extra fancy, 94 à 98s ; do. second choix, 90 à 93s ; Hambourg, 88 à 90s. Irlande, nominal."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre frais qui arrive en tout petits lots, s'écoule très facilement à des prix fermes ; mais il n'y en a pas assez pour la demande et les commerçants en profitent pour écouler leurs stocks de beurreries d'automne et d'été. Pour le beurre frais et les premières qualités de beurre d'octobre et novembre, les prix pour les détailliers sont de 21 à 22c. Des beurres d'août et de septembre font jusqu'à 20c, mais pour le reste, il n'y a pas de prix. On en obtient ce qu'on peut et on ne refuse pas une offre.

Pas de township frais de choix sur le marché. Le vieux se vend de 16 à 17c. Le beurre de l'ouest, en rouleaux, vaut de 14 à 16c ; et en tinettes, de 10 à 12c environ.

FROMAGÉ

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "Les nouvelles du Canada étant plus fermes et les stocks diminuant, la demande a repris de l'activité et on a eu quelque difficulté à remplir les commandes, car beaucoup de détenteurs ne veulent pas montrer leurs meilleurs lots. Les cours ici sont en dessous de ce que coûterait le fromage c. i. f. et l'on croit généralement que tout sera écoulé à des prix plus élevés. Le marché clôture ferme. Nous cotons: septembre, extra choix, blanc, 50s, coloré 51 à 52s; fromage d'été, 47 à 47s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le câble cote 49s 6d à 51s; et le marché local, sous l'influence de la hausse en Angleterre, s'empresse d'expédier le peu de stock qui lui reste. On calcule qu'il ne reste guère ici que 20,000 meules et cette quantité sera absorbée en quelques semaines sans la moindre difficulté. Le marché sera donc parfaitement libre pour les premiers arrivages qui seront ici au commencement de mai.

Les commerçants vendent aux détaillleurs de 10 à 10½c.

ŒUFS

Le marché n'a pas beaucoup baissé depuis notre dernier numéro, le temps se maintenant assez froid et la demande étant suffisante pour absorber au jour le jour tout ce qui arrive en œufs frais. Le prix actuel, pour les épiciers est de 15 à 16c la douzaine.

FRUITS

Marché tranquille; petite demande de la consommation et prix soutenus.

GRAINES

Le marché des graines de semences est actif; les maisons de gros reçoivent de nombreuses demandes de la campagne. On cote:

Graine de mil No 1	\$3.00 à \$3.25
" No 2	2.75 à 3.00
Trèfle.....	11.50 à 12.50
Alsike.....	10.50 à 11.50
Haricots (fèves).....	1.40 à 1.50
Pois.....	0.70 à 0.80

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre sont toujours fermes. On demande aujourd'hui, au char de 54 à 55c la poche de 90 lbs, au détail on vend de 65 à 70c.

A Boston on cote:

Hébrons, le minot.....	de 60 à 65c
Roses, le minot.....	de 65 à 70c
White Stars et Burbanks.....	de 00 à 60c
Rouges du Dakota.....	de 00 à 60c
De l'île de P. E.....	de 00 à 60c

FÈVES ET POIS

Les fèves sont plus chères et se vendent de \$1.65 à \$1.75 par 60 livres. Les pois cuisants valent de 80 à 85c par 60 lbs.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$14 00 à \$15 00
Choix à fancy en petites balles.....	13 00 à 14 00
Beau à bon.....	11 00 à 12 00
Pauvre à ordinaire.....	10 00 à 11 00
Mêlé.....	10 00 à 11 50
Paille de seigle.....	11 50 à 12 00
" d'avoine.....	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine 243 chars de foin et 17 chars de paille; semaine précédente 260 chars de foin et 17 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 25 chars étaient en transit pour l'exportation.

Il n'y a rien de spécial à noter dans le marché au foin qui est absolument dans la même condition que les semaines précédentes. Les arrivages ne sont pas excessifs et la demande n'est pas active. Il y a encore de forts stocks invendus dont les détenteurs voudraient bien se débarrasser. Il n'y a pas beaucoup de foin de premier choix et lorsqu'il en arrive quelques chars, on peut facilement les vendre au plein prix. Mais les foins communs encombrant le marché et il faut souvent, pour les vendre, consentir à des réductions.

La paille de seigle est ferme avec de légers arrivages.

A Montréal, le marché du foin pressé est tout à fait terne. A la campagne, on achète pour l'exportation aux prix de \$4.50 à \$5.00 pour No2, \$5.75 à \$6.25 pour No1.

Le marché de détail est tranquille.

mais avec des prix très fermes pour le son, le gru et la moulée.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 50 à 9 00
do do No 2 do.....	8 00 à 7 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	3 50 à 4 50
Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do.....	00 00 à 22 00
do No 2, do.....	00 00 à 21 00
Gru blanc do.....	00 00 à 22 50
do No 2, do.....	00 00 à 21 50
do No 3, do.....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do.....	19 50 à 20 50
do (Ontario) do.....	20 50 à 21 50
do au char.....	18 50 à 20 50
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs.....	1 70 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est

Bêtes à cornes.....	350
Moutons et Agneaux.....	30
Veaux.....	100

Bétail pour exportation la lb. 3½ à 4½c
 " de boucherie, 1re qual. " 3½ à 4c
 " " 2e " " 2 à 3c
 Moutons, exportation..... " 3½ à 4½c
 " de boucherie..... " 3 à 4c
 Agneaux..... " 4 à 4½c
 Veaux..... la tête \$2.00 à \$10 00
 Porcs gras, sur pied, les 100 lbs. \$4.60 à \$4.75.

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE. — Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

La première vente aux enchères de vins d'Australie a eu lieu, à Londres, il y a quelques jours. Les clarets et les hocks ont rapporté de 50 à 94c le gallon; les Bourgogne et les Muscadins ont monté jusqu'à \$1.31. Ces prix sont très satisfaisants si on les compare à ceux que rapportent les vins de Californie que l'on paie de 25 à 30c le gallon à New-York et dont 4,000,000 de gallons viennent d'être vendus à San Francisco à 12½c le gallon.

La Société Artistique Canadienne

BUREAUX

1866 Rue Sainte-Catherine, Montréal

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL - - \$50,000.00

I PRIX de \$1,000.00 I PRIX de \$400.00
I PRIX de \$150 00.

Et **2848** autres prix variant de \$1.00 à \$50.00 sont distribués **TOUS LES 15 JOURS.**

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Mentionnez "La Société Artistique Canadienne" quand vous achetez vos billets. Billets envoyés dans toutes les parties du pays sur réception du prix et d'un timbre.

ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES POUR LA CAMPAGNE.

25 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

DANS LE COMMERCE DE

GRAINES DE SEMENCE

Nous offrons au commerce et cercles agricoles par lots de char ou par n'importe quelle quantité le plus bel assortiment de graines de Mil, Trèfle, Blé, Orge, Avoine, Pois, Lentilles, etc., etc. Termes faciles de paiement.

Ecrivez pour nos prix et demandez nos échantillons avant d'acheter.

JOSEPH WARD & CO.,

321 à 327 Rue des Commissaires, Montréal.

TRADE MARK
L.S.L.

(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL du Texas.**Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.**

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1895.

Janvier 12.

Mars 9.

Mai 11.

Juillet, 13.

Septembre 14

Novembre 9.

Février 9.

Avril 13

Juin 3.

Aout 10.

Octobre 12.

Décembre 14.

PRIX CAPITAL \$75,000**PRIX DES BILLETS.**

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;

Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;

Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs : Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez ; que le billet soit signé par E. J. Demarest, Président ; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villéré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, *excepté* les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : E. J. DEMAREST,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, U. A.

Care Central America Express.

PORT TAMPA CITY,

Florida.

AVIS SPECIAL.

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelques lieux que ce soit aux Etats-Unis.

La liste officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands-Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

N. F. & V. GUERTIN . . .**IMPRIMEURS**

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732 . . . LIVRES BLANCS

19 Rue St-Jacques

SOLICITEZ VOS COMMANDES
DANS LE PREMIER ORDRE

PRIX MODERES

**Agence générale de la "Grande Chartreuse"
au Canada.**

Nous apprenons que M. G. N. Ducharme, un des directeurs de la compagnie d'Approvisionnements Alimentaires de Montréal, et M. Alfred Vidal, directeur-gérant de la même compagnie, de retour d'Europe, ont signé, lors de leur séjour en France, avec le Révérend Père procureur de la Grande Chartreuse, un contrat conférant à la compagnie d'Approvisionnements l'agence des produits de "La Grande Chartreuse."

Les produits du couvent de la Grande Chartreuse comprennent :

Les liqueurs de chartreuse blanche, jaune et verte. L'élixir et le spécifique dentifrice.

Nous profitons de cette circonstance pour rectifier l'erreur assez généralement répandue dans le public et qui consiste à laisser croire que toute liqueur jaune ou verte est une chartreuse. Il y a autant de différence entre les véritables liqueurs de la Grande Chartreuse et les imitations, qu'entre le jour et la nuit. D'ailleurs, on ne peut s'y tromper. Les liqueurs de la Grande Chartreuse sont les seules liqueurs qui puissent porter sur leur étiquette le mot "Chartreuse" incrusté également dans le verre. C'est donc au consommateur à exiger la véritable bouteille.

Ces liqueurs sont fabriquées exclusivement par les révérends Pères Chartreux avec de vieilles eaux-de-vie pur vin, et des distillations composées d'herbes spéciales qui en font les véritables liqueurs digestives et toniques renommées dans le monde entier.

L'élixir et le spécifique dentifrice, moins connus, surtout le dernier, sont des produits précieux et fabriqués dans les mêmes conditions et avec le plus grand soin.

Nous engageons vivement la Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires à faire apprécier dans sa clientèle les produits d'une aussi belle agence, de concurrence avec ceux soi-disant monastiques n'offrant aucune garantie et qui n'ont de religieux que le nom.

On a trouvé plus de 400 diamants dans les ruines de Babylone. Plusieurs de ces pierres sont à l'état brut, mais la plupart sont polies sur une ou deux faces seulement.

L'électricité transmise d'un pays à un autre peut-elle être soumise à un droit de douane ? Et, si la réponse est affirmative, comment imposer ce droit et comment le percevoir ? Voilà ce que l'on se demande, au ministère des douanes, à Ottawa, à propos de l'immense usine électrique que l'on est en train de monter à Niagara Falls, et qui devra fournir lumière et pouvoir moteur au Canada et aux Etats-Unis.

Il est question de construire à Chicago des trottoirs élevés d'un étage, au dessus de ceux qui sont au niveau de la rue. Cette innovation permettrait d'avoir deux magasins par maison, l'un au dessus de l'autre ; en outre, le trottoir supérieur tiendrait celui de dessous à couvert par la pluie et la neige, sans compter l'avantage de faciliter la circulation dans les rues où la foule est aujourd'hui si compacte.

Renseignements Commerciaux**PROVINCE DE QUEBEC****DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Montréal.—G. A. Holland & Son, marchandises de fantaisie.

Alex. Nelson & Co., fourrures en gros.

J. H. Blumenthal & Sons, confections.

Jos. Lafrenière & Cie., eau minérale.

Lavoie & Vimann, fourrures.

Roy et St-Auin, plombiers.

Roy & Cie., Palace Théâtre.

Chauvin & Cie., foin.

Jasmin & Vallières, nouveautés.

Laporte, Martin & Cie, épiciers en gros.

Coaticooke.—Bankrupt Stock Co. (Ltd)

Dudswell.—J. D. Gauthier & Cie., restaurant.

Iberville.—Regnier & Frère, épiciers.

Sherbrooke.—Allard & Cie., bouchers.

St Henri de Montréal.—Goyette & Vaillancourt, maçons.

Québec.—Tanguay & Cie., nouveautés.

Yamaska.—Desjarlais & Frère, boulangers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Beker & Farewell, ingénieurs ; Rodolphe G. Beker et Alex. N. Farewell.

De la Barre, Corbeil & Cie, vins et liqueurs ; Raoul De la Barre, Arthur H. Durand et Hormidas Corbeil.

Dorval & Fullum, relieurs ; Jos. A. Dorval et George J. Fullum.

Alex. Nelson & Co., fourrures en gros ; Alex. Nelson, Michael Hulbig et Edward P. Gordon.

The Steamboat Advertising Co. ; George Christopher Huttemeyer, Charles R. G. Johnson et James M. McCarthy.

G. A. Holland & Son, marchandises de fantaisie ; Charles C. Holland, seul.

Inglis, Campbell & Co., importateurs ; Esther M. Scott, épouse de John C. Campbell, gérant, et R. J. Inglis, commanditaire pour \$3,000 jusqu'au 22 janv. 1905.

Canada Gold & Silver Plating Co. ; Jos. Fluke et Barthélémy Gaffney.

Corbeil & Léveillé, fabricants de portes et châssis ; Zotique Corbeil et Isaïe G. Léveillé.

Favreau & Leblanc, machinistes ; Louis Favreau et Jos. Leblanc.

John Glenny & Oie., peintres ; John & Thos. Glenny.

Lewis & McVeigh, exportateurs de fromage ; Chas W. Lewis et Lester McVeigh.

Vallée & Drake, Alphonse Vallée et John Drake.

Dusseau, Mathieu & Cie., commerçants ; George Dusseau et Zotique Mathieu.

The Foresters Publishing Co.

W. & F. Lanouette & Cie., selliers ; Félix & Wincelas Lanouette.

S. Richardson, commerçant ; Rose Lalonde, épouse de Stanislas Richardson, seule.

Venne & Malo, vins et liqueurs ; Eugène Venne et Emilien Malo.

Brunet, O'Donoghue & Cie, agents de bicycles ; Jos. Brunet, Henry O'Donoghue et Alexandre Coutlée.

Jasmin & Vallière, nouveautés ; A. J. Vallières, seul.

H. P. Labelle & Cie., commerçants ; Joseph Duchesneau, épouse de H. P. Labelle, seule.

Laporte, Martin & Cie, épiciers en gros ; Hormidas Laporte, J. B. A. Martin, J. O. Boucher, Joseph Ethier et L. A. Delorme.

Coaticook.—D. C. Francœur & Sons, mag. gnl. ; D. C. Francœur, Hector Francœur et Arthur Francœur.

Dudswell.—J. D. Gauthier & Cie., restaurant ; Margaret E. Griffin, seule.

Québec.—Dauteuil & Lacombe, confections ; Pierre A. Dauteuil et Alexandre Lacombe.

Kerr & Légaré, peintres ; David Kerr et Ignace Légaré.

St Hyacinthe.—L. Guertin & Cie, restaurant ; Alma Vignault, épouse de Léopold Guertin, seule.

FONDS A VENDRE

Vaudreuil Station.—D. Vinet, boulanger.

FONDS VENDUS

St-Louis Mile End.—J. B. Brunet, épiciers.

St-Eustache.—J. Urgel Paquin, mag. gnl. ; à 79c.

Sherbrooke.—R. W. Darby, fruits etc. ; à J. Milford & Son.

INCENDIES

Montréal.—Holmes Electric Protec. Co.

Québec.—Alfred Goulet, restaurant ; assuré.

DÉCÈS.

Montréal.—Chas. Lacaille & Cie, épiciers en gro. ; Gustave Lacaille, décédé.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Montréal.—E. C. Bowles, plombier.

L. Desrosiers, thés, etc.

E. Lepage, nouveautés.

A. Z. St Jean, épiciers.

H. Thibault, chaussures.

A. Granger, nouveautés.

J. Turcot, nouveautés.

French Village.—Ernest Benoit, sellier.

Stanbridge.—A. D. Kennedy, tailleur.

Avoca.—Geo. McGowan, mag. gnl.

Victoriaville.—R. Bourque, bijoutier.

Sweetsburg.—O Galer, tailleur.

Sherbrooke.—John Milford & Son pâtisiers.

St-Louis Mile End.—J. A. Dupas, épiciers.

St-Henri de Montréal.—Mathilda Rosenthal, modiste.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Montréal.—Madame Marie Lucrèce Eulalie Gagnon, épouse de M. Joseph LeFebvre, commerçant.

Mme Lollah Maria Stoddard épouse de Francis McCaffrey, commerçant.

St Félix du Cap Rouge.—Mme Philomène Hamel épouse de Napoléon Piché dit Delisle, boucher.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Huntingdon.—Boyd & Co, le 30 mars
G. W. Cornwall Co, le 30 mars.

Montréal.—The Standard Tea & Coffee Co, le 26 mars.

T. L. Clark, le 6 mars.

Bernard & Goulet, le 30 mars.

Deligny Boucher, le 1er avril.

H. Pelletier & Cie., le 2 avril.

St Germain de Grantham.—J. B. Lavallée, le 1er avril.

St Simon.—J. B. Cadoret, le 1er avril.

CURATEURS

East Angus.—Millier & Griffith à Louis Bernstein.

Montréal.—Chas. Desmarteau à Geo. Yon.

Ste-Flavie.—O. Jobin à Joseph Labbé

St Jean.—Kent & Turcotte à Victor Mailloux.

Alf. F. Gervais à D. H. & O. Langlois.

Jos. Lavoie à Chas. M. Hoadley.

St Nicholas.—Thos. Lawrence à F. X. Boyer.

St Sauveur.—D. Arcand à Chas. Martel.

CESSIONS

Montréal.—Léandre Beaucaire, épiciers ; à Bilodeau & Renaud.

Meredith & O'Brien, courtiers ; ass. le 26 mars.

H. O. Dubois & Cie, hôtel.

Albéroni Christin dit St Amour, couvreur ; ass. le 12 mars.

Wm. Jos. Delaney, épiciers ; ass. le 29 mars.

M. L. Landry, épiciers.

Rivière Bonaventure.—J. F. Poirier, mag. gnl.

Buckingham.—J. A. Bernardin, mag. gnl. ; à Lamarche & Olivier.

EN DIFFICULTÉS

Montréal.—George L. Duncan, chaussures ; vente par huissier.

A. Lavallée, entrepreneur.

G. Boivin & Cie., manufacturiers de chaussures ; en liquidation.

Antoine Crevier, boucher ; saisie.

Terrebonne.—F. X. Vaillancourt, chaussures.

CONCORDATS

Montréal.—J. B. Charest, ferronnerie ; obtenu du délai.

Jasmin & Vallières, nouveautés ; à 55c.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Toronto.—Benjamin & Frank, marchandises de fantaisie.

The Advocate Printing Co.

Athens.—Karley & Seymour, épiciers.

London.—George Riddle & Co., couvreurs en ardoise.

Thorold.—G. B. Darker & Co., nouveautés.

Stratford.—Bradshaw & White, meubliers et pompes funèbres.

Desboro.—Halliday & Bearman.

Warton.—Siemon & Hill, meubliers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Toronto.—Benjamin & Frank, marchandises de fantaisie ; Jennie Benjamin, seule.

The Advocate Printing Co. ; J. C. Clark, seul.

London.—George Riddle & Co., couvreurs en ardoise ; George Riddle, seul.

Desboro.—Fisher & Bearman.

Thorold.—G. B. Darker, nouveautés ; G. B. Darker, seul.

Stratford.—Bradshaw & White, meubliers et pompes funèbres ; Robert White, seul.

Warton.—Siemon & Bros Manufacturing Co., meubles.

FONDS A VENDRE

Toronto.—John Milne & Co., fournitures pour ameublement ; aux enchères le 27 mars.

Athens.—J. H. McLaughlin, mag. gnl. ; aux enchères le 30 mars.

Belleville.—J. Grant, chaussures.

Huffman & Co., hôtel.

St-Thomas.—Fred. Dogget, marbres ; aux enchères.

Longwood.—D. Nicolls, hôtel et mag. gnl.

Sunderland.—Thomas Fogg, hôtel.

Gananoque.—Fitzpatrick & Phillips, tailleurs.

Ottawa.—A. Ridout, tabacs ; aux enchères.

Wallaceburg.—Harvey Morris, bois de sciage ; aux enchères le 4 avril.



NOS ALIMENTS NATIONAUX

**Blé Roulé, Désseché Avoine Roulée, Déssechée,
Orge "Snow Flake," Roulée, Déssechée.**

En paquets de 2 lbs

2 doz. à la caisse

FARINE DE SARASIN PRÉPARÉE, en paquets de 2½ lbs—2 doz. à la caisse
en paquets de 5 lbs—1 doz. à la caisse

Ces marchandises sont sans égales et remplissent la demande pour des aliments d'une qualité supérieure pour le déjeuner.

Donnent SATISFACTION à vos pratiques,
AUGMENTENT votre COMMERCE,

Vous donnent un bon PROFIT.

C'est avec plaisir que nous envoyons nos échantillons, nos prix et tous les détails voulus.
Mentionnez "LE PRIX COURANT."
Les commandes par la malle reçoivent une attention immédiate.
Nous sollicitons votre commande.

RESULTATS :
**QUALITÉ,
SATISFACTION,
PRATIQUES,
PROFIT.**

The IRELAND NATIONAL FOOD CO'Y
MEUNIER ET FABRICANTS (Ltd)
D'Aliments pour le Dejeuner

Possédant les moulins du genre les plus grands, les plus complets et les plus modernes de tout le Dominion.

TORONTO Ont

Walkerton.—E. H. Sheffield, nouveautés.
Arnprior.—T. W. Fraser & Co., marchandises de fantaisie.
Whitby.—W. R. Howse, pharmacien.

FONDS VENDUS

Toronto.—W. H. Banfield & Co., machinistes; à Diamond Machinery & Tool Co.
Kingston.—J. O. Hardy & Co., nouveautés; à Mary E. Hardy à 55c.
Fullerton.—Pomeroy & Co., mag. gnl.; à 44c.
Arthur.—E. O. Magee, bijoutier; à Harry J. Clark.
Orono.—Annie Varcoe, mag. gnl.; à Miller A. Barfett.
St-Thomas.—McD. Fraser & Co., nouveautés.
Tilsonburg.—Geo. A. Maguire, nouveautés etc.
Parker.—J. W. Cragg, mag. gnl.; à J. Jackson.
Southwold.—Mme J. Ordish, mag. gnl.; à G. E. Annett.
Lindsay.—J. S. McCarthy, hôtel; F. P. Hinds, succ.
Niagara Falls.—Délia DeLacy, hôtel; à Jas. McRoy.
Fullarton.—Pomeroy & Co., mag. gnl.
Hespeler.—Thos. Hunt, hôtel; à Chas. Gildney.
Milton.—Wm. McPherson, meubles et pompes furèbres; à John Forrest.
Staples.—W. A. Maricle, mag. gnl.

INCENDIES

Lindsay.—The Sylvester Bros Manufacturing Co., instruments aratoires; assurée.
E Benson, marchandises de fantaisie.
Hurley & Brady, épiciers.
Hilton.—S. J. Pake, mag. gnl.
Beaverton.—G. H. Williamson, harnais.
Ottawa.—J. Lacroix, meublier; assuré.

DÉCÈS

Chestey.—McArthur Bros, carrossiers; A. McArthur, décédé.
McKellar.—S. & J. Armstrong, moulin; John Armstrong, décédé.
London West.—W. S. Greenway, fleuriste.
Deseronto.—Jas. Gault, écurie de louage.
Niagara Falls.—C. J. Flynn, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Ottawa.—W. Mooney, épicier.
Frankville.—Wm. Stratton, mag. gnl.

LIQUIDATIONS VOLONTAIRES

Toronto.—James A. Skinner & Co., vaisselle en gros.

CESSIONS

Toronto.—A. Cornwell, tailleur; à Henry Barber & Cie.
Hamilton.—Thos. A. Freeborn, charretier; à C. S. Scott.
Aurora.—John H. Ross, instruments aratoires; à T. H. Lennox.
Richard Ross, instruments aratoires; à T. H. Lennox.
Omamee.—Thos. A. McPherson, nouveautés, épicerie, etc.; à W. K. Doherty.
Galt.—E. Moorish, épicier; à C. S. Scott.
Maxville.—Duncan McKay, ferblantier; offre 40c.

Shakspeare.—Adam Falk, mag. gnl.; à J. P. Langley.
Walton.—J. P. Fisher, hôtel; à Chas. Hamilton.

EN DIFFICULTÉS

Toronto.—W. H. Bleasdel & Co., marchandises de fantaisie en gros, suspension de paiements.
Hamilton.—Robertson, Munroe & Co., laines en gros.
Brantford.—W. T. Wickham & Co., épiciers en gros; offrent 40c.

CONCORDATS

Pembroke.—Russell & Co., nouveautés; obtenu du délai.

NOUVELLE ECOSSE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Halifax.—Murdoch & McLellan.
Truro.—Carey & Stewart, tabacs.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Halifax.—Sarah E. Ward, seule.
Sydney.—McDonald, Hanrahan & Co., mag. gnl.; D. G. McDonald et E. C. Hanrahan.

FONDS A VENDRE

Truro.—McCurdy, Wilson & Hill, entrepreneurs; sur soumissions.

FONDS VENDUS

Great Village.—J. A. Hill, mag. gnl.; à Fulton & Smith.
Truro.—Archibald & Ross, épiciers; Archibald & Nelson, succ.

INCENDIES.

Halifax.—T. H. & W. F. Francis, chanteurs; assurés.

CESSIONS

Halifax.—Anthony F. Heckler, marchandises de fantaisie.
Jos. N. Verge, liqueurs.

NOUVEAU BRUNSWICK

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St-Jean.—J. J. Christie & Co., cuirs.
Edmundston.—Dougal Bros, ferblantiers.
Hampton.—B. & A. Smith, boulangers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

St-Jean.—J. J. Christie & Co., cuirs etc.; L. R. Morton, seul.
Woodstock.—Maritime Wrapper Co., papier d'emballage; Chas D. Dickinson, Chas T. Titus et John E. Dickinson.

FONDS VENDUS

Moncton.—J. J. Bourgeois, chaussures; à J. P. Breaun.
Hillsboro.—Mlle Viola Dobson, modiste; Delles F. & L. Bishop, succ.
St Jean.—Manks & Co., chapellerie et fourrures.

DÉCÈS

Collins Corner.—A. I. Keirstead, mag. gnl.
Connor.—Robert Connor, bois de sciage.
Wickham.—L. S. VanHart, mag. gnl.

EN DIFFICULTÉS

St-Jean.—Fairall & Smith, nouveautés; offrent 25c.

DÉCÈS

Hopewell Corner.—Silas Purdy, pharmacien.

CESSIONS

St-Jean.—Cyrus M. Read, thés, etc.

COLOMBIE ANGLAISE

FONDS A VENDRE

Vancouver.—Curtis & Newsome, ferronnerie.

FONDS VENDUS

Vancouver.—John C. Douglas, liqueurs; à Hopkick & Spence.
Victoria.—W. Walker, bois; à Rattray & Hall.
New Westminster.—R. P. Freeman & Co, nouveautés; à W. G. Gallister.

EN DIFFICULTÉS

Nelson.—Ascel Johnson, buvette; saisie.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
 No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.



Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, eu recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,

"Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES du Dr NEY."

"J'étais fort souffrant depuis 8 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 80 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continua de me faire souffrir."

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je rede vins un homme nouveau."

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE

St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

Franc par la malle sur réception du prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Bâtisse New York Life, chambre No 215. Montreal Telephone Bell No 815.

POLICES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Monsieur Philippe LaFerrière continue toujours à régler les polices d'Assurances sur la Vie. Des prêts aux meilleures conditions sont effectués sur les polices.

Heures de bureau : de midi à 1 heure et de 4 à 5 heures p. m. Correspondance sollicitée et strictement confidentielle. Boîte No 558 ou No 157 rue St-Jacques, Montréal.

La maison Laporte, Martin & Cie, épiciers en gros de cette ville, vient d'admettre deux nouveaux associés, ce sont Messrs Adhémar Delorme, comptable de la maison depuis 11 ans et Joseph Ethier, chef du département des ventes depuis 9 ans.

Nul doute que les affaires de cette maison, déjà si prospères, recevront une nouvelle impulsion, sous les efforts réunis des cinq associés qui la composent.

Nous prions nos lecteurs de remarquer dans nos colonnes d'annonces celle de la maison O. J. McIntyre & Co, articles de nouveautés et de fantaisie, rue St-Paul, Montréal. Ils trouveront chez ces Messieurs le plus bel assortiment possible de marchandises de fantaisie, dans les dernières nouveautés, qu'il soit possible de trouver en dehors de New-York, de ce côté de l'Atlantique. Et, ce qu'il y a de particulièrement intéressant pour nos abonnés, c'est que MM. O. J. McIntyre & Co, pour se tenir à la hauteur des circonstances, ont fait des prix tout spéciaux pour le commerce du printemps. Qu'on ne manque pas d'aller les voir, on a tout à y gagner.

LA PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY

La compagnie d'assurance fondée par M. Sheppard Homans, sur le plan le plus économique qui ait encore été mis en opération, sans porter atteinte à la sécurité des assurés, vient de publier le rapport de la vingtième année de ses opérations.

Ce rapport constate que, malgré le mauvais état des affaires aux Etats-Unis et au Canada, la société a fait des progrès très sensibles. Ses revenus ont

atteints, pendant l'année 1894, la somme de \$2,249,698.12, dont plus de \$2,150,000 provenant des primes. C'est une augmentation d'environ \$100,000 sur l'année précédente. Elle a payé à ses porteurs de polices \$1,427,818.32; et ses dépenses ont été de \$595,390.72, de sorte qu'elle a pu augmenter sa réserve de \$226,000. Ce résultat pendant une année de crise formidable, témoigne de la grande popularité dont jouit la société partout où elle est connue.

Nous serions heureux de la voir plus répandue parmi nos concitoyens qui apprécient plutôt le bon marché de la prime, que la perspective de dividendes plus ou moins élevés sur des primes plus fortes. Aussi nous félicitons le gérant de la société d'avoir choisi, pour travailler dans notre province, M. Emery Guilbault, dont l'activité ne saurait manquer de recueillir, pour la Provident Savings Life, une bonne clientèle parmi les Canadiens-français.

LA SUN LIFE

L'assemblée générale de la Compagnie d'Assurance "Sun Life," qui vient d'avoir lieu, dans le splendide édifice de la compagnie, constate une continuation des progrès réalisés par cette compagnie essentiellement canadienne.

Nous avons, il y a quelque temps, constaté par les rapports officiels, que la Sun Life était la compagnie canadienne qui avait souscrit le plus fort montant de nouvelles assurances en 1893. Or, en 1894, le montant de nouvelles assurances accuse une nouvelle augmentation de \$751,048.23. Son revenu s'est augmenté de \$133,000; son actif s'est accru de \$614,642.73 et sa réserve de \$530,000, et l'excédent de son actif sur son passif, de \$401,373.94.

Elle avait au 1er janvier 1895, des polices en cours pour \$31,528,569.74, soit une augmentation de \$3,728,813.23 sur 1894.

Ces chiffres parlent et proclament bien haut la popularité de la compagnie dans toutes les contrées où elle a étendu ses opérations, car elle ne s'est pas contentée de prendre la crème des assurances au Canada, elle a été faire concurrence, et une concurrence heureuse, aux vieilles compagnies européennes, en Angleterre, en France, en Belgique, sans parler des Etats-Unis.

Profitant de sa forte situation la Sun Life a voulu établir sa réserve suivant les calculs des actuaires à 4 p.c. au lieu de 4½ p.c. qui est la règle des calculs du département canadien des assurances, et elle reste encore avec un surplus d'actif considérable. Elle a aussi commencé l'émission d'une nouvelle police qui ne devient jamais périmée, la réserve de chaque prime payée pouvant être

appliquée, en cas de besoin, au paiement des primes que l'assuré ne pourrait payer ou négligerait de solder.

Nous souhaitons de tout cœur à la Sun Life une longue continuation de ses brillants succès.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

MORRIER & BERGERON,

Manufacturiers de chaussures, No 193 rue St-Urbain, Montréal, faillis.

Les soussignés vendront par encan public, en deux lots,

Mardi, le 26 Mars 1895, à 10 hrs a.m.,

sur les lieux, tout l'actif mobilier des dits faillis, savoir :

Lot No 1—Un lot de cuir, marchandises en voie de confection, fournitures, etc. \$1003.03
Machineries, outillage, formes, etc. 1336 40
\$2344.43

Lot No 2—Dettes de livres suivant liste 887.52

\$3231.95

La manufacture No 193 rue St-Urbain sera ouverte pour l'inspection, lundi, le 25 courant.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,

Comptable,

No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Temoignage, Irrefutable

Dyspepsie, Débilité, Consomption, etc.

Québec, 1er Mars 1893.

ANCHOR MEDICINE Co., Québec.

Messieurs—Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieuses du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BÉLANGER, Ptre,

Curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO'Y

QUÉBEC

Et à la succursale à Montréal,

No. 1626 rue Notre-Dame

Pompes

MACHINES & HYDRAULIQUES

(A VAPEUR ET AUTRES)

POUR TOUS LES BUTS....

NORTHEY CO'Y Ltd

TORONTO, ONT.

En leur écrivant, dites que vous avez vu cette annonce dans "LE PRIX COURANT."

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

Acton.

St-Amour Euclide.....Leggatt J. 112

Ancienne Lorette.

Robitaille Chs.....Girard P. 1500

Arthabaska.

Quesnel Aug., jr. et al.....Citizens Ins. Co. 166

Beauport.

Lefebvre Arthur.....Dugal F. de V. 114

Boucherville.

Birtz Athp.....Demers Dme D. et al 154

Cote St-Antoine.

Jackson Nellie L.....Deschamps J. B. 101

Dillarton.

Knight Prescott.....Leath D. es qual 692

Henryville.

Melvin Thos.....Dolan W. P. 130

Hull.

Rochon Alf. et al.....Walker W. H. 315

Lacolle.

Orr Dme Sarah.....Braithwait J. 1000

L'Auboriviere.

Gosselin André.....Demers G. 245

Louiseville.

Gravelle David.....Prevost Roméo 102

L'Assomption.

Filion J.....Banque Nationale 288

Maisonneuve

Finnigar Patrick.....O'Neil J. es qual 110

Montréal.

American Wringer Co.....Marsan Nap. 200

Bayard Ferd.....Laurent Dme E. et vir 10

Baudoin W. P.....Gagnon L. et al 178

Bell Andrew.....Quinn Dme Mary et vir 245

Berthiaume Frefflé.....Catell Pierre 1e cl 2e cl

Bouneau Louis.....Gillick Dme Kate 2e cl 2e cl

Bougie M.....Gougeon N. 2e cl 108

Brabant Adolphe.....Pilon J. B. 180

Cadioux L. N. et al.....Laviolette Hon. J. G. 239

Cadieux Timothy.....Cassidy Margaret 3060

Cie des Chars Urbain et al.....Laurent Phil. 2e cl 3000

Cité de Montréal.....Bernier Jos. 225

Clarke D. M.....Tyler Geo. 2-cl 191

Clement J.....Dechambault Dme L. 155

Cook W. J.....East Towns. Bk 110

Craven John R.....Renfrew G. R. 136

Daveluy Geo.....Cadioux Hubert Chs. 100

Décarv Adolphe.....Mtr. Loan & Mortg. Co. 50

Drotet G. A.....Walker Jas et al 127

Dugas Odilon.....Taillefer Aug. 184

Dugdale J. W.....Foisy T. G. F. 172

Fellay Ern. et al.....Malette Jos H. 10000

Fuller D. M. et al.....The East. Towns Bk (dommages) 10000

Gazette Printing Co.....Grose John A. 1e cl. 151

Griffin P.....Griffin Dme S. 147

Hamelin P. et al.....Cowan T. 3135

Howard L.....Glaugherson E. M. 45

James Wm.....Boyce Allan 249

King Tardy.....Morris Jas. 233

Labbe Jos. Oct.....Chouillou C. A. 255

Lalonde J. et al.....Bque Jacques-Cartier 1e cl. 758

Langevin Dme M. Vve Laundry Jos. Molinari A. & ux. 123

Larivière P. A.....Lewis A. E. 711

Lassiseraye Dme A. A.....Ouimet D. 141

Leduc Pierre A.....Donohue J. W. 179

Leroux D. et al.....Bque Jacq. Cartier 113

Lévy C. E.....Scott W. et al 243896

Lolan Annie.....Millaire Philéas 113

McDonnell Alex. et al.....Agnew Wm. et al 113

Meredith Robt. & O'Brien Jas. Quebec Bk. 243896

Mirault David.....Lafortune D. A. 113

Mongenais J. B. A.....Lambert Dme G. 1e cl. 114

Mount Ph. M. Jos.....Lamoureux, Alice C. 2e cl. 200

O'Malley John alias Yorkie et Brogan.....Miller John 229

Ouellette Etienne.....Sicotte K. J. Bte 100

Petelle J. Bte.....Chabot Jos 100

Porcheron J. D.....Robertson James 2e cl. 478

Provost Camille et al.....Poitras Denis 103

St-Jean F. X. et al.....Lavallee P. Oscar 110

Senécal André.....Cadioux H. C. et al. 59

Senécal André.....Brousseau Arsène 114

Senécal A. et al.....Denis Poitras 178

Soc. d'Opéra Français.....Legault David 175

Swanston Dme J. et al.....Hoobin Dme M. et vir 79

Thibault Nestor H.....The Rathburn Co. 1409

Trustees St. James Corp. of Method Church. Smith Geo. 5000

Vermotte Frs.....Pepin Deila 400

Wood John B.....Matheson John 107

Québec.

Levy Chs Ernest.....Scott Wm et al 141

Reid Jas & al.....Tanguay P 6000

Q. M. & C. Ry Co.....Gagnon F 185

Venner P. E.....Crépault Z 336

Sherbrooke.

Woodward Jas. D.....Windsor Hotel Co 125

Ste-Anne.

Tessier J. A. et al.....Lafèche H. 562

St-Blaise.

Morin Michel et al.....Lemieux J. L 500

Perron Modard.....Soc. P. Constr. d'Iberville 111

Ste-Brigide.

Boulet Damase.....Baker G. B. 220

Ste Croix.

Fortier Jos.....Fortier L 150

Ste-Cunégonde.

Marseille F.X. A.....Warren Rév.R.R. es-qual 160

Lalonde John et al.....Banq. Jacques-Cartier 233

St-Epiphane.

Beaulieu Bruno.....Thomas F. T 139

Caron Dme Elise.....Dionne Dme M 130

St François de Salles.

Archambault Théo.....Valiquette I 11244

St. Hyacinthe.

Harvey T. G. & Co.....Gagnon F 325

St-Jean.

Poutie Edouard & al.....Brousseau W 333

St Jérôme (Chicoutimi)

Néron Basile.....Leclerc C. et al 132

St-Léonard.

Martineau Damase.....Collerette Dme P. dit Bourguignon 901

St-Lin.

Bougie Maxime.....Gougeon Nap 2e cl

St-Raymond.

Larose Bernard.....Boivin J 125

St-Sébastien.

Lamoureux Julien.....Crédit Foncier F. C 7044

Ste-Scholastique.

Poirier J. B.....Labbe Geo H 140

St-Vincent de Paul.

Healey Michael et al.....Casgrain Hon. T. C. es-qual. 200

Wesmount.

Guyot Eugène.....Bruchési J 128

Rodden Richard.....Beauchamp J. J 270

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS.

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Boucherville.

Dubuc Caroline, Vve E. Birtz dit Desmar-teau.....Demers Dme D. et vir 1224

Coleraine.

Roberge Pierre.....Nutter & French 115

Dudswell.

Bell M. W.....Massey-Harris Co 1395

Farnham.

Priest Wm. H. et al.....Pike-River Mills Co. 5665

Joliette.

Cornellier C. A.....McEwan Neil 139

Lachine.

Blanchard Jos. et al.....Létang C. L. et al 402

Lachute.

Palliser Joseph.....Gazette Printing Co 164

Maskinongé.

Marchand Isaïe.....Houde T. E. et al. 131

Melbourne.

Lahaye Jos.....Aylmer H 447

Montréal

Andrews Wm M.....Jackson Hy. F 214

Beckham J. F.....Sadler Geo. W 171

Bowen F.....Union Bank of Can. 300

Brien Dme M. dit Desrocher.....Foster A. M 7420

Carli Ferd.....Dansereau Pierre 108

Cie Chars Urbains.....Tessier Henri 104

Cité de Montréal.....Bremner Alex 426

Cook W. J.....Marsan Sam. C 100

Dansereau Marie Ed.....Spindlo Thos 355

Delaney W. J.....Grace P. et al 126

Dextrase J. Bte.....Trust & Loan Co. of Can. 749

Dick Jas.....Kont A. L. et al. 109

Dixon Chs. Jas.....Berger Chs. 152

Énard Wm. et al.....Can. Bk. of Com. 6426

Farrell Jas.....Corcoran Dme M. et vir. 120

Fortier Jos. H.....Perreault Dme Luce 207

Gauthier Victor.....Shaw Rob. et al 313

Hébert Jos.....Hébert Ant 2156

Héty Jos. E.....Bélanger Ant. 162

Holmes El. Prot. Co.....Union Bk of Can. 163

Hunter Jas. C.....Prowse H. L. 144

Joyal Arthur.....Bisaillon F. J 136

Juteau Abond.....Hémond J. C. es-qual. 234

Labelle Dme Ev., Vve Robert Aug.....Dupuis F. X. et al 125

Lafleur Vital et Comte P.....Catell Pierre 102

Lalonde Dme Alfred.....Gagnon A. es-qual 349

Langlois Mendoza.....Desmarcâu Chs. 135

Langlois Mendoza.....Desmarcâu Chs. es-qual. 135

Lightbody Dme C., épse Ringland Geo.....McGral M. T 145

Malleable Iron Co.....Charron G. alias N 1904

Maze Chs D.....Préfontaine R. et al 321

Miller Alex.....Lemieux Donalda 10

Moore Jas (absent).....Trust & Loan Co. of Can. 756

Morin J. B. et al.....Langlois C. L 1300

Painchaud L. H.....De Siéyes J. et al 265

Pépin Edmond.....Morin A. O 246

Perrault Henri M.....Warmington R 975

Rousseau Ant.....Wilson Jos: R 7788

Roy Eva.....Baxter James 275

Skelly John, es-qual.....St-Pierre H. C 135

Stevens E.....Lionais Alf. 100

Swanson Dme I. et al, es-qual.....Hoobin Dme Mary 112

Thibodeau Edouard.....Vézina P. et al 190

Watier Jos.....Fois G. W. et al 190

Wood John H.....Phillips Wm E. et al 237

Potton Tp.

Heath Jas. F.....Baker G. B 176

Québec.

Fréchette Ovide.....Vallée J. B 831

Ste-Anne.

Tessier Henri.....Penneton E 352

St-Jean.

Perron M. et al.....Credit Foncier F. C 932

Stonefield.

Dinsmore Jas.....Ames Holden Co 166

Trois-Rivières.

Martel U.....Dorais J. O. E 365

Vaudreuil.

Masé J. U.....Ménard Marcoline 100

Way's Mills.

Merrill J. H.....Cochrane, Cassils & Co 307

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANT.

Alexandria.

Lebeau Siméon.....Jetté A. 17

Clifton.

Johnson & Green.....Rock Island Overall Co. 13

Cote St-Louis

Vermette Narcisse.....Cox J. et al. 4

Dudswell.

Bell Théo.....Massey Harris Co. 13

Garthby

Boule Etienne.....Oughtred W. W. 15

Descoteau Jos....." 17

Hurtubise Wm....." 17

Lachine.

Blanchard Jos.....Huxley S. 20

Lac Mégantic.

Barbe Frs.....Eaves A. 24

Magog.

Aldridge Geo.....Saulniers G. 24

Mégantic.

Mathison Malcolm et al.....Bque Nationale 56

Montréal.

Alarie Narcisse.....The Wms Mnfgr Co. 27

Auley Alph.....Jacques E. S. 8

Beaudry Eug.....Jetté J. 60

Benoit Eugene.....Desrochers J. A. 84

Benoit E. N.....Gauthier A. 8

Bergeron Frs.-X.....St-Pierre Jos. 4e cl

Bienvenu Elie.....Plante Dme C. et al 11

Boileau David	Gagnon Nap.	46
Bourcier Jos.	Cardieux A.	25
Bourque Wm.	Pageau M.	19
Bourquet J. H.	Dassylva H.	30
Boyd J. A.	Kelly M.	9
Brown Laura	Hall R. et al.	15
Cameron Chs. E.	Hall R. et al.	19
Caron L. A.	de Grandpre A.	40 et
Caughlin Dme M. et vir	Bonneville A.	29
Charron J. Hte	Robillard E.	33
Chartrand Geo	Mayer Wm	8
Chevalier N.	Richardson J. O.	20
Cite de Montreal	Dwyer P.	12
Claman Morris	Land & Loun Co.	37
Clides Jean	John J.	18
Colbert P.	Foran David	40 et
Cordray W. G.	Fulton J. N.	20
Cote Raymond	Martineau Frs.	25
Dandurand Morse	Rosa G. M.	5
Fordhim Chs	McDonnell D.	24
Forest Andre	Dassylva H.	6
Fortin Donat O.	Beaudin S. et al.	20
Frigon J.	Beaudin S. et al.	16
Gagnon Ferd	Boyer F.	10
Gauthier Jos	Canada Fibre Co.	13
Gingras Chs et al	Dassylva H.	15
Griffin Michael	Normandeau J. E. B.	13
Guimond A.	Pompart A.	6
Hambergen N.	St. James T.	11
Hayes J. J.	Glenny John	98
Hebert Romuald	Messier Denis	16
Jetté Ls M.	Les Freres de St. Vincent de P.	62
Joseph Henry J.	de Tonnancourt L. C.	36
Lacuz Ferd	Roy E.	29
Lachapell Ant	Gourley Dme Mary	7
Lamoureux Geo	Vaillancourt Jos.	5
Lancier Nestor	Coderre Dme A.	29
Landridge Sarah E. et vir	Charland F. N.	14
	G. et al.	14
Lavigne dit Tessier P. L.	St. Cyr F.	35
Lebel Henri	Bellerose L.	32
McEvoy Delle Kate	Hart G. F.	60
Maisonneuve Cleophas	Vipond B. L. et al.	6
Masse Ach. A.	E. hier B.	18
Masse Art. A. et al.	Beauchemin L. J. O. et al.	11
Maxwell Dme T.	Dunning Dme A.	3
Mendelsohn Max	Breault Th.	6
Merino Nap.	Dassylva H.	30
M. unier Jos.	Beaudin S. et al.	17
Moisan Ach. L. et al.	Jones J. H.	18
Morrison Jas.	Canada Fibre Co.	6
Pageau Tel.	St. Pierre Jos.	3
Paquette Stan.	Roberge Dme R. D.	11
Patemande Henri	Leclere Dlle L.	40 et
Platt John	Bawley Wm.	40 et
Quevillon Leopold	Lambe T.	17
Robb John	Robertson F.	19
Roussel Chs.	Ratto L.	10
Saucier Nestor.	Coderre Dme A.	29
Sere Jos.	Aquin T. J.	16
Simpson Ths.	Aud J. M.	27
Singer Israel.	Beaudin S. et al.	10
Tache L. H.	Linton J. A.	29
Taillefer Nap.	Dassylva H.	30
Therien Benoni	Cons. Plate Glass Co	15
Tolland John	Ward Geo. A.	40 et
Trudel Jos.	Lacoste J. C.	39
Turgeon Jos.	Desnoyers E.	40 et
White Jas.	Egan C.	5
Wilson C.	Bercovitch H.	11

Notre-Dame de Grace.		
Leduc Benj. pere	Communauté Filles de Ste Anne	13
Ste-Cunégonde.		
Proulx Ant. et al.	Paquette B. et al.	82
St-Henri.		
Lemieux Ald.	Dutresne O. et al.	31
St-Hyacinthe		
Dufresne Arthur	Marme Ls	20
Normandin Pierre	Frost & Wood	6
Ponton Magloire.	M. F. Dme B.	26
St-Ignace.		
Blanchard Rev J. C.	Prefontaine P.	73
St Leonard de Port Maurice		
Desautels Noe	Desforges J. et al.	49
St. Louis du Mile End.		
Carpentier L.	Dupuis S.	40 et
Pelletier G.	Dassylva H.	27
Lamothe Dolphis	Dubois Jos	7
Ste Lucie de Wilfrid.		
Bourque Doncaster	Pinze N.	18
St-Roch.		
Peloquin Th.	Boisseau F. N. A.	13
Terrebonne		
Roussel Arthur	Quimet A.	16
Trois-Rivières.		
Collins Chs	Landry Dme L.	24
Waterville.		
Lesperance Marianne.	Pejus J. R.	1

"LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

EDIFICE IMPERIAL, BUREAUX 80 et 81.

Prés dent, Hon. J. G. LA-VIOLETTE, M.C.L. ; Vice-Président, F. X. MOISAN ;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.

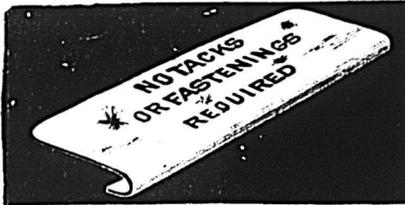
S'adresser personnellement ou par lettre a

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

DOUBLURES QUATÉES POUR TAPIS

.....ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU

24, RUE CATHARINE, NORD,

HAMILTON, ONT.

DÉDIÉ AUX COMMERCANTS.

**Dans le cours de vos affaires, n'oubliez pas
votre santé.**

PRENEZ LE TEMPS DE MANGER—DE DORMIR—DE VOUS DIVERTIR.

Souvenez-vous qu'un usage régulier du

JOHNSTON'S • FLUID • BEEF

AIDE UN HOMME A SUPPORTER LES MISERES DE LA VIE.

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Edifices Publics,

Manufactures,

Eglises,

Maisons

d'éducation.

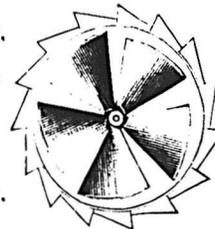
Résidences,

Ecuries,

Cabinets

d'aisance

Etc., Etc.



L'une des principales propriétés de ce ventilateur c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

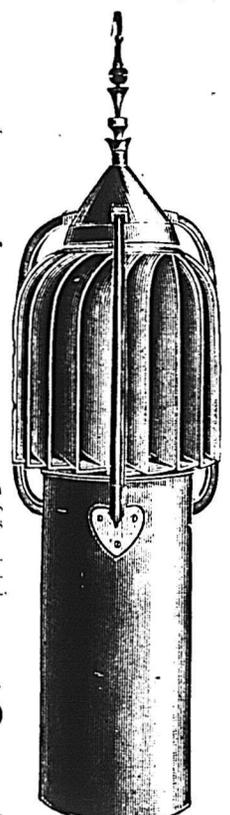
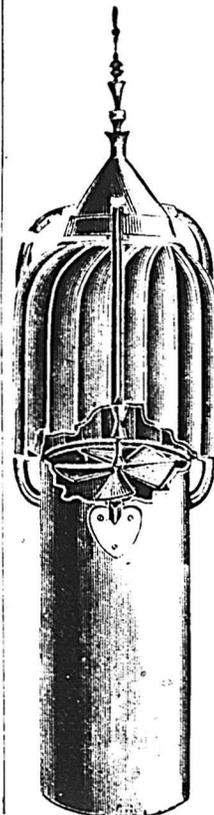
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANTEURS

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.



SOMERVILLE'S

" Mexican Fruit "

LES..... et " Pepsin "

Gommes a Macher

... Sont des Gommes Medicales

ELLES GUERISSENT LA DYSPEPSIE,
AIDENT LA DIGESTION, PRESER-
VENT LES DENTS ET PURI-
FIENT L'HALEINE.

DES MILLIERS EN USENT CHAQUE JOUR

LES AVEZ-VOUS EN STOCK ?



La Marchande de " Mexican Fruit. "

PELLETIER, PARADIS & JOBIN**Comptables et Liquidateurs.**

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau : Bâtisse de la Cle du Richelieu,

44 Rue Dalhousie,

QUEBEC.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

Chronique de Québec

Mercredi, 20 mars 1895.

Le soleil se fait de plus en plus ardent, et tout annonce une ouverture hâtive de la navigation. Déjà dans le bassin Louise, et tout le long de la rivière St-Charles, il y a une animation de bon augure. On est à l'œuvre pour faire les réparations nécessaires, et c'est plaisir de voir comme cela donne un air de joie à toute cette partie de la ville. Sans doute, ce n'est pas l'activité d'autrefois, alors que des dizaines de navires étaient en construction et que, du matin au soir, les chantiers retentissaient du bruit des haches et des marteaux, alternant avec les cris et les chants des travailleurs.

Nous n'espérons pas même, en dépit des bienveillantes et ingénieuses suggestions de M. Henry Fry, un ancien marchand riche et influent de Québec, voir revenir cette heureuse période, au moins dans un avenir rapproché. Ce monsieur a supérieurement démontré, à notre avis, que la ville de Québec offre aujourd'hui, pour la construction des navires en fer, des avantages aussi importants que Philadelphie, Belfast, et même Glasgow.

Malheureusement, de telles entreprises, pour avoir des éléments sérieux de succès, nécessitent une mise de fonds énorme; et d'un autre côté, il est reconnu qu'il n'y a que peu ou point de demande pour de nouveaux vaisseaux: le marché en est encombré; il y en a plus qu'il n'en faut pour le commerce du monde. Il n'en est pas moins vrai, tout de même, que ces avantages naturels comme tant d'autres hélas! existent chez nous, et n'attendent que le moment favorable pour être exploités.

Les nouvelles du commerce ne sont ni bonnes ni mauvaises. Le temps est presque arrivé des installations printannières, et les vitrines étalent déjà orgueilleusement de très jolies choses. Les chômeurs forcés de l'hiver ne sont pas excessivement perdus pour tout le monde. Et c'est ainsi qu'un de nos Québécois, M. Louis Ferland, profitant des loisirs que lui laissait son commerce, a cru devoir être utile à l'humanité en inventant une amélioration à la boussole marine qui rend les abordages presque impossibles pour l'avenir. Jusqu'à présent, la *Rose des vents* était divisée en trente-deux arcs portant les noms des quatre points cardinaux. (*est nord, midi, ouest,*) des quatre collatéraux (*nord-ouest, sud-est, sud-sud-ouest, etc.*); enfin, des seize points de marine compris entre les seize points précédents (*nord-quart-nord-est, nord-est-quart-nord, nord-est-quart-est, etc.*). A ces dénominations connues des seuls marins, M. Ferland a eu l'idée géniale de substituer des chiffres, 1, 2, 3, etc. Ce changement si simple permettra dorénavant aux capitaines de vaisseaux de pouvoir indiquer la course au moyen de la *sirène* ou du *porte-voix*, dans les temps brumeux, par exemple, ou dans la nuit, en criant de temps à autre le chiffre correspondant à la direction suivie.

On dit que des capitalistes ont déjà fait des offres alléchantes à l'inventeur pour l'exploitation de sa découverte. Tant mieux. Nous avons bien assez d'autres occasions de nous plaindre de la dureté des temps et de voir un peu noir, dans l'avenir. Ainsi, nous sommes menacés de taxes municipales nouvelles qui sont de nature à affecter brutalement le commerce. Nous avons souvent répété que notre conseil-de-ville est à l'œuvre, et nous

J. A. PLAMONDON
MARCHAND EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRÉ, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre: pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Epiciers en Gros, Québec.

ASSORTIMENT COMPLET DE

Pois cuisants, Cruau roule, granule, fin et regulier, Feves blanches et de diverses couleurs, Ble d'Inde, Saïndoux. Aussi, Farine Forte et Patente

AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHE.

Chez **D. E. DROLET**, rue Dalhousie, **QUEBEC**

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUEBEC.

BOTTES

Nos BOTTES

SONT GARANTIES

DONNER SATISFACTION.

Et les Prix sont Équitables.

UN ORDRE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA.

THE STANDARD BOOT CO.,

QUEBEC.

l'avons franchement félicité des bonnes mesures, bien que radicales parfois, qu'il a adoptées dans l'intérêt commun. Aujourd'hui il nous faut protester et nous allons le faire avec la même franchise et la même énergie.

Lors du renouvellement du Conseil au printemps dernier et alors qu'il s'agissait de faire des modifications importantes et de choisir un maire qui eût le courage de travailler au relèvement de nos finances et de notre crédit, nous avons entendu notre premier magistrat actuel déclarer solennellement qu'il était opposé à toute augmentation de taxes. Depuis, on a cru devoir adopter au conseil-de-ville des résolutions à l'effet d'élever un peu la taxe foncière. Il y a eu des mécontents, mais on a laissé faire. Aujourd'hui, la tentative est plus audacieuse et plus injuste, et nous croyons que le temps est arrivé de crier : Halte-la ! Messieurs du conseil-de-ville.

Votre mandat ne va point jusqu'à surcharger et gêner sans discrétion les citoyens que vous vous êtes engagés d'administrer équitablement. Voici, par exemple, "La Banque de Québec" qui a un capital payé de \$2,500,000, une réserve de \$550,000, une circulation de \$658,557, des dépôts au montant de \$6,779,649, et qui ne supporte qu'une taxe de \$1,000 tandis que certaines sociétés de placements — qu'on pourrait nommer à l'occasion — fondées par des citoyens de Québec qui payent déjà de bonnes redevances, et ne disposant que de 2 à \$300,000, c'est-à-dire de 30 à 40 fois moins, sont menacées de payer à la corporation, la moitié (\$500.) de ce que paie "La Banque de Québec". Il y a là une injustice flagrante. Nous savons que plusieurs intéressés, plus particulièrement atteints par la législation proposée,

se sont réunis et ont résolu de défendre énergiquement leurs droits, entre autres, les comptables, les courtiers, les agents de commerce et d'assurances etc. Cette question passionnée déjà l'opinion, et la majorité des citoyens semble y être opposée.

ÉPICERIES.

Semaine absolument tranquille : aucun changement dans les prix, les sucres sont inactifs aux prix cotés.

Les sirops Barbades au contraire, sont très rares.

Sucres : Jaunes 2½ à 3c la livre ; Granulated 3½ à 3¾ ; "Off" Granulated 3¾ à 3½ ; granulé allemand 3½ à 3¾ ; ¼ quart 4 à 4½ ; Extra ground 5½c ; Powdered 4½ ; Cut Loaf 5½ ; ½ quart 5½ ; Boîtes 5½.

Sirops : Barbades tonne 33 à 34c ; Tierce 33 à 34 ; quarts 34 à 35c.

Vermicelle : français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec : Boîte 4½c. lb. Quart 4c lb.

Riz \$3.30 à \$3.40 ; Pot Barley \$4.00 à \$4.25.

Conserves en gros : Saumon, \$1.30 à \$1.40 ; Homard, \$1.60 à \$1.75 ; Tomates, 95c à \$1.00 ; Blé d'Inde, 95c ; Pois 95c ; Huitres \$1.45 ; Sardines domestiques, ½ bte 5c ; do importées ½ bte 9 à 12c ; ½ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c ; do à pâte \$2.40 ; Empois, No. 1, 4½c ; do satin, 7½c ; caustique cassé, \$3.00 ; Gros Drums, 2½c à 2½c.

Allumettes : cartes, \$3.25 ; Telegraph, \$3.75 ; Telephone \$3.50 ; Dominion, Lévis et Royal \$2.00 ; Dominion Extra, \$2.50 ; Phœnix, \$2.75.

Sel : en magasin, 60c ; sel fin, sacs, \$1.45 ; ½ sac, 35 à 40c.

Raisins : Valence, line "off stalk" 4 à 4½c ; Do, Selected 5c ; Do, Layers 6c ; Currants 3½ à 4c ; Do, extra 5c.

Amandes Tarragones : 12 à 13c la lb ; do, écallées, 22 à 25c ; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb ; do Grenoble 12 à 13c ; Avelines Cécile 8 à 9c la lb.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

"Rolled Oats" \$2.25 à \$2.50 par 90 lbs. "Medium" \$2.20 à \$2.30 " 98 " "Granulé" \$2.50 à \$2.75 " 98 " "Gruau fin" \$2.50 " 98 " "Gruau extra fin" \$3.00 par 98 "

Farines en baril : Farine (patente), \$3.60 à \$4.00 ; Farine de cylindre, \$3.25 à \$3.40 ; Extra, \$3.00 à \$3.25 ; Superfine, \$2.70 à \$2.75.

Farines (en poche) : Patente, \$1.60 à \$1.75 ; Forte de boulanger, \$2.00 à \$1.90 ; S Roller, \$1.55 à \$1.65 ; Extra, \$1.45 à \$1.50 ; Superfine, \$1.30 à \$1.40 ; Commune, \$1.20 à \$1.25.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 43 à 45c ; do, Province de Québec 39 à 40c ; son 95c ; fèves blanches, \$1.60 à \$1.75 ; pois No 1, 80 à 85c ; No 2, 70 à 75c ; gru, \$1.00 à \$1.10 ; blé d'Inde jaune, 60 à 65c ; moulu \$1.30 à \$1.40 ; orge 60 à 65c. Pot Barley, \$1.80 à \$2.00.

Lards : Short Cut \$16.50 à \$17.00.

Saindoux : Pur, \$2.10 le seau ; Cotte-lene, \$2 le seau. Chaudière 10½, saindoux composé, \$1.50 à \$1.60 le seau.

Poissons :

Harengs Labrador Extra \$ 5.25 à \$ 5.50 " " No 1 4.75 à 5.00 " " No 2 3.75 à 4.05 " " Petits 3.00 à 3.20 Morue No 1 4.75 à 5.00 " No 2 3.75 à 4.00 " Sèche \$4.00 à \$4.75 par 100 lbs.

D. RATRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements-Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

18,750 PAIRES DE CHAUSSURES

Provenant du stock de faillite de Jean Plamondon, à être vendues A GRANDE RÉDUCTION.

CHS. E. ROY, 413 Rue St-Valier, QUEBEC.

J. B. BEDARD & FRÈRES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emallés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

LA MÉDAILLE D'OR

Offerte par l'Honorable Joseph Sheyhn, à l'Exposition Provinciale de 1894, à Québec, a été décernée à

JOBIN & ROCHETTE

Fabricants de Chaussures

Magasins ;

Coin des Rues Sous-le-Fort et St-Pierre. BASSE-VILLE, QUEBEC.

Manufacture ;

Coin des Rues Colomb et Voltigeurs. ST-ROCH, QUEBEC.

ALF. T. TANGUAY

MARCHAND À COMMISSION

Farines, Grains

50 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Tél. 659. B. P. 663.

PORTE • ORDURE

.. A LONG MANCHE PLIANT ..

Le manche se plie comme sur la vignette ci-contre.

Lorsqu'on s'en sert, le manche reste droit, assujéti en place.

On le fait maintenant de deux qualités. Demandez les prix aux marchands de gros, ou directement à la maison.



SUPPORT POUR DESSUS D'OREILLERS

Trois qualités qui se détaillent à 25, 50 et 75 cents. On sollicite une commande comme échantillon.

TARBOX BROS., Toronto.

Nous avons remis précédemment un certain nombre de comptes d'abonnements. Nous prions ceux qui les ont reçus de nous envoyer sans retard le montant qui leur est réclamé.

Saumon No 1	15.00 à 10.00
" No 2	00.00 à 00.00
" No 3	00.00 à 00.00
Truite No 1	0.50 à 10.00
Anguille	5.75 à 6.00

Huiles : Loup-Marin-Straw, 32½c ; de morue, 31 à 32c ; de pétrole, au quart, 10½c le gallon.

Sardines à l'Huile :

Produit de l'Union Sardinière ¼ de boîtes \$11.00 le cent ; do ½ boîte \$15.00 le cent ; do huile d'olive extra No 1, ¼ de bouteilles \$2.25 doz ; do huile d'olive, ½ bouteille \$3.50 ; do huile d'olive, bouteilles \$6.50 dz ; do huile d'olive, caniste ½ gll. \$1.75 ; do huile d'olive, 1 gll. \$2.75 ; do huile d'olive, 5 gll. \$2.50 le gll.

Sardines salées, quarts 3 mts. \$10.00.

" " " 1 " 4.00.

Jambon : 10 à 11c ; sucré, de 11 à 13c.

Beurre frais, de crémeries, 20 à 21c.

Beurre de première qualité, 16 à 18c ; do marchand, 12 à 15c.

Dans ma dernière chronique, j'ai parlé des rumeurs au sujet des changements en perspective dans le personnel de la Banque Nationale. A ce sujet, on se plaint encore, dans certains quartiers, de l'influence qu'exerce une certaine institution sur la direction de la banque ; influence contre laquelle il y a déjà eu des récriminations.

Sans entrer dans le mérite de la question, nous trouvons étrange qu'une institution déjà suspecte aux actionnaires de La Banque Nationale, se montre, au moyen de ses principaux directeurs, si intéressée, si active, et si anxieuse à faire prévaloir ses vues dans l'administration de la dite Banque Nationale. Aux assemblées générales de La Banque Nationale, ces messieurs font des discours pour convaincre les intéressés que leur institution ne retire aucun profit de La Banque Nationale autres que ceux d'un client ordinaire, qu'au contraire, leur institution fait des faveurs à la banque par pur dévouement ! — Certes, si tel était le cas, nous ne les verrions pas intriguant dans le but de faire arriver un homme à leur dévotion. Evidemment la Banque Nationale est contrôlée par un pouvoir occulte. Jusques à quand cela durera-t-il ?

Un tel état de choses est regrettable ; car la Banque Nationale, bien conduite, pourrait encore rendre des services au commerce français de la province de Québec et d'ailleurs. Ce qui ferait en même temps l'affaire des actionnaires.

Mauvais patriotes sont ceux qui entravent le succès de notre vieille BANQUE NATIONALE.

B. D.

Lettre de Québec.

Québec, 21 mars 1895.

Le vent est à la politique. C'est vous dire qu'il est loin d'être aux affaires. La fameuse question des écoles de Manitoba tient toujours l'affiche et le thème de la conversation partout est l'attitude du gouvernement fédéral. Que va-t-il faire ? Va-t-il régler la question ? Il la règlera, disent les uns ; il ne la règlera pas, retournent les autres.

Un paysan des environs de la ville, qui n'est pas un champenois tant s'en faut, causait de la situation l'autre jour avec d'autres personnes sur la place du marché Jacques Cartier, et disait : Moi, mes amis, dans c't'affaire là, j'suis ben ignorant, mais mon opinion est ben que par rapport à la question des écoles, dans le moment actuel, tel que j'peux

voir, au meilleur de ma connaissance, le gouvernement fédéral i fera rien.

— Et le gouvernement de Manitoba ?

— Y fera rien lui aussi.

— Et le clergé ?

— Y fera rien non plus.

— Et les électeurs ?

— Ah ! ben dame, vous m'en demandez tant ; je vous dirai ben que, si y a pas d'argent, i feront rien eux autres étou.

Et voilà où en est l'opinion publique en certains groupes.

D'autre part l'incertitude de la situation jette le désarroi dans les affaires. Aurons-nous des élections ou une session ? Les élections peuvent amener un changement radical dans l'administration économique du pays. On ne sait vraiment sur quel pied danser.

Un concert, une conférence, etc., viennent de temps à autre créer un peu de diversion. Ainsi l'autre jour, dans la salle de la Société Littéraire et Historique, M. Chs. Bailliargé, chevalier et ingénieur civil, est venu nous causer de la baie d'Hudson. Le sujet est d'actualité, attendu que, aujourd'hui, la vaste baie est devenue le point de mire de la spéculation du côté de Manitoba et d'Ontario. Winnipeg sera bientôt relié à Port Nelson par une voie ferrée à laquelle on travaille activement. On commencera bientôt une autre voie ferrée de 350 milles de longueur à partir de North Bay sur la rivière Ottawa jusqu'aux lacs Nipissing, Témiscamingue, Abitibi, et la Factorerie de l'Original à la baie James, le point le plus méridional de la baie d'Hudson.

Quand tous ces chemins de fer seront construits et en fonctionnement, on s'apercevra alors que la route la plus courte et la plus avantageuse entre la baie d'Hudson et l'Atlantique, est la diagonale entre un point quelconque sur le côté est de la baie et le port de Québec ; qu'une voie plus courte encore, serait celle qui, au lieu de venir à Québec, passerait par le lac Saint-Jean et Chicoutimi et irait aboutir à Tadous-

sac. Cette route relierait ensemble la vaste baie, la rivière Rupert, plus grande que le Saguenay et le grand lac Mistassini au Saint-Laurent. Elle représenterait une économie notable de temps et de frais de transport, et constituerait le débouché par excellence de tout ce vaste pays arrosé par l'immense baie, pays relativement inconnu encore, mais dont certains explorateurs, comme le Dr Bell, nous disent grand bien.

La baie d'Hudson est une immense mer intérieure, et, depuis 1610 qu'elle a été découverte par l'explorateur Hudson, elle n'a été fréquentée que par les Esquimaux, les Peaux Rouges, et des baleiniers américains de la Nouvelle-Angleterre qui se font des petites fortunes à même les pêcheries de la baie, sans payer dime au gouvernement canadien. La baie d'Hudson s'étend du 51e au 63e degré de latitude-nord, et, dans ce sens là, mesure 825 milles ; elle va du 78e au 96e degré de longitude-ouest ; ce qui lui donne une largeur de 630 milles. C'est un bassin presque rond. Sa superficie est de 397,000 milles, c'est-à-dire six fois celle du golfe St-Laurent, cinq fois celle de tous nos lacs réunis : l'Ontario, l'Erié, le Michigan, le Supérieur, le Huron avec la baie Georgienne ; elle a trois fois l'étendue de la Mer Caspienne ou la Mer Noire, deux fois celle de la Mer Rouge et la moitié de celle de la Méditerranée. Elle est de 26,500 fois plus grande que le havre de Québec, compris entre Québec, Lévis, Beauport et l'île d'Orléans ; cependant, le havre de Québec est regardé comme l'un des plus beaux du monde entier.

Elle est navigable pendant trois ou quatre mois de l'année, mais le détroit d'Hudson ne l'est pas lui ; il est à cœur d'année obstrué par les glaces, et voilà ce qui a fait jusqu'ici la difficulté de la colonisation d'un pays où le blé et les légumes viennent bien, où les minéraux abondent et le poisson fourmille, où la baleine franche, le narval, le morse, et le gibier à fourrures offrent des ressour-

IMITATION DE BOIS NATURELS.....

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.



Décoration de Maisons. Pose de papier-tentures, Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.



DESROSIERS & PLAMONDON, -- PEINTRES -- 317 rue St-Paul, QUEBEC. DECORATEURS

GRAINS DE SEMENCE.

Blé, Avoine, Orge, Lentilles. Blé d'inde à silots etc. Graine de Mil et Trefle. Plâtre à terre Spécialité pour les cultures agricoles.

POISSONS : HARENGS, MORUE, SAUMONS, ETC.

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

DROUIN, FRÈRES & CIE

31 RUE SMITH, QUEBEC.

TOUJOURS EN MAINS

Le plus grand assortiment de Tabac en Feuilles et Manufacturé des Comtés de Joliette, Montcalm et de Walkerville, Ont.

Fabricants de Vinaigre, Marinades, Epices et Poudre A PATES "COOK'S DELIGHT."

Demandez nos prix et échantillons.

ces aussi nombreuses que précieuses et variées.

Il faut donc que cette partie du pays s'en remette aux chemins de fer pour communiquer rapidement et régulièrement avec l'intérieur du Canada. Le chemin de fer de Winnipeg à Port Nelson aura, une fois terminé, 650 milles de longueur; celui qui devrait être construit entre la baie et Québec, aurait à peu près la même longueur, mais il aurait l'avantage sur celui de Winnipeg d'apporter les produits de la baie et du territoire de la baie d'Hudson à un port donnant sur l'Atlantique.

Un seul coup d'œil sur la carte permet à l'opinion de se fixer sans délai et sans détour sur le débouché naturel de la baie d'Hudson. Là-dessus il ne peut y avoir de longs débats.

Il y a donc là pour les Québécois, une question sérieuse à étudier et à mettre sur la voie d'une réalisation à aussi prompt échéance que possible. Mais il en est d'elle comme de la question du pont entre Québec et Lévis, des steamers rapides, des abattoirs, de la prolongation de la saison de navigation. On s'en bat l'œil. Je ne mettrai pas ici en ligne de compte le chemin de fer de Québec et Parry Sound; il se fait, Dieu merci, pas grâce au Pacifique, cependant, mais il se fait et, les gens les plus surpris du monde, ceux qui auront la bouche béante et les yeux tout grand écarquillés, seront les Québécois eux-mêmes lorsqu'ils verront un jour arri-

ATTENTION !!!

Vous aurez le même

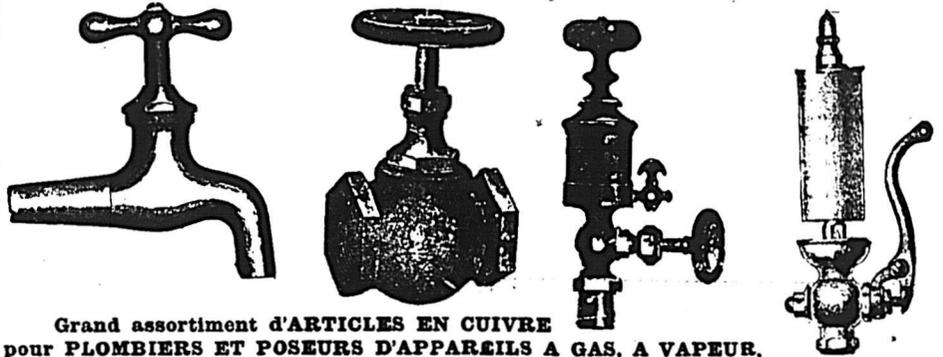
ESCOMPTE SUR LES CLAQUES

Et les plus bas prix en Chaussures de Printemps,

En vous adressant à

J. H. BEGIN

121, rue St-Joseph. - - QUEBEC.



Grand assortiment d'ARTICLES EN CUIVRE pour PLOMBIERS ET POSEURS D'APPAREILS A GAS, A VAPEUR, Etc., Etc. Prix plus bas qu'aucune autre maison au Canada.

MECHANICS SUPPLY CO., 96 rue St-Pierre, QUEBEC.

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

— TELS QUE —

Albums Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets; Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Berçants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'autom.

59 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 & 58 RUE FRONT, TORONTO

CHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.

A. DUBOIS & CIE

... MANUFACTURIERS DE ...

CHAUSSURES

— POUR —

Enfants, Jeunes Gens, Dames, Jeunes Filles et Hommes. Cousues à la machine, à chevilles, à clous.

99 RUE KING, - - MONTREAL

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

— QUEBEC —

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

Montreal.

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

L. N. LAMARCHE & CIE

... RELIEURS ...

11 rue Ste-Thérèse, (Montréal.)

ver, au Palais, tout un train venant directement de Parry Sound sur les bords de la baie Georgienne, avec un chargement de bois à destination de quelque port européen.

C'est alors qu'ils feront entendre des hourras frénétiques, et que leur enthousiasme ne connaîtra plus de bornes si on leur offre une excursion gratuite. Tous les invités et même beaucoup qui ne le seront pas, y seront, prenez-en ma parole.

MARC BERNARD.

**Ventes enregistrées
de Québec.**

Pendant la semaine terminée le 16 mars 1895.

QUARTIER JACQUES CARTIER

Coin des rues Charest et Caron. Lot 1153, avec maison de brique, etc., terrain 39 x 59.3. Aurélien Letellier à la Cité de Québec; \$4,000 [93716].

QUARTIER MONTCALM.

Grande Allée. Lots 4437-87 et 4437-88. L'Honorable John Hearn à Mme Helen McGreevy, épouse de Léon Thomas LeMoine; \$250 [93717].

Grande Allée. Lots 4437-94, 4437-95 et 4437-96. Mme Vve Patrick Walsh et al. à George Broomer; \$1,200 [93732].

QUARTIER CHAMPLAIN

Rue Petit Champlain. Lots 2244 et 2248, terrains le 1er 21.2 x 151 et le 2d, 23½ x 147.6. Melle Sophie Bélanger à James O'Doherty; \$190 [93730].

QUARTIER ST-JEAN

Rue St-Georges. Partie des lots 3475 et 3476. Melle Sophie Tessier à Robert Ruthman; \$50 [93733].

QUARTIER DU PALAIS

Rue de la Fabrique. Lot 2885, avec maison de pierre, etc., terrain 2840 pieds en superficie. Samuel Nordheimer et al. à The Chinic Hardware Company; \$11,000 [93734].

ST-SAUVEUR

Rue Bédard. Lot 2098-161, terrain 1176 pieds en superficie. F. X. Drouin à Arthur Grenier; \$32 [93721].

Rue Ste-Thérèse. Moitié nord-est du lot 2010. Alfred Morissette à Octave Morissette; \$3 [93729].

Rue Ste-Thérèse. Moitié nord-est du lot 2010. Octave Morissette à Mme Vve Pierre Dumontier; \$35 [93731].

BEAUFORT

Lot 1074 (terre à bois), terrain ½ arp. x 25 arp. Mme Justine Marcoux, épouse de Cléophas André Grenier à Joseph Guillet; \$26 [93727].

STONEHAM

Lot 15a et partie du lot 16 du 2me rang, terrains le 1er 100 arp. en superficie et le 2d 50 arp. en superficie. James McHée à James McCune; \$1,000 [93705].

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC

Aucune.

LES MEILLEURS CIGARES

SUR LEMARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone, - - -

Little Buck



BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENEUVE & CIE.

BURNS & LEWIS

Habilllements Confectionnes en Gros

LONDON, ONT.

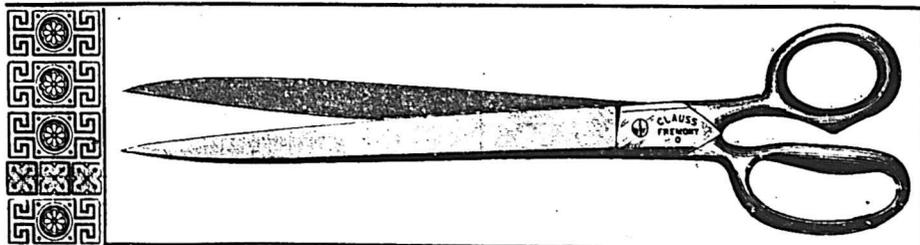
Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

Les Ciseaux "CLAUSS"



SONT CONNUS

DANS LE

MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous, vous épargnerons de l'argent.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

- EN -

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL.

J. Bourdeau & Fils

Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co,

IMPORTATEURS DE

CHAPEAUX,

POURRURES

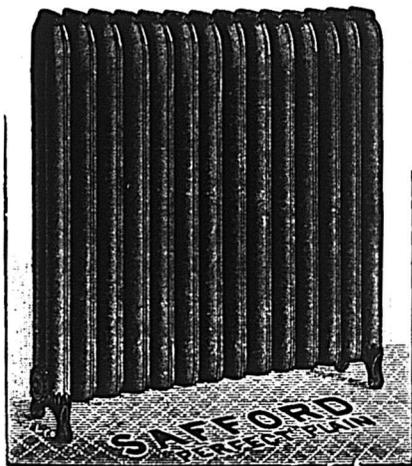
et **CASQUETTES**

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 15 MRS AU 22 MRS 1895		CLOTURE PRECEDENTE.		CLOTURE DU 22 MARS 1895	
	Capital versé. \$	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs	Vendeurs.	Acheteurs
BANQUES.										
Bank of Montreal.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	219½	216	222	218	221	217½
Ontario Bank.....	1,500,000	345,000	100	9			100		100	
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50½	6	115	110½	120	112	119	113½
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8	176½	176½		167	180	170
Bank of Toronto.....	2,000,000	1,800,000	100	10	240½	240½		240	245	239½
Banque Jacques-Cartier.....	500,000	215,000	25	7	110	110	113		113	
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,900,000	100	7	163	162½	167	162	167	163
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6						
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank.....	2,500,000	550,000	100	7	128	128				128½
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6					58	
Union Bank.....	1,200,000	250,000	100	6				101		101
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	1,100,000	50	7	137½	135	138	135½	138	135½
Banque Ville-Marie.....	479,500		100	6			100	70	100	70
Banque d'Hochelega.....	710,100	270,000	100	7					125	122
Ottawa Bank.....										
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100	5	38½	37	38	37	37	36½
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100		3½	2	3½	3	3½	2
do do Preferred.....	10,000,000		100		7	4	10	6½	6	4
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	189½	188	188½	187½	188½	188½
do do do New.....	2,000,000		50		186½	185	186	185½	186½	186
TELEGRAPHES, ETC.										
Commercial Cable.....	10,000,000		100	7	146½	143	145	143½	145	144
Montreal Telegraph.....	2,000,000		40	8	157	155	160	157	157½	157
Bell Telephone Co.....	2,500,000		100	8	159	157	160	157	156	155
DIVERS.										
Montreal Gas Co.....	2,500,000		40	12	198½	190½	198½	197½	194	192½
Royal Electric.....	1,000,000		100	8	140	139		138	142	138
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				50		50	
do do pref.....	219,700		100				100		100	
North West Land Co.....	7,000,000		25				65		65	
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100							
Canada Paper Co.....	500,000		100	6			110		110	
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7			145	130	145	130
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						140½
Richelleu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100	6	95	92	97	92½	97	94
CIÉS DE COTON.										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8	120	118	120	116	120	118
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100		40	35	45	40		
Merchant's Manf'g Co.....	1,000,000		100	8	114½	114½	130		130	
Dominion Cotton Mills.....	3,000,000		100	8	90	88½	92½	85½	93½	92
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds.....										
Canada Central Bonds.....										
Champlain & St. Lawrence Bonds.....							99		99	
Pacific Land Grant Bonds.....										109½
Colored Cotton Mills Bonds.....					97½	97	98½	109½		
Dominion Cotton Mills Bonds.....						100½				



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)
TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de { BOULONS,
PAQUETAGE,
FUTES.

Meilleurs et moins chers que les
registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants
706 RUE CRAIG, MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 MARS 1895

Viandes en conserve : Prix en gros	
Corned Beef, 1 lb.....doz.	1 61 1 65
" 2 lbs.....doz.	2 70 2 80
" 14 lbs.....doz.	18 10 19 00
Dinde, 1 lb.....doz.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.....doz.	0 00 4 00
" 2 lbs.....doz.	0 00 7 50
Langue de boeuf, 1 lb.....doz.	0 00 7 00
" 2 lb.....doz.	0 00 8 25
English Brawn.....doz.	0 00 1 50
Boeuf émiellé sec.....doz.	0 00 2 75
Pâtés de foie gras.....doz.	6 00 8 00
Pieds de cochon, 1 lb.....doz.	0 00 2 30
Polets, 1 lb.....doz.	0 00 2 20
Soups assorties, 1 lb.....doz.	2 00 2 20
Marinades Morton.....doz.	2 30 2 85
" Crosse & Blackwell, doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.....doz.	3 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00 1 80
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	44
Canada White Laundry la lb.	44
Benson's No. 1 White la lb.	51
" Blue la lb.	51
Lily White Gloss en livres	7
Benson's en lbs la lb.	71
" en 1/2 lb	71
St. Lawrence en lbs la lb.	71
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	71
Berger en 1/2 lbs la lb.	101
" en lbs la lb.	111
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	61
Durham	61
Challenge	61
British America Corn St'ch la lb	71
Benson's No. 1	71

Epices pures.	
Prix en gros	
Poivre blanc, lb.....doz.	0 20 0 00
" noir, lb.....doz.	0 15 0 00
Cannelle, lb.....doz.	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.....doz.	0 25 0 30
" ronds, lb.....doz.	0 15 0 20
Cassia en nattes.....doz.	0 10 0 12
Gingembre Jam. moulu.....doz.	0 25 0 35
" racines.....doz.	0 00 0 20
" Afrique moulu.....doz.	0 00 0 00
" racines.....doz.	0 00 0 00
Muscade blanche.....doz.	0 00 0 65
" non blanche.....doz.	0 00 0 90
Macis.....doz.	0 62 0 70
Piment.....doz.	0 10 0 00
Anis.....doz.	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence, lb.	0 03 0 05 1/2
" Eleme.....doz.	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	1 70 1 75
" London Layers.....doz.	2 10 2 20
" Black Baskets.....doz.	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....doz.	2 30 2 40
" Connoisseurs Clusters.....doz.	2 65 2 75
" Black Crown.....doz.	0 00 0 00
" Fine Dehesa.....doz.	3 75 4 00
" Sultana.....lb.	0 05 0 06
" Corinthe nouv.....doz.	0 03 0 04
Prunes Atlas.....doz.	0 04 0 05
Amandes 1/2 molles.....doz.	0 10 0 10
" molles.....doz.	0 12 0 13 1/2
Noisettes.....doz.	0 08 0 09 1/2
Noix Marbot.....lb.	0 10 0 12 1/2
" Grenoble.....doz.	0 14 0 15
" Brésil.....doz.	0 10 0 11
Peanuts rôtis.....doz.	0 07 0 08 1/2
Pecan.....doz.	0 08 0 08 1/2
do polles.....doz.	0 08 0 15 1/2
Figues, layers.....doz.	0 10 0 11
" en pailions.....doz.	0 05 0 07
Dattes, en bottles.....doz.	0 10 0 05
" en pailions.....doz.	0 04 0 05
Pommes séchées.....doz.	0 06 0 07
Pommes évaporées.....doz.	0 00 0 7 1/2
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.	\$2 25 à \$2 50
Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00 à 0 00
" Floride	0 00 à 0 00
" de Valence, caisse	3 75 à 4 00

Prix en gros	
Bananes, le régime.....doz.	2 50 à 3 10
Cocos, le cent.....doz.	0 00 à 0 00
Oignons rouges, le quart jaunes,	2 00 à 2 25
" jaunes,	2 25 à 2 50
Raisins.	
Malaga, le quart.....doz.	0 00 à 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.....doz.	0 00 à 0 00
Atocas, le quart.....doz.	0 00 à 0 01
" la boîte.....doz.	0 00 à 0 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" Fameuses,"	0 00 à 0 00
" St. Laurent,"	0 00 à 0 00
" d'hiver,"	3 50 à 5 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 62
Blé blanc " " "	0 00 0 62
Blé du printemps " " "	0 61 0 62
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 81 0 85
" No 2 dur.	0 00 0 00
" No 3 dur.	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.....doz.	0 00 0 00
Avoine.....doz.	0 41 0 42
Blé d'inde, en douane.....doz.	0 00 0 00
Blé d'inde, droits payés.....doz.	0 00 0 61
Pois, No 1.....doz.	0 00 0 00
Pois No 2, ordinaire.....doz.	0 73 0 74
Orge, par minot.....doz.	0 50 0 51
Sarrasin, par 50 lbs.....doz.	0 47 0 48
Seigle, par 56 lbs.....doz.	0 51 0 55
FARINES	
Patente d'hiver.....doz.	3 50 3 70
Patente du printemps.....doz.	3 75 3 90
Patente Américaine.....doz.	0 00 0 00
Straight roller.....doz.	2 85 3 00
Extra.....doz.	2 61 2 75
Superfine.....doz.	2 45 2 55
Forté de boulanger, cité.....doz.	3 75 0 00
Forté du Manitoba.....doz.	3 60 3 75
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....doz.	1 50 1 60
Superfine.....doz.	1 25 1 30

Prix en gros	
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....doz.	4 15 4 20
do en sacs.....doz.	2 00 2 05
Farine d'avoine granulée, en barils.....doz.	4 37 4 35
do en sacs.....doz.	2 10 2 12 1/2
Avoine roulée en barils.....doz.	4 15 4 20
do do en sacs.....doz.	2 00 2 05
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.....doz.	19 01 20 00
" de Manitoba.....doz.	18 00 19 00
Grue de Manitoba.....doz.	19 01 20 00
Grue d'Ontario.....doz.	20 00 20 50
Moulée.....doz.	22 00 24 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffi.....doz.	0 38 0 45
" paille.....doz.	0 35 0 37
" de lard, extra.....doz.	0 65 0 75
" "No. 1".....doz.	0 60 0 70
" d'olive p. mach.....doz.	0 80 1 0
" à salade.....doz.	0 70 0 00
" d'olive à lampion.....doz.	1 20 2 60
" de spermaceti.....doz.	1 40 1 60
" de marsouin.....doz.	0 50 0 60
" de pétrole, par char.....doz.	0 00
" " p. 20 qrt.....doz.	0 13 1/2
" " de 1 à 19 qrt.....doz.	0 14
" Américaine, par char.....doz.	0 00
" " par qrt.....doz.	0 17
Huile olive Barton & G. qts.	0 00 8 50
" " pints	0 00 9 50
" " Possel, qrts	0 00 2 75
" " pint	0 00 3 50
" " 1/2 doz., 1/2	0 00 3 75
" " Loubon, la caisse 2d.	1 40 1 50
" " Plagniol c.	8 00 9 50
Huile de foie de m. Nor. g.	1 75 2 00
" " Ter. g.	1 00 1 50
Laveuses, etc.	
Laveuses Royal Lily (3 p.c.).....doz.	1 20
" " Globe.....doz.	1 75
" " Jubilee.....doz.	2 20
" " Royal Rose.....doz.	1 45
" " N'th'n Queen.....doz.	2 22
" " P'sse Louise.....doz.	2 25
Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou peints à l'intérieur.....doz.	1 50

LE CELEBRE EMPOIS GLACÉ • ROWE •

Produit un blanc d'ivoire et lustré sur toutes les étoffes empesées. F. W. ROWE & Co., Manufacturiers, 639 rue Lagachetière, Montreal

Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

POUR LE CAREME : BEARDSLEY'S SHREDDED CODFISH DE COMMERCE

Toujours prêt. — Pas besoin de dessaler ni de faire bouillir. — Pas d'odeur.

J. A. TAYLOR, Agent Vendeur, MONTREAL.

J. W. BEARDSLEY'S SONS, New York.

AND. BRISSET & FILS
 IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
 SOURCE DU PAVILLON
 Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

BREVETS D'INVENTION
 (France, Etranger)
 Marques de Fabrique, Procès en contrefaçon etc.
CASALONGA Ingénieur Conseil
 (depuis 1867)
 PARIS
 15, r. des Halles, 15
 Prop. Direct. (depuis 1878) du Journal (25 fr. par an)
LA CHRONIQUE INDUSTRIELLE
 DESSINS & GRAVURES sur BOIS. CLICHES
 Guides de l'Inventeur en chaque pays (2 fr. par Guide)

PRIX COURANTS.—MONTREAL 21 MARS 1895.

Prix en gros	
Seaux No. 2, cercles, do	1 50
Seaux en papier	3 80
" d'écurie	3 00
Demi-seaux	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures	0 85
Seaux, joujoux pour enfants	0 70
Seaux de rebut, noueux, non peints	1 20
Demi-seaux, do	1 15
Nids de 3 cuvettes, Nos. 0, 1 et 2	1 80
" 3	1 50
" 4	2 20
" 8	2 70
" 0	3 27
Cuvettes No 0, la douz.	8 30
" 1	7 00
" 2	6 00
" 3	5 00
" 4	4 00
" 5	3 25
" 6	50
" 7	1 75
" 8	1 30

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Honnessy * caisse	12 00	12 50
" V O "	18 00	0 00
" gallon	6 75	0 00
Martel * caisse	12 25	0 00
" gallon	0 00	6 50
Jules Ritzat caisse	10 50	0 00
" gallon	3 90	0 00
Marceau caisse	9 50	0 00
Baudet et Brisset caisse	10 75	0 00
Jockey Club *** caisse	7 50	0 00
" V.O.	8 75	0 00
" V.S.O.	10 00	0 00
" V.S.O.P.	12 00	0 00
" W.V.S.O.P.	17 00	0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts	8 50
" "	24 pts	9 50
" "	48 pts	10 50
" carte d'or	12 qrts	12 00
" "	24 pts	13 00
" "	48 pts	14 00
" Imp. flasks 16 à la c.	10 00	

Prix en gros.	
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse	8 75 0 00
" gallon	4 00 4 25
Renault & Cie, caisse	15 00 0 00
" gallon	3 95 4 15
Quantin & Cie, gallon	3 95 4 15
Barnett & Fils, * caisse	9 25 10 00
" VSO "	14 00 15 00
" V SOP "	15 00 16 00

Rhums.

Jamaïque gallon	4 75	6 00
Hurard (Martinique) caisse	0 00	10 50
" gallon	0 00	3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00	12 00
" 24 pts imp.	14 00	
Diamant " 12 bout.	7 50	
White Ball " 12 "	7 50	
de l'Ecu " 12 "	11 50	
" 12 lit.	13 75	

Gins

Caisse		verte. rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75	11 00	
" 25 à 49 c.	5 70	10 95	
" 50 c. et plus	5 65	10 90	
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95	9 95	
" 25 à 49 c.	4 90	9 85	
" 50 c et plus	4 85	9 75	
Visser " 1 à 24 c.	5 50	10 50	
" 25 c et plus	5 10	10 10	
Méens " 1 à 24 c.	5 50	0 00	
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 00		
Vaughan, Jones D.G. caisse.	pts. 7 50		
" "	pts. 8 50		
Nicholson, Old Tom	" pts. 7 25		
" "	pts. 8 25		
Sir Rob. Burnett	" pts. 7 50		
" "	pts. 8 50		

Gins en fûts.

DeKuyper, barriques, le gall.	2 65
" quarts	2 70
" octaves et 1/2 "	2 75
" au gallon	2 80
Tous autres gins: 5c. de moins.	
Whiskeys Importés.	
H. Fairman & Co. " 7 25	8 25
" gallon 3 75	3 85
Royal Eagle " caisse 9 00	9 25
Sheriff's " 9 25	9 75
" gallon 3 90	4 00

Prix en gros	
Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00 10 50
" Islay " " 8 00	8 25
Brand " " 8 50	8 55
Glenfalloch " " 3 40	3 55
" High'd " gallon	8 75 9 00
Glenlivet " " 9 75	10 00
" " old gall.	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " qts.	8 00 9 00
J Jameson & Sons " Ir.	8 50 10 00
" " " 11 25	0 00
" " " 0 00	12 50
Geo Rae & Co " " 8 75	0 00
" " " 9 50	10 25
Banagher " " 9 50	10 00
Dunville & Co " gal.	3 75 4 00
Watson old Irish, caisse	7 00 8 00
" " pts	8 00 9 00

Spiritueux Canadiens, gal. imp.

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85	4 00
" 50 O. P.	3 50	3 60
" 25 U. P.	1 90	2 00
Rye " 1 90	2 00	
Toddy " 1 85	2 00	
Malt " 1 90	2 00	
Vieux Rye, 4 ans	2 05	2 20
" 5 ans	2 25	2 50
" 6 ans	2 35	2 60
" 7 ans	2 55	2 70

Caisse.

Corby I. X. L.	8 25	0 00
" X. T. C.	6 25	0 00
Imperial 1888 qts.	7 25	0 00
" " flasks.	7 75	0 00
" " 1/2 flasks.	8 25	0 00
Club " qts.	8 75	0 00
" " flasks.	9 25	0 00
" " 1/2 flasks.	9 75	0 00

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz.	00 00	15 00
Orange Bernard, caisse.	6 50	0 00
Vermouth Nolly Prat. c.	0 00	6 50
Vermouth Italien, caisse.	0 00	6 25

Liqueurs Cusenter.

Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale verte.	10 75 13 00
Curacao	00 00 10 50
Prunelle	00 00 13 50
Kummel doux	00 00 12 00
Crème de Cacao	00 00 14 50
Anisette, caisse	11 00 13 00
Cherry Brandy, caisse	00 00 11 00
Crème de Noyau, Moka, Vanille, etc., caisse.	00 00 10 50
Absinthe supér. caisse.	00 00 11 00
Vermouth, caisse	6 00 6 50
Kirsch de com. caisse	0 00 10 00
Kirsch fin	10 50 11 00

Liqueurs Saintoin Frères.

Curacao triple sec. c'se	\$17 50	0 00
Curacao vert.	" 14 00	0 00
Marasquin de Zara.	" 13 50	0 00

Liqueurs Marspoil & Cie.

Menthe glaciale c'se	\$12 50	0 00
Peppermint	" 12 50	0 00
Kirsch vieux	" 12 50	0 00
Marc vieux	" 12 50	0 00

Chartreuses etc.

12 lit. 24 1/2 lit.	
Du Couvent de la G'de Chartreuse Jaune, c'se.	\$22 00 23 00
Verte	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise Dieu, jaune.	00 00 15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Verte, caisse.	20 00 21 00
Bénédictine.	18 00 19 00

Liqueurs Rouvière Fils.

12 b'l. 24 1/2 btl.	
Crème de Cassis, caisse.	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis,	" 12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec	" 13 50 0 00
Cassis Savary	" 11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary	" 11 00 0 00
Crème de Framboise	" 15 00 0 00
Prunelle Superfine.	" 15 50 0 00
Guignolet	" 10 50 0 00
Dijonnaise jaune.	" 16 00 17 50
Sirop de Framboise.	8 00 0 00
Sirop de Groseille.	8 00 0 00
Sirop d'Orgeat.	8 00 0 00

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.
86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références: LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boite de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Sor, Grains d'alimentation.



En vente chez tous les Epiciers et Marchands de Liqueurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 MARS 1895

Mélasses.		Prix en gros	
Barbades tonne	gal.	0 31	0 32
" tierce		0 35	0 36
" quart		0 00	0 36
Antigua		0 00	0 00
Trinidad		0 00	0 00

Montardes.		Prix en gros	
Moutarde Keena, lb.		0 43	0 44
" " lb.		0 40	0 42
" " lb.		0 39	0 40
" " 4 lbs.		0 72	0 75
Coleman, lb.		0 43	0 44
" " lb.		0 40	0 42
" " lb.		0 39	0 40
Moutarde Coleman, jars.		0 72	0 75
" Durham, jars.		0 00	0 60
" Poney.		0 70	0 75
" Impérial, doz.		0 95	1 00

Pâtes et denrées alimentaires.		Prix en gros	
Macaroni importé, lb.		0 09	0 00
Vermicelle		0 09	0 00
Macaroni du Canada.		0 04	0 04
Vermicelle		0 04	0 04
" en boîte de 5 lbs		0 20	0 00
" " 10 lbs		0 40	0 00
Lait concentré, doz.		1 80	0 00
Nestlé's food, doz., 5 p.c.		4 50	4 65
Rollé oats, le sac.		2 35	0 00
Dessicated wheat, le sac		2 25	2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.		4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.		0 00	0 31
Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.		2 30	
" " 3 "		1 20	
" " superb 6 "		2 10	
" " 3 "		1 10	
Farine d'orge, doz.		2 00	
" de seigle, doz.		2 00	
" de Gluten lot, doz.		3 00	
Biscuits Gluten, lb.		0 12	

Pâte Cook's Friend:		Prix en gros	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses.		\$2 40	
" 2 6 "		0 80	
" 3 4 "		0 45	
" 10, 4 doz. 1/2 caisses		2 10	
" 12, 6 "		0 70	
1 lb.—2 doz. en boîte fer blanc, ch		3 10	
" 3 "		1 75	
" 4 "		1 10	

Poissons.		Prix en gros	
Harengs Shore	brl.	0 00	0 00
" " Labrador	brl.	0 00	3 00
" " " "	brl.	0 00	4 50
" " " "	brl.	0 00	2 75
Harengs Cap Breton.	brl.	0 00	0 00
" " " "	brl.	0 00	2 00
Morue sèche	cwt.	5 00	5 00
" " No 1 en quart.	lb.	0 00	0 03
" " No 1 large quart.	lb.	0 00	0 34
" " No 1 Draft lb.		0 00	0 33
Morue désossée.	lb.	6 00	6 50
Poisson blanc lac Sup.	brl.	0 00	5 50
Traite des lacs.	qt.	0 00	4 00
Saumon Labrador	brl.	0 00	12 50
Saumon do	brl.	0 00	0 00
Maquereau No 1.	brl.	0 00	0 00
" " No 2.	brl.	0 00	0 00
" " No 3.	brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A.	brl.	0 00	8 75
do do	baril	0 00	11 00
Anguille.	lb.	0 00	0 07

Produits de la ferme.		Prix en gros	
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>			
Beurre.			
Townships frais.	"	0 00	0 00
2de qual.	"	0 14	0 16
De l'Ouest.	"	0 12	0 15
Rouleaux	"	0 11	0 16
Beurre de beurrieres d'automne.	"	0 19	0 21
do d'hiver.	"	0 21	0 22
Fromage.			
De l'Ouest.	la lb.	0 10	0 10
De Québec.	"	0 10	0 10
Petites meules.	"	0 10	0 11
Œufs.			
Mirés à la caisse.	"	0 00	0 00
Chautés à la caisse.	"	0 10	0 11
Frais.	"	0 15	0 16
Sirup et sucre d'érable.			
Sirup d'érable en qrts la lb.		0 00	0 00
" " en canistre.		0 65	0 70
Sucre.	la lb.	0 06	0 08
Miel et cire.			
Miel coulé.	la lb.	0 06	0 07
Miel blanc nouveau	"	0 08	0 09
Miel en gateaux	"	0 13	0 14
Cire vierge	"	0 25	0 27

Riz.		Prix en gros	
J. 1 à 4 sacs.	sacs 1/2 sacs poches	3 95	4 00
" " 5 9		3 90	3 95
" " 10 24		3 85	3 90
25 et plus.		3 80	3 85
B. 1 à 4 sacs.		3 45	3 50
" " 5 9		3 40	3 45
" " 10 24		3 35	3 40
25 et plus.		3 30	3 35
<i>English style.</i>			
En sacs de 250 lbs.			
		Prix en gros	
1 à 4 sacs.		3 30	
5 9		3 25	
10 24		3 20	
25 et plus.		3 15	
<i>Riz "Crystal"</i>			
En sacs de 25 lbs	le sac,	1 35	
" " 50 "	" "	2 60	
Salaisons, Saïndoux, etc.			
Lard Canada Short Cut Mess	le quart.	15 00	15 50
" " " "	le 1/2 quart.	7 75	8 00
Short Cut Clear	le qt.	15 00	16 00
" " " "	le 1/2 "	7 75	8 25
Saïndoux :			
Pur de panne en seaux.		1 75	2 00
Canistres de 10 lbs.		8 1/2	9 1/2
" " 5 "		8 1/2	9 1/2
" " 3 "		8 1/2	9 1/2
Composé, "Swan," en seaux		1 45	
Canistre de 10 lbs.		7 1/2	
" " 5 "		7 1/2	
" " 3 "		7 1/2	
Jambons, la lb.		10 10	
Saïndoux			
Standard, en seaux.		1 40	
Globe,		1 35	
Divers :			
Lard fumé, la lb.		0 10	0 11
Lard S.C. de l'Ouest le qrt		16 00	16 50
Lard Mess de l'Ouest,		14 00	15 00
Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.			
Prix en gros			
Saucisses au porc frais.	lb.	0 07	0 08
" de Bologne.	lb.	0 06	0 07
" au poulet.	doz.	0 00	1 00

Sel.		Prix en gros	
Sel fin, quart, 3 lbs.		\$2 90	\$3 00
" " 5 lbs.		2 75	2 80
" " 7 lbs.		2 50	2 60
Sel gros livré, sac		0 55	0 60
Sirops.			
Sirup américain.	gal.	0 19	0 24
Amber.	qts	0 30	0 00
Extra V. B.		0 35	0 38
Sirup canadien tins	2 lbs.	0 00	0 08
" " "	8 lbs.	0 30	0 32
Sucres.			
Brut.		0 02	0 00
Jaunes raffinés.		0 02	0 00
Boucauts et quarts.			
Extra ground.	qts	0 04	0 00
" " bte		0 04	0 00
Cut loaf.	qts	0 04	0 00
" " bte		0 04	0 00
" " "		0 04	0 00
" " "		0 04	0 00
Powdered.	qts	0 03	0 00
" " bte		0 04	0 00
Extra granulé.	qts	0 03	0 00
" " bte		0 03	0 00
" No 2.	qts	0 03	0 00
Tabacs.			
Navy.	3s, 4s et 12s la lb.	48	
Solace.	7s et 12s	48	
Butt's No 1.	12s	48	
British consola.	4s	59	
Laurel	3s	49	
Briar.	7s	47	
Honey suckle.	7s	56	
Napoléon.	8s	56	
Victoria.	12s	47	
Index.	7s	44	
Brunette.	12s	44	
" Derby " Plug			
Solace à fumer	12s	46	
" " "	7s	46	
" " "	3s	46	
Old Chum Solace à chiquer.		54	
Thés.			
Japon commun à bon.		0 16	0 23
" bon à choix.		0 20	0 27
Nagasaki commun à bon		0 15	0 53
Congou		0 15	0 08
Oolong, bon à fin		0 45	0 50
" Formosa.		0 25	0 50
Y. Hyson commun à bon		0 14	0 20
" moyen à choix		0 25	0 35
" choix extra.		0 60	0 65

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops.
 DE LA
St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

Union Sardinière du St-Laurent.
USINE A ST-ANDRÉ, (KAMOURASKA)

Seule usine dans l'Amérique du Nord pour la préparation des Sardines à l'Huile.

PRODUITS DE CHOIX !

Capacité de production : 20,000 Boîtes par jour. Pour toute correspondance s'adresser au Bureau de la Compagnie :

118 & 120 RUE ST-PAUL, - - - QUEBEC.

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

Successors de Gaucher et Telmosse

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage.

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. - - - MONTREAL

Si vous

tenez le **Sel de Table Acme**, et si vous le laissez savoir à vos pratiques, vous vendrez plus de sel que n'importe qui ; il ne se

Durcit pas

Demandez le à votre marchand de gros.

TORONTO SALT WORKS

128 ADELAIDE ST., E.

TORONTO, Ont.

H. BOLDUC,

Résid. 69 1/2 St-Etienne.

F. LONGPRÉ,

Résid. 10 Roy.

BOLDUC & LONGPRÉ

PEINTRES-DECORATEURS, Tapissiers, Blanchisseurs. Imitation une spécialité.

1331 RUE ONTARIO, Montréal. Toutes commandes exécutées avec soin, promptitude et à des prix modérés.

Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" moyen à fin	0 24	0 48
" fin à extra	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60

Suif.

Suif raffiné, la livre	0 05 à 0 05½
Suif brut, " "	0 03½ à 0 04½

Sapollis.

En caisses de ½ à ¾ grosse, la gr. 11.30

Vinaigres.

De MM. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 33
Côte d'Or, Bordeaux	0 28
Extra Crystal Pickling	0 28
Ordinary	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" " XX	0 20
" " X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
" " doub.	0 35
Spécial X,	0 15

Vins.

Non Mousseux.		
Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50
" " gall.	1 10	1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65	6 65
" St Julien,	6 65	7 65
" Châteaux,	20 00	25 00
Bourgogne, caisse	8 00	24 00
" " gallon	00 00	00 00
Stolle, gallon.	1 40	1 80
Sherry, caisse.	6 60	11 00
" " gallon	00 00	00 00
Porto, caisse.	6 00	15 00
" " gallon.	00 00	00 00
Moselle, caisse.	06 50	24 00
Sauternes, caisse	6 65	7 65
Graves, caisse	6 50	7 50
Champagnes.		
J. Mumm, caisse.	28 00	28 00
G. H. Mumm, caisse.	31 00	33 00

Prix en gros

Arthur Roederer, caisse.	25 00	27 00
Vve Cliquot, caisse.	31 00	33 00
Pommery, caisse.	31 00	33 00
Fréminet, caisse.	26 00	27 00
Morizet, caisse.	25 00	27 00
Louis Roederer, caisse.	29 00	31 00
Gold Laok Sec, caisse.	30 00	32 00
Piper Heidsieck, caisse.	28 00	30 00
Perrier-Jouet, caisse.	30 00	32 00
E. Mercier & Cie., carte or, caisse.	31 00	33 00
Gd vin des Ambassades, o	14 00	15 25
Vin des Princes, caisse.	24 00	25 00
Vin d'été, caisse.	18 00	19 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00	21 00
Hook Mousseux, caisse.	14 00	16 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00	15 50
" Nerea Raphael, c	14 00	15 00

Vins tonqués.

Vin de Chevrier, la douz.	0 00	9 50
Stimulant au vin de Rancio, la douz.	0 00	9 00

Chocolats.

Mentier.		
Par caisse	Par boîte de 120 lbs.	Par boîte de 12 lbs.
Papier Jaune.	lb. \$0 34	\$0 36
" Chamolois.	" 0 43	0 48
" Rose.	" 0 50	0 56
" Bleu.	" 0 58	0 66
" Vert.	" 0 50	0 56
" Lilas.	" 0 58	0 66
" Bronze.	" 0 65	0 74
" Blanc glacé.	" 0 73	0 83
" Premium.	" 0 38	0 42
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.	\$7 25	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ½ lb., la douz.	3 75	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ¼ lb., la douz.	2 25	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 6 lbs., la lb.	0 55	

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de ½ lb., la dz.	2 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique.	0 30	0 40
" citrique.	0 50	0 65
" oxalique.	0 10	0 12
" tartrique.	la lb.	0 33 0 35
Aloès du Cap.	0 14	0 15
Alun.	lb.	0 01½ 0 2
Bicarbonat de Soude. brl.	2 70	2 75
Bichrom. de Potasse.	lb.	0 10 0 12
Bleu (carré).	0 12	0 18
Borax raffiné.	0 08	0 09
Bromure de Potass.	0 55	0 60
Camphre américain.	0 65	0 70
Camphre anglais.	lb.	0 65 0 70
Cendres de soude.	0 01½	0 02
Chlorure de chaux.	0 02½	0 05
Chlor. de Potasse.	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 00
Crème de tartre.	0 20	0 22
Extrait de Campêche lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12	0 14
Garance.	lb.	0 00 0 00
Glycérine.	lb.	0 18 0 20
Gomme arabique.	lb.	0 50 1 25
Gomme épinette.	lb.	0 25 0 00
Indigo Bengal.	lb.	1 50 1 75
Indigo Madras.	lb.	0 70 0 80
Iodure de potasse.	lb.	4 00 4 25
Opium.	lb.	4 50 4 75
Pearline, boîte.	5 00	0 00
Phosphore.	lb.	0 60 0 75
Salpêtre.	lb.	0 06 0 7½
Sels d'Epsom.	1 50	3 00
Sel de soude.	100 lbs	0 90 0 95
Soda caustique 60°	100 lbs	1 90 2 15
Soda caustique 70°	100 lbs	2 15 2 40
Soda à laver par 100 lbs.	0 75	0 90
Soda à pâte par baril.	0 00	0 50
Soufre poudre lb.	0 02	0 03
Soufre bâtons	0 02	0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 50	2 00
Strychnine.	oz.	0 90 1 00
Sulfate de cuivre.	lb.	0 4½ 0 06
Sulfate de morphine.	lb.	1 80 2 00
Sulfate de Quinine.	oz.	0 40 0 45
Sumac.	65 00	70 00
Vert de Paris.	0 00	0 15
Vitriol.	0 05	0 08

Produits Pharmaceutiques.

Prix en gros	
Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 0 11	
" " " 1 oz. p. doz 0 35	
" " " 2 " " 0 55	
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz 0 70	
" " " 4 " " 0 00	
" " " 6 " " 1 00	
" de foie de morue, demiards par doz 1 00	
" " " Wyeth's demiards par doz 6 50	
Trésor des nourrices, par doz 1 40	
Sirop Dr Coderre (6 p.c.)	1 75
Hop Bitters,	7 00
Radway Ready Relief,	1 90
Pain Killer, par doz	1 75 à 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
" " Hoyt's	1 85 1 90
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75
Essences	55c, \$1, 1 50 1 75
" café	3 50 4 75
Quiétal	Doz. Gros \$1 70 17 09
Hob Bonum	1 70 17 09
Emulsion C. Beaupré	3 50 36 00
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
Doz. Gros.	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent antihémor.	1 75 18 00
" antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade "c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 38 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00

WILLIAM EWING & CO., Marchands de Semences
142 Rue McGill, MONTREAL.

TREFLE ET MIL

Grains de Semences nettoyés pour la culture. Toutes les variétés les plus nouvelles. Catalogue de graines illustré envoyé gratis sur demande. Correspondance sollicitée. Prix spéciaux sur demande.

Le Sirop **QUIÉTAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.

Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.

L'EMULSION C. BEAUPRÉ, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.

Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ**, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

JOSEPH CONTANT

PHARMACIEN ET CHIMISTE

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

L. A. DANSEREAU & CIE

FABRICANTS DE

Biscuits, Marinades, Etc

354 et 356 AVENUE PAPINEAU

MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades **John Roe & Co.**, de Londres et **RobRoy**, de Liverpool.

Vendus par tous les épiciers de gros.

Ecrivez pour la liste des prix.



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.

Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.

Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.

ALF. ROBITAILLE

MANUFACTURIER DE

VINAIGRES et MARINADES QUEBEC.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 21 MARS 1885.

Prix en gros

Spavin-Cure grande	7 00	80 00
petite	3 50	38 00
Colic-Cure	3 00	33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40	15 00

Spécialités de Picault & Contant.

Elixir Pulmon. Balsami.	Doz. Gros.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00	
Pastille à vers.	1 50	15 00	
Poudre de condition	1 lb.	0 80	7 20
"	1 lb.	1 25	13 00
"	1 lb.	1 80	18 00
Huile d. foied. morue	8oz	18 00	
"	6oz	15 00	
Emulsion	"	4 00	
Huile Vétérinaire	"	1 50	
Essence d'épinette.	"	0 80	

Prix en gros

Harnais No. 2	0 19	0 20
" taureau	p. lb. 0 17	0 19
Vache cirée mince	p. lb. 0 27	0 28
" forte No. 1	p. lb. 0 22	0 26
Vache grain. pesante	p. lb. 0 24	0 26
" Hm. M. Lun le p.	0 11	0 13
" écossaise	p. lb. 0 26	0 28
Taure française	p. lb. 0 00	0 85
" anglaise	"	0 00 0 70
" canadienne	"	0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs	p. lb. 0 60	0 70
" 38 à 45	p. lb. 0 57	0 62
" 45 et plus	p. lb. 0 55	0 57
Vache fendue Ont H.	0 17	0 18
" Hm.	0 16	0 17
" Mod.	0 15	0 16
" junior.	0 14	0 00
" Qué. sen. h. à m	0 00	0 14
" jun. m. à light	0 00	0 13
Vache vernie.	le pied.	0 00 0 16
" d'Ontario	"	0 18 0 19
Cuir verni uni, grainé	"	0 00 0 16
Mouton laine	la doz.	4 00 0 00
" épais	"	9 00 0 00
Dongola glacé, ord.	le pied.	0 11 0 19
Kid Chevette	"	0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	"	0 15 0 00
Kangourou	"	0 38 0 45
Dongola dull	"	0 11 0 19
Buff d'Ontario H.	0 11	HM. 0 12
" M.	0 10	L. 0 10
Buff d'Ontario No 2	"	0 00 0 08
Buff de Québec H.	0 10	HM. 0 10
" M.	0 9	L. 0 08
Buff de Québec No 2	"	0 00 0 08
Glove Grain Ontario	"	0 00 0 12
" Québec	"	0 00 0 10
Pebble " Ontario	"	0 10 0 11
" Québec	"	0 09 0 10
Cuir à bourrure No 1	0 17	No 2 0 18
" fini français	"	0 20
" russe	"	0 19

Cuirs à Relture.

Maroquin large	doz.	\$24 00	\$36 00
petit	"	18 00	22 00
persian	"	12 00	20 00
Veau de loi, im.	\$48 00	S. Royal \$40 00	
"	"	Royal 38 00	
Veau de loi	M. \$30 00	D. \$20 00	
Vache Russie en peau la pièce	"	18 00	
" imitation le pied.	"	0 30	
" seal	"	0 20	
Veau de Russie	doz.	72 00	

Prix en gros.

Peaux. Prix payés aux bouchers.

Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1	\$5 00
do do	No. 2	4 00
do do	No. 3	3 00
Veaux, la livre	"	0 05
Agneaux, la pièce	"	0 60 à 0 65
Moutons, laine	"	0 00 à 0 60
Moutons, tondus	"	0 00 à 0 00
Steers, par 100 lbs	"	5 50 à 6 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	"	"
Peaux de l'Ouest	No. 1	0 00
do do	No. 2	0 00

Laines.

Toison du Canada, la lb.	0 19	à 0 21
Arrachée, non assort.	"	0 00 à 0 00

Prix en gros.

A, extra supérieure.	"	0 23	à 0 25
B, supérieure.	"	0 20	à 0 21
Noire.	"	0 17	à 0 18
Cap de B. E. en suint.	"	0 14	à 0 16
Australe, lavée.	"	0 00	à 0 00
Buenos Ayres.	"	0 31	à 0 35
Natal, en suint.	"	0 00	à 0 00

Pelleteries brutes.

Prix payés à Montréal.

Vison, la pièce	"	\$1 60	à \$2 00
Rat musqué (hiver)	"	0 07	0 12
Marte, No. 1	"	1 50	2 00
Renard roux	"	1 30	1 50
Pecan	"	5 00	8 00
Bête puante	"	0 50	0 75
Ours	"	8 00	20 00
Loutre	"	8 00	15 50
Castor, la livre	"	4 00	5 00
Chat sauvage	"	0 25	0 75

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirop de merisier composé	\$1 80	0 00
---------------------------	--------	------

Spécialités de la Anchor Medicine Co

Anchor Weakness Cure	Doz. Gros.	8 00	78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	"	3 50	36 00
Vernicure Français au chocolat	"	1 25	12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	"	1 20	12 96
"	"	4 0z	25 92

Cuirs et peaux.

Cuirs à semelles.

Spanish No 1	18 lbs en moy.	0 20	0 21
" 25" et au-des.	"	0 18	0 19
" léger.	"	0 16	0 17
" No 2	"	0 15	0 15
" 18 lbs en moy.	"	0 16	0 17
Zanzibar	"	0 15	0 16
Slaughter sole No 1 steers	"	0 21	0 22
" p. ord.	"	0 19	0 21
" No 2	"	0 18	0 19
" sans acide.	"	0 00	0 20
" union crop No 1	"	0 26	0 00
" No 2	"	0 20	0 00
Harnais finis à la main p. lb.	"	0 25	0 26
" No. 2	"	0 23	0 24
" finis à la roue p. lb.	"	0 21	0 22

Chaussures.

Brogans	"	"	"	"
Colours	"	"	"	"
Split Balmorals	"	"	"	"
Kip	"	"	"	"
Buff	"	"	"	"
Veau	"	"	"	"
Buff Congress	"	"	"	"
Veau	"	"	"	"
Split boots	"	"	"	"
Kip	"	"	"	"
Veau	"	"	"	"
Bottes en feutre	"	"	"	"
Wigwams	"	"	"	"
Mocassins	"	"	"	"

A CHEVILLE.

Split Boots	Femmes.	\$0 60 à 0 70	Fillles.	\$0 50 à 60 0	Enfants	\$0 40 à 0 50
Split Balmorals	"	0 75 1 05	"	0 60 0 85	"	0 50 0 60
Kip	"	1 00 1 10	"	0 85 1 00	"	0 65 0 75
Buff	"	0 80 1 25	"	0 80 1 00	"	0 60 0 70
Pebble	"	1 00 1 25	"	0 90 1 00	"	0 50 0 65
Buff Bals clous en cuivre	"	1 00 1 15	"	0 90 1 00	"	0 50 0 65

A COUTURE.

Pebbles Boutonnées	"	1 05 1 30	"	0 85 1 05	"	0 65 0 80
Buff lustré	"	1 10 1 20	"	0 85 1 05	"	0 70 0 80
Pebble	"	1 10 1 50	"	0 85 1 00	"	0 65 0 8
Lustré	"	1 25 1 50	"	0 80 1 10	"	0 70 0 8
Chèvre	"	1 30 1 90	"	1 10 1 40	"	0 90 1 15
Veau poli	"	1 30 1 60	"	1 10 1 30	"	0 85 1 00
Chevreau français	"	1 80 3 50	"	1 90 2 50	"	1 40 1 70
canadien	"	1 40 2 75	"	1 20 0 00	"	1 00 0 00

COURROIES EN CUIR **ROBIN & SADLER**
 COIN RUES DES SEIGNEURS et WILLIAM
 Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL
 SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO.,	Cognac.
CLODE & BAKER, Invalid's Port,	Oporto.	QUANTIN & CO.,	Cognac.
J. W. BURMESTER,	Oporto.	PETER F. HEERING,	Copenhagen
BONSONS & MULLER,	Tarragona.	R. THORNE & CO., "Kilty Scotch,"	Greenock.
J. ORNOSA & CO.,	Reus.	GREENLESS BROS.,	Glasgow.
SANCHEZ ROMATE HERMANOS,	Jerez.	"Claymore Scotch,"	Belfast.
JIMINEZ & LAMOTHE,	Malaga.	BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO.,	London.
CHAMPY PERE & CO.,	Beaune.	J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin,	Saumur.
ST BONNET & BELLEMER,	Bordeaux.	BLANKENHEYM & NOLET,	Rotterdam
BOU TELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Cognac.	Key Gin.	Torino.
		ALFRED GRATIEN,	
		MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth,	

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris.



G. G. GAUCHER
 Farines, Provisions. Produits de la ferme
 ET SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à corne.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.
 91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
 MONTREAL.

ADAMS' TUTTI-FRUTTI GUM
 MIS DANS DES FLAÇONS NOUVEAUX
 Sucriers, Porte Cuillères et Vases
 Demandez-les à votre Marchand de Gros.
 Ecrivez pour avoir de splendides articles d'annonces pour vos vitrines.
ADAMS' & SONS CO., 11 à 13 RUE JARVIS. TORONTO, Ont.

BERNIER & CIE.,
 GRAINS, FARINES, SON ET GRU, MOULÉE, GRAINES DE SEMENCE
271 & 273 rue CASCADES
 SAINT-HYACINTHE

Fers et Métaux.		Prix en gros		Fontes.		Prix en gros		Prix en gros							
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.															
<i>Fers à cheval :</i>															
Ordinaires, au baril.	3 85	0 00	Clous à river par 100 lbs :		Siemens.....	par tonne	16 50	17 00	BRIQUES						
do par 25 barils.	3 50	0 00	1	1 pouce.	Coltness.....		19 50	20 00	De Montréal.....	8 00	9 00				
En acier.....	5 00	5 75	1 1/2	"	Calder.....		19 50	20 00	Du bord de l'eau.....	5 00	5 50				
<i>Fers à repasser :</i>	par lb 0 03 1/2 0 03 1/2		2	2 1/2	Langlois.....		00 00	00 00	Réfractaires.....	16 00	22 00				
<i>Fiches :</i>	Coupées, toutes		2 1/2	2 1/2	Summerlee.....		21 00	21 50	Brique pressée.....	25 00	35 00				
dimensions.....	par 100 lbs	3 15	3 75	3	Gartsherrrie.....		00 00	00 00	PEINTURES						
rossées, do.....	Esc. 20 p.c.	00	0 00	3 1/2	Glengarnook.....		0 00	00 00	Blanc de plomb " Crown						
7-16		3 90	0 00	4	Carnbroe.....		19 00	19 50	Diamond " par 100 lbs..						
"		4 25	0 00	4 1/2	Eglinton.....		19 50	20 00	Blanc de plomb pur, 100 lbs.						
"		4 50	0 00	5	hotts.....		00 00	00 00	No 1.....						
"		4 75	0 00	5 1/2	Canadienne.....		16 50	17 00	" No 2.....						
<i>Pl de fer :</i>															
Poli, de No 0 à No 8, par				6	<i>Fer en barres.</i>		Canadien..... par 100 lbs		1 60	1 70	" No 3.....				
10 lb.	2 70	0 00	Clous d'acier.....		10c en sus		2 15	2 25	" No 4.....		4 50	5 00			
Galvaniee.....	3 25	0 00	1	1 pouce.		\$9 25	2 40	2 50	" No 5.....		4 25	4 50			
Huile et brûlé.....	2 50	0 00	1 1/2	"		4 00	3 25	3 40	" No 6.....		5 50	6 00			
Esc. 25 p.c.			2	"		2 40	3 00	3 10	" No 7.....		5 00	5 50			
Brûlé, pour tuyau, la lb.	0 06	0 07	2 1/2	"		2 31	3 25	3 35	" No 8.....		4 50	5 00			
Barbelé pour clôture.....	0 00	0 00	3	"		2 20	3 00	3 10	" No 9 et 10.....		4 25	4 50			
<i>Pl de lation, à collets</i>	par lb 0 35 0 40		3 1/2	"		2 20	3 00	3 10	" No 11.....		5 50	6 00			
<i>Fontes Malliables</i>															
Inclumes.....	0 19	0 10	4	"		3 00	3 00	3 10	" No 12.....		5 00	5 50			
Charnières.....	0 16	0 11	4 1/2	"		3 00	3 00	3 10	" No 13.....		4 50	5 00			
T et "Strap".....	par lb 0 05	0 05	5	"		3 00	3 00	3 10	" No 14.....		4 50	5 00			
Strap et Gonds filetés	0 03 1/2	0 04	5 1/2	"		3 00	3 00	3 10	" No 15.....		4 50	5 00			
CLOUS, ETC.															
<i>Clous coupés à chaud :</i>															
De 5/8 à 6 pcs, par 100 lbs	\$2 10		<i>Clous de broche</i>				1 pouce, No 16.....		net \$1 28	Blanc de plomb " Crown		5 50	6 00		
5 pcs.	2 15		1 1/2				1 1/2		No 15.....	3 85	Diamond " par 100 lbs..		5 00	5 50	
4 à 4 1/2	2 20		2				2		No 14.....	3 45	Blanc de plomb pur, 100 lbs.		5 00	5 50	
3 1/2 à 4	2 25		2 1/2				2 1/2		No 13.....	3 45	" No 1.....		5 00	5 50	
3 pcs.	2 30		3				3		No 12.....	3 25	" No 2.....		4 50	5 00	
2 1/2 à 2 1/2	2 35		3 1/2				3 1/2		No 11.....	3 00	" No 3.....		4 25	4 50	
2 à 2 1/2	2 40		4				4		No 10.....	3 00	" No 4.....		5 50	6 00	
1 1/2 à 1 1/2	2 70		4 1/2				4 1/2		No 9 et 10.....	2 20	" No 5.....		4 50	5 00	
1 1/2 pouce	3 10		5				5		No 8.....	2 31	" No 6.....		5 00	5 50	
<i>Clous coupés à froid :</i>															
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	2 60		5 1/2				5 1/2		No 7.....	2 40	" No 7.....		4 50	5 00	
1 1/2 pouce	3 00		6				6		No 6.....	2 31	" No 8.....		4 50	5 00	
<i>Clous à finir par 100 lbs :</i>															
1 pouce.....	4 35		6 1/2				6 1/2		No 5.....	2 20	" No 9 et 10.....		4 25	4 50	
1 1/2	3 85		7				7		No 4.....	2 10	" No 11.....		4 50	5 00	
1 1/2 à 1 1/2	3 45		7 1/2				7 1/2		No 3.....	2 00	" No 12.....		4 50	5 00	
2 ct 2 1/2	3 25		8				8		No 2.....	1 60	" No 13.....		4 50	5 00	
2 1/2 à 1 1/2	3 10		8 1/2				8 1/2		No 1.....	1 50	" No 14.....		4 50	5 00	
2 1/2 à 1 1/2	3 10		9				9		No 0.....	1 40	" No 15.....		4 50	5 00	
3 à 6	2 95		9 1/2				9 1/2		No 0 à No 8, par	10 lb.	" No 16.....		4 50	5 00	
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>															
1 pouce.....	3 40		10				10		Galvaniee.....	3 25	" No 17.....		4 50	5 00	
1 1/2	3 15		10 1/2				10 1/2		Huile et brûlé.....	2 50	" No 18.....		4 50	5 00	
1 1/2	2 90		11				11		Esc. 25 p.c.		" No 19.....		4 50	5 00	
Métaux.															
<i>Cuivre.</i>															
Lingots.....	par lb	0 19	0 20	<i>Aluminium.</i>				Lingots.....		par lb	0 19	0 20	<i>Plomb.</i>		
En feuille.....		0 20	0 21	Etain.				Barres.....			0 18	0 19	Saumons.....		
<i>Plomb.</i>															
Barres.....		0 18	0 19	Lingots.....		par lb	0 03	0 03 1/2	Feuilles.....			0 04	0 04 1/2	Barres.....	
Saumons.....	par lb	0 03	0 03 1/2	Feuilles.....			0 04 1/2	0 05	De chasse.....			0 05	0 05	Tuyau.....	
Barres.....		0 04	0 04 1/2	De chasse.....			0 05	0 05	Tuyau.....		par 100 lbs	4 75	5 00	Zinc.	
Feuilles.....		0 04 1/2	0 05	Tuyau.....		par 100 lbs	4 75	5 00	Lingots, Spelter, par lb			0 41	0 05	Feuilles, No. 8..	
De chasse.....		0 05	0 05	Zinc.					Lingots, Spelter, par lb			0 41	0 05	Feuilles, No. 8..	
Tuyau.....	par 100 lbs	4 75	5 00	Lingots, Spelter, par lb					Feuilles, No. 8..			0 41	0 05	Feuilles, No. 8..	
<i>Acier.</i>															
A ressort.....	par 100 lbs	3 00	3 25	Lingots, Spelter, par lb					Feuilles, No. 8..			0 41	0 05	Feuilles, No. 8..	
A lisse.....		2 00	2 10	Feuilles, No. 8..					A ressort.....		par 100 lbs	3 00	3 25	A lisse.....	
Americain.....		5 50	6 00	A ressort.....		par 100 lbs	3 00	3 25	A lisse.....			2 00	2 10	Americain.....	
A bandage.....		2 25	2 50	A lisse.....					Americain.....			5 50	6 00	A bandage.....	
A pince.....		2 50	2 55	A bandage.....					A pince.....			2 50	2 55	A pince.....	
Fondu.....	par lb	0 12	0 13	A pince.....					Fondu.....		par lb	0 12	0 13	Fondu.....	
Poule, ordinaire.		0 00	0 07	Fondu.....		par lb	0 12	0 13	Poule, ordinaire.			0 00	0 07	Poule, ordinaire.	
De mécanicien..		0 00	0 03	Poule, ordinaire.					De mécanicien..			0 00	0 03	De mécanicien..	

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS. CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY, (LTD.) TORONTO.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

MAISON DE GROS EN Epiceries, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS.

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 MARS 1895.

Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.

4 pcs. par longueur de 3pd	45
6 " " " "	60
9 " " " "	90
12 " " " "	126
18 " " " "	210
24 " " " "	270

Coudes ronds :

4 pouces chacun	75
6 " " " "	100
9 " " " "	175
12 " " " "	250

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	140
9 x 6 " " " "	190
2 x 9 " " " "	275

Connection carrée ou fausse équerre :

4 x 4 pouces chacun	90	140
6 x 4 " " " "	150	190
6 x 6 " " " "	160	190
9 x 6 " " " "	210	275
9 x 9 " " " "	210	275
12 x 9 " " " "	300	400
12 x 12 " " " "	300	00

Siphon :

4 pouces	140	200
6 " " " "	190	275
9 " " " "	275	330
12 " " " "	400	600

Tuyaux à cheminées :

92pouces, par pied	25	40
--------------------	----	----

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	575
Furnace do	575
Egg do	575
Stove do	600
Chestnut do	600
Peanut do	475
Screenings do 2240 lbs.	150
Scotch Grate do 2000	000 600
Scotch Steam do 2340	450 500
Vale Grate do 2000	525
Welsch Anthracite do 2000	575
Plotou do 2240	
Cape Breton do	360
Glacé Bay do	400
Sydney do	400
Reserve do	
Charbon de forge do 2000	550 600
Lehigh pour fond. do	650 675
Coke par chaldron	675 700
usage domestique	300
concassé	350

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	450 à 500
Merisier do	25 à 475
Bouleau, &c. do	00 à 000
Épinette do	00 à 425
Slabs par chars	28 00 à 31 00
en barge. Corde.	00 à 000
Rognures, le voyage	00 à 000

Americain

Krable piqué	25 à 50
Noyer noir ondé	04 à 08
Acajou (mahogany)	8 à

Bois de Service

1 pouce strip shipping cull, 6 à 16 pieds	le M.	\$12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00	15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	14 00	16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	20 00	30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	20 00	30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	10 00	10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	10 00	10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00	15 00
3 pces. do	do	10 00	12 00
do. No 2	do	6 50	8 50

Épinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00	11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00	10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do	do	10 00	11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80	2 00
2ème do	do	do	1 50	1 60
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00	
do 2ème do	do	do	1 75	
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2
do X	do	do	1 50	
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75	

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00	18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 50
de 16 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 14	do	18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00	18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00	
Charpente en épinette	do	16 00	
do en épinette rouge	do	25 00	30 00

Bois durs.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

Plaquage (venezers):

Uni par 100 pieds	90 à 100
Français la feuille	50 à 125

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

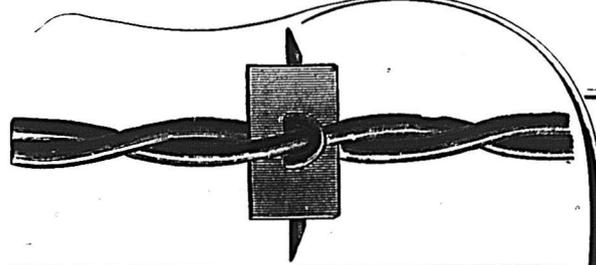
JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

Fil de Fer Barbelé "SAFETY"



LE FIL BARBELE
LE PLUS PARFAIT

Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la

SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces. Téléphone No 6039.

LITERIE

DE LA

MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.

J. E. TOWNSEND

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.

Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

Granger Freres

LIBRAIRES EN GROS

FOURNITURES D'ÉCOLES.
CLASSIQUES FRANCAIS,
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

A. DEMERS. T61. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,**Et Poseurs d'Appareils de Chauffage**

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud complets

T. PREFONTAINE

H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE

Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU :

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,
STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés.

Tél. Bell 8141.

MONTREAL

Decorations en Papier, Linorusta-Walton et Kalsomine
Les derniers modèles de Paris et New-York.**P. L. DUVERT & CIE, de Paris, (France)**

ARTISTES EN PEINTURES DECORATIVES

Magasin et atelier

563 RUE ST-URBAIN

Aquarellistes et Peintres de maisons et d'enseignes

GAGNIER & LEFEBVRE

Successors de H. A. MILLER,

**PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de RIDEAUX,**Tapissiers et Décorateurs, Dorateurs, Vitriers,
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL

CLOS,

Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8308.

Tél. Bel

No 6678.

DECORATION

d'Eglises,
de Chapelles,
Edifices
Publics,
Résidences
Privées,
Etc.

FABRICANT
DE
VITRAUX PEINTS
et en Mosaïque.

IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES.

1886, rue Ste-Catherine, Montréal.

**D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE
DECORATEUR.**

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSUREMENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.



Clotures ! Balustrades !

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental
IRON WORKS

78 Adelaide O., Toronto, Ont.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal.

Tél. Bell 2191.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

MANUFACTURE D'ACIER FONDU

— DE —

FRIED. KRUPP,

A ESSEN, (Allemagne.)

Représentant en Canada :

JAS. W. PYKE,
35 Rue St. François-Xavier, Montréal.

Bandages de Roues en Acier et Roues bandées en Acier. Essieux et Tourillons d'Essieux, etc.

J. G. A. GENDREAU

Chirurgien-Dentiste



Extraction de Dents sans douleur, Par l'électricité et par l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT,

MONTREAL.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETESAdministration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 16 mars 1895.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Larivière, Nos 12 à 22, maison en bois et brique. Lot 1318, terrain 40 x 82. The Montreal Loan & Mortgage Co. à H. A. Wilder & Co.; \$2,000 [38537].

QUARTIER ST-JACQUES

Rue St-Hubert, Nos 79 et 81, maison en pierre et brique. La 1/2 nord-ouest de partiesud-ouest du lot 508; partie nord-est du lot 508, terrain 38 x 90. Louis Pépin à la Banque du Peuple; \$7,200 plus rente viagère mensuelle de \$10 par mois [38480].

Rue St-Hubert, No 81, maison en pierre et brique. La 1/2 nord-ouest du lot 508, terrain 19 x 90. La Banque du Peuple à Mathilde Simard, épouse de Louis Pépin; \$4,500 [38481].

Rue Rivard, No 32, maison en bois et brique. Lot 1202-70, terrain 20 x 70. Madame Jos. D. Crevier à James Shea, jr.; \$1,450 [38482].

Rue St-Hubert, No 264, maison en pierre et brique. Partie du lot 847, terrain 21.4 x 154.6. La Banque du Peuple et autres à F. X. Beaudry; \$4,800 [38484].

Rue Wolfe Nos 362 et 364, maison en bois et brique. Lots 974-98 et 99, terrains de 21 x 66 chacun. Etienne Peltier à Olivier Bonin; \$3,300 [38509].

Rue St-Denis. Lots 1199 25 et 26, terrains 25 x 80 chacun, vacants. Le séminaire de Québec à Drapeau, Savignac & Cie; \$4,250 [38512].

Rue Amherst, maison nouvellement construite. Lots 1211-99 et 100, terrains de 25 x 110 chacun. Noé Leclair à Louis A. Lavallée; \$11,000 [38516].

Rue Berri No 349. Lot 1198-9, terrain 22 x 98.9. Martial Thibodeau à Wm. Wight; \$3,500 [38521].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue St Laurent Nos 91 et 93 et St Dominique No 54 maisons en brique. Lot 78, terrain de 3390 pieds en superficie. La succession Frs. Guénette à John Stroud \$14,500 [38510].

Rue Cadieux No 608 maison en bois et brique. Lot 952, terrain irrégulier de 711 pieds en superficie. Pierre Pépin à Marcotte frères, \$1 400 [38517].

Rue St Dominique Nos 511 à 531 et Avenue des Pins No 165, maisons en brique. Lot 972-3, 4, 5, 6 et partie du lot 7, terrain 95 x 75. David J. et Martin Darling à Thomas Conroy, \$7,500 [38529].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-George Nos 15 et 17, maison en brique à 1 étage. La moitié indivise du lot 769, terrain 70 x 48.3. Madame Arthur Marceau à Arthur Gravel; \$3,377 [38491].

Rue City Councillors Nos 45 et 47, maison en brique. Lot 206-4, terrain 22 x 78-6. La succession Alexis Dubord à Patrick Stack; \$4,000 [38506].

QUARTIER EST

Rue Claude Nos 10 et 12. Lots 80-21, 22, 23 et 24, terrains irréguliers contenant ensemble 6169 pieds en superficie. Le gouvernement de la province de Québec à Mathew Moody et fils; \$8,204,77 [38533].

Rue Notre-Dame Nos 1538 à 1550, Place Jacques-Cartier Nos 45 à 51 et rue Le Royer, maisons en pierre etc. Lot 80-1 à 20; 69-1, 70-1, 3 et 4, terrain de 37023 p. en superficie. Le gouvernement de la province de Québec à la cité de Montréal; \$98,890.35 [38534].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Coursol, No 20, cottage en brique. Lot 87-32 et partie du lot 88, terrain 18.3 x 90. Suzanne et Annie Fitzgerald à John Ford; \$2,300 [126679].

Rue Dorchester, No 1254, maison en pierre et brique. Lot 1639-60, terrain 21 x 110. Frederick Tuck à Joseph Luttrell; \$10,500 [126693].

Rue St-Antoine, Nos 171 et 173, maisons, boulangerie, etc. Les quatre-cinquièmes indivis du lot 660 (moins partie expropriée), terrain 85.8 x profondeur irrégulière, superficie 14304 pieds. Lawrence W. Watt et autres à Alexander Watt; \$8,800 [126696].

Rue Cathédrale, Nos 7 et 9, maison en brique. Lot 788, terrain 40.6 x 79. Thomas W. Lamb à Mary McCann; \$3,400 (retrait) [126697].

QUARTIER ST-ANNE

Rue Barré, Nos 81 et 81 1/2, maison, etc. Lot 1255, terrain 45 x 90. Meldrum frères à Benjamin Aubry; \$3,400 [126689].

Rue Duke, Nos 131 et 133, maison, etc. Lot 1731, terrain 90 x 90, mesure française. Samuel Coulson à Joseph Quinn; \$9,015 plus rente foncière [126689].

Revue Immobilière.

Montréal, 21 Mars, 1895.

On trouvera dans la liste des ventes, le transfert par le gouvernement provincial à la cité de Montréal de la propriété du Château Ramezay, et de quelques lots vacants détachés de la même propriété, aux MM. Moodie, de Terrebonne. Sur la rue Amherst, vis-à-vis le parc, la maison que vient de construire M. Noé Leclair, a été vendue \$11,000. M. Stroud a acquis de la succession Guénette la propriété occupée par son magasin de la rue St Laurent, au prix de \$14,500. Deux résidences privées, l'une rue Dorchester et l'autre rue St Antoine se sont vendues de \$8,800 à 10,500 et une propriété industrielle, rue Duke, a été payée \$9,000.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue St Denis..... \$1.06 le pied
Rue Claude..... \$1.33 le pied

Nous ne classons pas le Château Ramezay comme terrain à bâtir, quoiqu'il ait été vendu uniquement pour le prix du terrain et même avec une réduction sur le prix d'adjudication; parceque l'intention de la ville est de conserver les bâtisses comme monument historique, sauf les restaurations nécessaires pour

Joseph Perrault. **Simon Lesage.**
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1869.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs,
162, Rue St-Jacques
BLOC BARRON.
Élévateur. Téléphone 2113.

G. DE G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil et Architecte
BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.
Téléphone No. 1723. | Chambre 7. 3e Etage.
Chemin de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'Invention, Marques de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS,
ARCHITECTES,
Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone 1800.

Heures de consultation :
De 11 hrs a.m. à 1 hr. p.m. De 3 hrs p.m. à 5 hrs. p.m.
THEO. DAoust
ARCHITECTE,
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
1me Etage. Bloc Barron. Élévateur.

VINCENT & DUFRESNE
ARCHITECTES
Ingénieurs Civils, Arpenteurs,
BREVETS D'INVENTION
17 Rue St-Jacques, - Montréal.
Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

L. R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE et MESUREUR
280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
MONTREAL.

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'Invention, etc. Téléphone No 1800.

CHARLES BERNIER
ARCHITECTE-EVALUATEUR
107 Rue Saint - Jacques
Se charge des Quantités et Evaluations,
Etc., Etc.

IMPERIAL, Chambre 35
3e étage.

HORMIDAS CONTANT,
Contracteur Platrier,
476 1/2 Rue Lagachetiere, Montreal.

JOSEPH FABIEN
PLATRIER, - Ouvrages Unis et Ornementés
NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.
Ouvrage en Ciment une spécialité.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers,
371 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell, 6323.

les appropriés à la destination qu'on leur a donnée, c'est-à-dire, à une bibliothèque publique.

Le terrain vendu \$1.06 le pied, rue St Denis, se trouve près du pied de la côte, entre la rue Ontario et la rue Sherbrooke. Les acquéreurs ont déjà construit de jolis cottages sur ce terrain.

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$ 2,000.00
" St. Jacques	40,000.00
" St. Louis	21,400.00
" St. Laurent.....	7,377.00
" Est.....	107,105.12
" St. Antoine.....	25,000.00
" Ste-Anne.....	12,415.00

Total	\$215,297.12
Semaine précédente.....	81,919.29
Ventes antérieures.....	1,094,333.38

Depuis le 1er janvier..... \$1,391,540.69

Se maine correspondante. 1894....	\$ 286,791.47
" " 1893.....	313,011.27
" " 1892.....	248,055.70
" " 1891.....	179,072.56
" " 1890.....	134,258.14
" " 1889.....	187,428.97
" " 1888.....	174,528.87

A la même date 1894.....	\$1,881,768.73
" " 1893.....	1,677,087.20
" " 1892.....	3,330,559.10
" " 1891.....	4,042,136.43
" " 1890.....	2,121,762.00
" " 1889.....	1,452,304.42
" " 1888.....	1,873,765.59

Jusqu'ici, les prêts hypothécaires ont maintenu une certaine activité, non pas pour la construction, mais pour aider à la liquidation d'affaires commerciales; mais cette activité se ralentit, sans être remplacée par la demande qui, d'ordinaire, surgissait vers cette époque, pour terminer les bâtisses que l'on doit livrer et faire occuper au 1er mai.

Les taux de l'intérêt sont restés stationnaires, depuis que la situation actuelle existe; pour pouvoir emprunter à 5 ou à 5½ p.c., il faut offrir en gage une propriété sur laquelle il ne peut survenir aucun privilège d'ouvrier ou de fournisseur; autrement, il faut payer 6 p.c. pour les gros montants, et de 7 à 8 p.c. pour les moyens. Les petits emprunts sur propriété susceptible d'être grevée d'un privilège de ce genre, sont très difficiles à négocier, et ceux que l'on peut obtenir se font à de très gros intérêts.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Ci s de prêts.....	\$ 8,800
Assurances.....
Autres corporations.....
Successions.....	2,500
Particuliers.....	19,850
	\$ 31,750
Semaine précédente.....	63,250
Semaines antérieures.....	3,942,328
Depuis le 1er janvier.....	\$4,036,728

Semaine correspondante. 1894.....	\$ 61,183
" " 1893.....	112,744
" " 1892.....	30,975
" " 1891.....	56,859
" " 1890.....	54,421
" " 1889.....	97,219
" " 1888.....	78,954

A la même date 1894.....	\$1,497,763
" " 1893.....	1,976,981
" " 1892.....	1,122,996
" " 1891.....	2,534,984
" " 1890.....	1,072,680
" " 1889.....	957,113
" " 1888.....	1,135,667

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTREAL.

Letang vs. Valois.

St-Michel de Vaudreuil.—Lots 135, 136 et 1606 du cadastre, terre d'environ 120 arpents en superficie, sur le chemin public de la Côte Double, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de St-Michel de Vaudreuil, le 27 mars, à 10 hrs a.m.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 14 mars 1895.

Chez M. A. C. HUTCHISON, Architecte.

Rue St-Denis.—Ecole à 4 étages.

Maçonnerie, R. Wilson.

Charpente et menuiserie, Simpson & Peel.

Couverture, Geo. W. Reed.

Plomberie et chauffage, Smead, Dowd & Co.

Brique, W. Lavers.

Enduits, W. J. Cook.

Peinture et vitrerie, R. H. Bartholomew.

Acier, R. Donaldson & Son.

Electricité, C. W. Henderson.

Propriétaire, Les Commissaires des Ecoles Protestantes.

NOTES

Deux nouvelles maisons d'école vont être construites à St Henri de Montréal cet été.

La succession Chouinard doit faire construire des magasins sur l'emplacement des bureaux actuels de la compagnie du Richelieu, à Québec. M. Tanguay en est l'architecte.

La ville de Longueuil doit faire poser de nouvelles conduites d'eau dans plusieurs de ses rues, et faire diverses améliorations à sa prise d'eau.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau des Commissaires d'écoles de la ville de Saint-Jérôme pour la construction d'un collège commercial, suivant les plans et devis de M. Honoré Matte, de St Jérôme. S'adresser à E. Marchand, secrétaire-trésorier, St-Jérôme.

M. Archibald, propriétaire de la fabrique de tabac Empire, de Montréal, a eu une entrevue, samedi, avec le conseil de ville de St Jean P. Q. Il propose de construire sa fabrique à St Jean, pourvu que la ville lui vote une subvention de \$30 000. Il s'obligerait à employer 250 ouvriers et à payer en salaires \$40 000 par année.

NOTES COMMERCIALES

La Belgique a exporté l'année dernière en Russie, 800,000 bouteilles de vin de Champagne (?)

Le Sun de St-Jean N. B., annonce la prochaine arrivée d'un petit lot de mélasse de Barbades, nouvelle récolte, qui se vendra aux environs de 33c.

Un char de beurre a été expédié de Manitoba en Angleterre. Il est probable que les résultats de cet essai ne seront pas des plus encourageants.

On calcule que le territoire rendu accessible par le chemin de fer de la Sibérie va produire dans un an ou deux 10,000,000 à 12,000,000 de minots de blé disponible pour l'exportation.

Le département des douanes a récemment saisi sept tonnes de macaroni importé. Ce macaroni, qui pourrait se détériorer faute d'être convenablement emmagasiné, sera probablement vendu aux enchères.

Dans un banquet donné par un spéculateur en lots de ville, dans le Métabeland, pays au trois quarts sauvage du sud-ouest de l'Afrique, il a été consommé pour \$2,000 de champagne. Ils vont bien, les Africains du sud.

La colonie du Cap de Bonne Espérance a été admise dans l'Union Postale Universelle; en conséquence les correspondances à destination du Cap n'auront besoin que d'un affranchissement de 5c par demi-once.

Une dépêche de Londres annonce l'organisation d'une compagnie qui fera un service régulier de steamers entre Bristol et Montréal. Ces steamers, seront principalement destinés à transporter du fret avec l'aménagement pour quelques passagers seulement.

Du port de Melbourne sont partis en décembre dernier, quatre steamers transportant du beurre pour l'Europe: Le Parawatta, avec 695 tonnes, l'Ophir, avec 818 tonnes; l'Océana avec 411 tonnes et l'Orizaba avec 218 tonnes, soit en tout 2142 tonnes ou 4,688,080 livres.

Le gouvernement impérial avait déposé à la chambre des Lords un projet de loi autorisant le Canada et la colonie du Cap de Bonne Espérance, à conclure une convention commerciale. Ce projet a dû être retiré, vu que, comme il s'agit d'une question douanière, il est de l'initiative exclusive de la Chambre des Communes.

D'après un statisticien la richesse des pays d'Europe serait, en louis sterling :

Royaume Uni.....	9,400 millions
France.....	8,600 "
Allemagne.....	6,440 "
Russie.....	5,090 "
Autriche.....	3,885 "
Italie.....	2,960 "
Espagne.....	2,516 "
Belgique.....	1,007 "

La richesse réunie de la Triple Alliance serait de 13,185 millions de louis et celle de la France et de la Russie, de 13,690 millions.